

Groupe Romande Energie

Rapport de gestion 2009



Groupe Romande Energie

Abréviations des unités utilisées

– ÉNERGIE –

1 kWh = 1 kilowattheure

1 MWh = 1 000 kWh

1 GWh = 1 million de kWh

1 TWh = 1 milliard de kWh
(= 1 000 GWh)

– CAPACITÉ DE TRANSFORMATION –

1 kVA = 1 kilovoltampère

1 MVA = 1 mégavoltampère
(1 000 kVA)

– PUISSANCE –

1 kW = 1 kilowatt

1 MW = 1 000 kW

– TENSION –

1 kV = 1 000 volts

MW (mégawatt)
MWh (mégawattheure)
GWh (gigawattheure)
TWh (térawattheure)

Sommaire

– 3 –

Présentation du Groupe

– 4 –

Message du président du conseil d'administration

– 6 –

Message du directeur général

– 10 –

Réseaux de distribution, études

– 13 –

Environnement et Production

– 16 –

Activités commerciales et gestion du portefeuille énergie
(Romande Energie Commerce SA)

– 18 –

Une nouvelle identité de marque

– 20 –

Finances, Informatique et Logistique

– 22 –

Ressources humaines - Sécurité - Services généraux

– 25 –

Gestion des risques et Audit interne

– 26 –

Direction et cadres

– 28 –

Chiffres clés

– 30 –

Carte du Réseau de distribution

– 31 –

Carte des Réseaux des partenaires de Romande Energie Commerce SA

– 32 –

Production et consommation nationales d'électricité

– 36 –

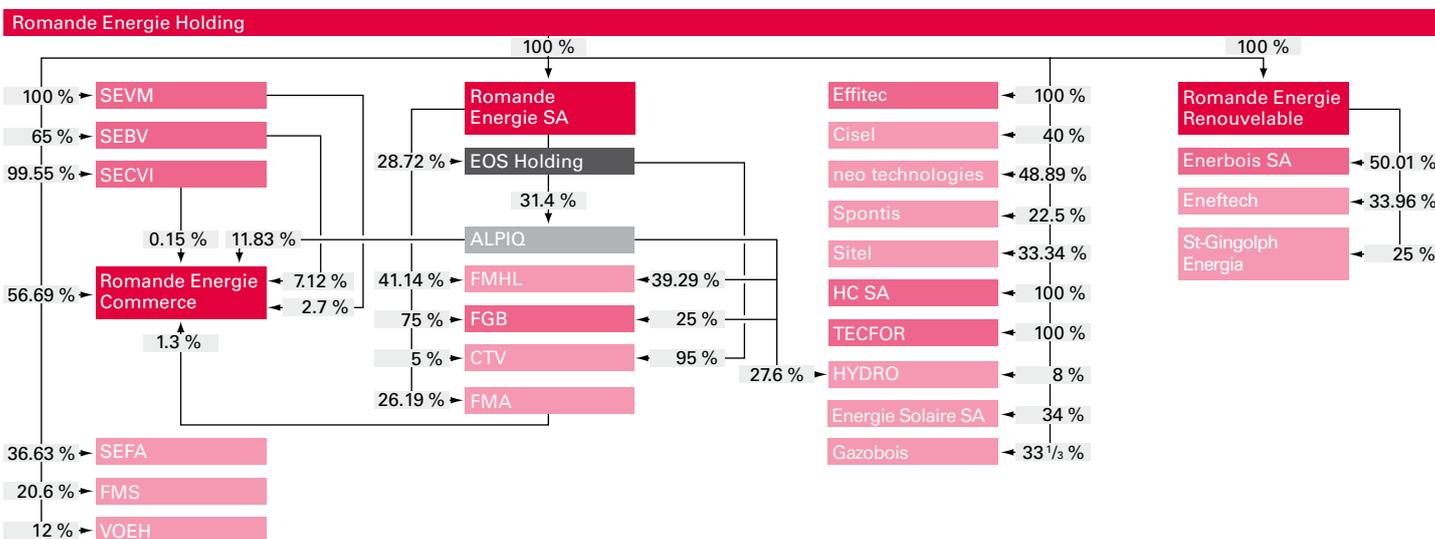
Gouvernement d'entreprise

– 61 –

Partie financière

Organigramme des participations

- **Alpiq** –
Fondée le 27 janvier 2009, société concentrant les apports d’ATEL, d’EOS et d’EDF en Suisse
- **CISEL SA** –
Société Informatique commune à Romande Energie, Groupe e et EOS
- **CTV** –
Centrale thermique de Vouvry SA (réhabilitation de la centrale de Chavalon)
- **Effitech** –
Contrôle des installations électriques intérieures
- **Eneftech Innovation SA** –
Société qui développe des micro-turbines. Augmentation de la participation du Groupe en 2009
- **Enerbois SA** –
Réalisation et exploitation d’une centrale électrique à partir de sous-produits du bois
- **EOS Holding** –
Gestion de la participation dans Alpiq et du projet CTV (Chavalon) notamment
- **ESSA** –
Energie Solaire SA, production de panneaux solaires thermiques. Augmentation de la participation du Groupe en 2009
- **FGB** –
Société des forces motrices du Grand-St-Bernard SA
- **FMA** –
Forces motrices de l’Avançon SA
- **FMHL** –
Forces motrices Hongrin-Léman SA
- **FMS** –
Forces motrices de Sembrancher SA
- **Gazobois** –
Société en partenariat pour la gazéification du bois
- **HC SA** –
Société de conseil
- **HYDRO** –
Hydro Exploitation SA, maintenance d’aménagements hydroélectriques
- **neo technologies** –
Société informatique commune à Romande Energie, SI Lausanne et SI Lutry
- **SEBV** –
Société électrique du Bas-Valais SA
- **SECVI** –
Société électrique de Champéry Val-d’Illiez SA
- **SEFA** –
Société électrique des forces de l’Aubonne SA
- **SEVM** –
Société électrique Vevey-Montreux SA
- **SITEL** –
Société interrégionale de télétransmission SA
- **SPONTIS** –
Société d’optimisation de la chaîne logistique commune à cinq entreprises
- **St-Gingolph Energia SA** –
Société créée en 2009 pour l’exploitation de la force hydraulique du réseau d’eau
- **TECFOR SA** –
Société de forage acquise en 2009, en liaison avec le développement de nos solutions de pompes à chaleur
- **VOEH** –
Vallée de l’Orbe énergies holding SA (vo énergies)



Présentation du Groupe

Romande Energie Holding SA, société faîtière du Groupe, détient la totalité du capital-actions de Romande Energie SA, la majorité du capital de Romande Energie Commerce SA et l'entier du capital de Romande Energie Renouvelable SA. Du fait de cette intégration très étroite, nous désignons notre entreprise par « Groupe Romande Energie » et nous décrivons dans ce rapport l'ensemble des activités des sociétés affiliées. Mais la seule société cotée en Bourse, dont nous publions ici les comptes (art. 663 e CO), est Romande Energie Holding SA, dont le siège est à Morges. Depuis ses origines, l'essentiel de l'activité du Groupe consiste dans la production, la vente et la distribution d'énergie électrique.

Romande Energie Holding SA est la société faîtière, cotée en Bourse. Elle n'a pas d'activité opérationnelle. L'Etat de Vaud d'une part, et les communes vaudoises prises dans leur ensemble d'autre part, en sont les plus gros actionnaires (respectivement 38,6 % et 14,07 % du capital).

Romande Energie SA est la principale société opérationnelle. Avec la Société électrique Vevey-Montreux SA (SEVM), la Société électrique du Bas-Valais SA (SEBV), la Société des forces motrices du Grand-St-Bernard SA (FGB), la Société électrique de Champéry Val-d'Illiez et Romande Energie Renouvelable SA (RER), elle rassemble les activités « production » et « distribution » du Groupe. La Société électrique de Champéry Val-d'Illiez (SECVI) est le résultat de la fusion, avec effet au 1^{er} janvier 2010, de la Société de distribution électrique de Champéry (SDEC) et de la Société hydroélectrique de Val-d'Illiez (SHEVI), acquises par la Groupe en 2008.

Romande Energie Commerce SA (REC SA) a été fondée le 21 décembre 2007 avec SIE S.A., Service intercommunal d'électricité, à Renens, le Service électrique de Bussigny, les communes de Pully, Romanel-sur-Lausanne, Belmont-sur-Lausanne et Paudex. S'y sont ajoutées, avec effet en 2010, les sociétés Forces motrices de l'Avançon SA et la SECVI (Champéry et Val-d'Illiez). Sont également actionnaires la Ville de Lausanne et Alpiq (ex-ATEL) en tant que partenaires approvisionneurs. Son but est la commercialisation d'électricité et d'autres fluides, ainsi que la gestion de la clientèle. Elle est opérationnelle progressivement depuis le 1^{er} avril 2008. Romande Energie Commerce travaille par ailleurs en consortium avec les Services Industriels de Lausanne.

Romande Energie Renouvelable SA (RER SA), fondée à fin 2006, a pour but de promouvoir les énergies renouvelables et de réaliser des ouvrages à partir de ces sources prometteuses,

dans un esprit de développement durable et pour répondre à une demande croissante de la clientèle. RER SA détient la majorité dans Enerbois SA, société chargée de construire puis exploiter une centrale destinée à produire de l'électricité et des pellets à partir des sous-produits de la Scierie Zahnd SA à Rueyres (biomasse). La centrale entre en service ce printemps 2010.

Effitec SA a été créée à fin 2002 pour assurer les contrôles initiaux et périodiques de sécurité des installations électriques dans les bâtiments.

HC SA à Fribourg est une société de conseil à la disposition des petits et moyens distributeurs pour les assister dans les divers volets de leurs activités.

Les participations dans EOS Holding et les Forces Motrices Hongrin-Léman (FMHL) ont un caractère stratégique pour l'approvisionnement du Groupe.

Fait important:

Le 27 janvier 2009, EOS Holding a cédé la plupart de ses actifs et participations à ATEL Holding SA, devenue Alpiq Holding SA, la participation d'EOSH dans ce Groupe atteignant ainsi 31,4 %. Alpiq est l'aboutissement du projet PSO Pôle Suisse Occidentale, qui a reçu l'aval des cantons de Vaud, Genève, Fribourg, Neuchâtel et de la Ville de Lausanne, principaux actionnaires des entreprises de distribution de Suisse romande. EOS Holding a conservé sa participation dans la société Centrale Thermique de Vouvy SA (CTV), qui a pour projet de réhabiliter l'ancienne centrale à mazout de Chavalon en une centrale au gaz naturel. Romande Energie Holding détient 5 % de CTV.

En 2003, EOS (maintenant Alpiq), Grande Dixence SA et Forces Motrices Valaisannes SA se sont associées pour créer HYDRO Exploitation SA, qui a été chargée de la maintenance et de l'exploitation de leurs sites de production hydraulique. Romande Energie a confié la maintenance de ses aménagements hydroélectriques à HYDRO Exploitation SA au début 2007. Romande Energie reste propriétaire

des ouvrages et en gère la production électrique.

neo technologies SA, fondée au début 2004 avec les Services Industriels de Lausanne et de Lutry, a pour but d'assurer des services informatiques aux partenaires et à des tiers. Cisel, qui appartient à Romande Energie Groupe e et Alpiq, poursuit le même but mais pour un périmètre plus large.

Spontis SA a été fondée le 14 mars 2007 par Romande Energie, SI Lausanne, Groupe e et les Forces Motrices Bernoises (BKW) pour grouper leurs achats et standardiser leur matériel. Les SI de Genève ont rejoint Spontis SA en 2007.

Dans les télécommunications, Romande Energie Holding SA possède 33,4 % du capital de Sitel SA, les 66,6 % restants étant détenus par Cablecom S.à.r.l. Sitel gère quelque 80 000 prises de télé-réseau, essentiellement dans le canton de Vaud, ainsi qu'un réseau de télécommunications.

On indique aussi ici les parts directes ou indirectes de Romande Energie Holding SA dans le capital d'autres distributeurs et sociétés électriques: SEFA Société électrique des forces de l'Aubonne SA (36,63 %), FMA Forces motrices de l'Avançon SA (26,19 %), FMS Forces motrices de Sembrancher SA (20,6 %), VOEH Vallée de l'Orbe Energies Holding SA (12 %), et St-Gingolph Energia SA (25 %).

Dans le cadre du développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, le Groupe a, en 2009, augmenté sa participation dans les sociétés Enefttech Innovation SA (33,96 %) et Energie Solaire SA (34 %), et racheté la société de forage Tecfor SA (100 %).

Message du Président du conseil d'administration

Le conseil d'administration se réjouit du dynamisme dont fait preuve Romande Energie. Cette dernière démontre, année après année, sa capacité à mettre en œuvre une stratégie exigeante et innovante, à assumer ses responsabilités et à concrétiser ses engagements. Elle progresse tout en orientant chaque activité, chaque produit et chaque prestation de façon à répondre aux attentes de ses clients. Il s'agit, sans aucun doute, d'un pari gagnant.

S'adapter à un contexte incertain

Les premiers constats posés suite à l'ouverture partielle du marché suisse de l'électricité le 1^{er} janvier 2009 (pour les clients consommant au moins 100'000 kilowattheures par an) ont conduit le Conseil fédéral à décider, en novembre dernier, d'initier une révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI). Ce chantier doit être mené avant la libéralisation complète du marché prévue le 1^{er} janvier 2014, mais est susceptible de faire l'objet d'un référendum facultatif. Selon les vœux du Conseil fédéral, cette révision doit renforcer la transparence du marché et, partant, la concurrence entre ses acteurs et la compétitivité de leurs tarifs. Différents groupes de travail ont été créés afin d'élaborer des propositions correspondantes.

Romande Energie prend une part active à ces réflexions et participe au groupe de l'Association des entreprises électriques suisses (AES) représentant la branche électrique dans le cadre de cet important projet.

Sécuriser l'approvisionnement

On le voit, le contexte politique et légal dans lequel évolue notre Groupe est en constante mutation. Fort heureusement, Romande Energie dispose des qualités indispensables pour continuer à développer ses activités dans de telles circonstances : souplesse, capacité d'anticipation et vision à long terme. Ce sont d'ailleurs ces facultés qui la poussent aujourd'hui à mettre tout en œuvre pour garantir, demain, l'approvisionnement de ses clients.

Romande Energie assure une distribution fiable et de qualité de l'électricité grâce à un réseau surveillé en permanence et régulièrement entretenu, développé et modernisé. Le véritable défi se situe donc ailleurs : la sécurité et la compétitivité de son approvisionnement dépendent de l'augmentation de sa production propre.

Aujourd'hui, personne n'oserait prédire une diminution durable de la consommation d'électricité en Suisse. Au contraire, la tendance à moyen et long termes est plutôt à la hausse, en raison, notamment, d'un recours de plus en plus important à l'électricité en lieu et place d'autres sources d'énergie, et malgré les progrès faits dans le domaine de l'efficacité énergétique. Par ailleurs, si, contrairement à 2008, l'année 2009 a été marquée par une stabilité des prix sur les marchés de l'électricité, une nouvelle flambée des cours des agents énergétiques n'est pas à exclure.

Une production propre à développer

Avec moins de 20 % de production propre, Romande Energie dépend de contrats de fourniture et d'achats sur les marchés pour obtenir l'électricité nécessaire pour alimenter ses clients. Limiter la dépendance et l'exposition aux risques que cette situation représente passe donc par le développement de son parc de production. Elle compte y affecter près de 900 millions de francs au cours des quinze prochaines années.

La politique énergétique des « 4 piliers » de la Confédération prévoit un recours équilibré à différents types de production. La jugeant réaliste et responsable, car apte à garantir un approvisionnement fiable et maîtrisable à long terme, Romande Energie entend s'y conformer. Elle mise, dès lors, sur un mix électrique équilibré en prévoyant des investissements tant dans le domaine des nouvelles énergies renouvelables et de l'hydraulique (pour près de CHF 700 millions) que dans des projets de centrales conventionnelles à forte production hydraulique conventionnelle (pour près de CHF 200 millions).

La part belle aux énergies renouvelables

La hauteur de l'enveloppe prévue pour développer les nouveaux modes de production en témoigne, Romande Energie partage les préoccupations environnementales de ses clients et par-

tenaires. A l'horizon 2020-2025, 10 % du courant livré à ses clients devrait d'ailleurs être issu des nouvelles énergies renouvelables. Outre la conduite de nombreux projets éoliens, solaires, de biomasse ou de petites centrales hydrauliques, il faut relever le soutien apporté par Romande Energie à la recherche et au développement ainsi que ses initiatives visant à encourager l'efficacité énergétique et les comportements responsables, notamment : audits énergétiques, solutions pompe à chaleur clé en main, gamme d'éco-énergies, plateforme ludo-pédagogique « Les Explorateurs de l'Energie ». Romande Energie dépasse donc largement le rôle traditionnel d'une entreprise électrique pour proposer des solutions répondant à un nouveau besoin : consommer de façon responsable.

Une implication forte face aux enjeux énergétiques de demain

Ces démarches sont d'autant plus légitimes et importantes que grandit l'intérêt des citoyens pour l'avenir énergétique de la planète et les enjeux climatiques et environnementaux. Ce phénomène va d'ailleurs de pair avec une implication désormais très forte des représentants politiques suisses dans la réflexion sur les meilleurs moyens à mettre en œuvre pour répondre aux besoins de la population. Au niveau vaudois, les interventions parlementaires se succèdent. Scénarios, objectifs, mesures concrètes et autres recommandations font l'objet de multiples débats. Le conseil d'administration suit attentivement ces évolutions.

Des résultats financiers fortement marqués par la contribution des sociétés associées

L'exercice 2009 a été marqué par un événement exceptionnel, le rapprochement d'EOS et d'ATEL. De ce rapprochement est né Alpiq. Lors de cette fusion, les actifs d'EOS ont été réévalués de manière significative. De par sa participation de 28.7 % dans EOS Holding SA, le Groupe a intégré



— Guy Mustaki —
Président du conseil d'administration

cette réévaluation dans ses comptes pour un montant de CHF 612 millions.

Il en résulte un exercice exceptionnel avec un résultat net de plus de 713 millions pour 584 millions de chiffre d'affaires.

Cependant, les activités opérationnelles ont connu de leur côté une année difficile avec un EBITDA qui diminue de 23.8 % et un EBIT en recul de presque 40 %.

Au final, les fonds propres attribuables aux actionnaires de la société-mère progressent fortement pour atteindre CHF 2.6 milliard, soit 88 % du total du bilan.

Une position privilégiée grâce à EOS Holding et Alpiq

On l'a dit, le résultat net du Groupe Romande Energie atteint un niveau exceptionnel suite à la transaction qui a mené à la création du Groupe Alpiq en janvier 2009. Fruit du regroupement d'EOS et d'Atel, Alpiq est leader sur le marché suisse de l'énergie et dispose de belles perspectives de croissance au niveau national et européen. Romande Energie détenant 28.72 % d'EOS Holding (EOSH), elle dispose désormais, en commun avec les autres actionnaires d'EOSH, de 31.4 % des parts d'Alpiq. Une situation qui, au-delà des chiffres, lui offre une sécurité d'approvisionnement au profit de ses clients grâce au large parc de production d'Alpiq. Si EOSH a survécu à la création d'Alpiq, c'est pour assurer la défense des intérêts de ses actionnaires au sein de la nouvelle société mais aussi pour mener à bien des projets d'envergure, essentiellement dans les domaines des NER (Nouvelles Energie Renouvelables) et de l'efficacité énergétique. En annonçant, en novembre 2009, la conclusion d'un partenariat avec l'EPFL portant sur le financement (CHF 10 millions) de projets de recherche et d'enseignement dans les domaines du stockage et de la distribution d'énergie, EOSH et ses actionnaires montrent qu'ils entendent concrétiser cet engagement.

Le cours de l'action fléchit de 7.3 %

L'action Romande Energie Holding SA a clôturé l'année 2009 à CHF 1'835.– contre CHF 1'980.– au 31.12.2008, soit en baisse de 7.3 %. Comme en 2008, les titres des sociétés électriques suisses ont joué leur rôle de valeur « défensive ». Leur cours est resté relativement stable par rapport au reste du marché tout en accusant une correction de valeur.

Dividende

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale des actionnaires un dividende ordinaire de 22.– et un dividende extraordinaire de 10.– pour tenir compte des événements exceptionnels qui ont marqué l'exercice. Si l'assemblée générale accepte cette proposition et compte tenu des actions en circulation, le montant total des dividendes versés s'élèvera à CH 35,2 millions.

Remerciements

En mai 2009, le conseil d'administration a eu le plaisir d'accueillir Madame Paola Ghillani qui succédait à Monsieur Laurent Francfort, brusquement décédé à la fin de l'année 2008. Je lui adresse, ainsi qu'à l'ensemble des membres du conseil d'administration, mes plus vifs remerciements pour leur soutien sans faille et la qualité de leur apport. Ma gratitude va également aux membres de la Direction qui conduisent Romande Energie au quotidien, avec détermination, compétence et succès. Parce que les réussites du Groupe sont avant tout les leurs, je félicite et remercie aussi toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de Romande Energie. Enfin, la confiance et l'appui du Conseil d'Etat, des communes et de tous les actionnaires constituent pour nous une motivation permanente. Je leur en sais infiniment gré.

Message du Directeur Général

En une année 2009 marquée par la récession économique, Romande Energie a fait tout particulièrement preuve de créativité et d'audace : nouvelles prestations, multiplication des projets de production à partir d'énergies renouvelables, stratégie de communication révisée, lancement de grands chantiers, développement de nouveaux partenariats, pour ne citer que quelques exemples. Avec une seule et même préoccupation fondamentale pour tous ses services : la satisfaction du client.

Environnement, une stratégie qui se concrétise

Le déploiement de la stratégie a constitué un des faits marquants de l'année 2009 pour notre Groupe. Créée en février 2008, cette unité grandit au rythme de l'émergence de nouvelles activités, de la concrétisation de projets et du renforcement de l'équipe dévolue à les porter. Les axes fondamentaux de son travail sont la production hydraulique, la promotion de l'efficacité énergétique et - par le biais de la filiale Romande Energie Renouvelable SA - la production à partir des nouvelles énergies renouvelables (éolien, biomasse, installations hydrauliques de petite dimension, solaire); sans oublier la recherche et le développement dans le domaine des technologies vertes que l'Unité d'affaires Environnement s'attache à promouvoir, notamment par des partenariats avec plusieurs Hautes Ecoles.

Produire de 250 à 300 GWh d'électricité grâce aux nouvelles énergies renouvelables à l'horizon 2020-2025, de façon à couvrir 10 % des besoins des clients de Romande Energie, est sans conteste un des objectifs les plus ambitieux qui aient été fixés à l'Unité d'affaires Environnement. Pour l'atteindre, un portefeuille de projets de l'ordre de 570 millions de francs a été constitué et les démarches sur le terrain, les études et les réalisations vont bon train. Plusieurs projets solaires et de petite hydraulique ont été concrétisés en 2009 et d'autres le seront en 2010, dont la réalisation de la première phase du parc photovoltaïque de 20'000 m² qui va progressivement prendre place sur les toits de l'EPFL (Lausanne). En juin 2009, nous avons annoncé un partenariat avec ewz (Service industriels de Zurich) en vue de développer le plus grand parc éolien de Suisse sur les communes de Provence, Romairon, Fontanezier et du Val-de-Travers. A Sainte-Croix, la demande de permis de construire un parc de sept éoliennes sera déposée

au printemps 2010, période à laquelle aura également lieu l'inauguration, à Rueyres, de la centrale biomasse Enerbois, fruit d'un partenariat avec la scierie Zahnd.

Si les projets reposant sur les nouveaux modes de production sont nombreux et importants pour Romande Energie, nous n'abandonnons pas pour autant la volonté de prendre part à la réalisation d'installations hydrauliques conventionnelles, dont la production est également d'origine renouvelable. Les chantiers en cours pour conforter le barrage des Toules (Grand Saint-Bernard), pour augmenter le rendement de notre usine hydraulique des Farettes (Aigle) ou encore notre implication dans le projet de création d'un palier hydroélectrique sur le Rhône aux abords de Massongex et Bex constituent autant d'illustrations de cette volonté.

Au-delà de la production, la promotion de l'efficacité énergétique constitue un autre enjeu majeur pour notre Groupe. Afin d'y répondre, un véritable arsenal de produits, prestations et mesures se développe, afin d'offrir à nos clients des solutions leur permettant de consommer mieux et moins.

Sont également mises en avant nos solutions de pompes à chaleur « clé en main », installations qui, couplées avec des panneaux solaires thermiques, permettent également de produire de l'eau chaude sanitaire.

En lien direct avec notre stratégie commerciale

Chacun, particulier ou entreprise, a aujourd'hui à cœur de diminuer sa consommation et de réduire ses émissions néfastes pour l'environnement. Loin de se focaliser sur la seule vente de kilowattheures, nos équipes de Romande Energie Commerce proposent à nos clients des audits afin d'évaluer la performance énergétique de leur bâtiment et de programmer des actions d'optimisation de celle-ci.

Pour consommer mieux, elles présentent une gamme d'éco-énergies large et très souple permettant à chacun de déterminer la quantité et le type de courant vert qu'il souhaite consommer et, par là, encourager. Les ventes d'éco-énergies ont véritablement décollé en 2010 sous l'effet conjugué d'une communication renforcée et d'un intérêt croissant des consommateurs.

Par ailleurs, nous sommes heureux de constater que l'esprit de partenariat sur lequel a été fondée, en 2008, Romande Energie Commerce continue à porter ses fruits. En effet, cette dernière se voit confier, dès 2010, la gestion de l'approvisionnement de nouveaux clients : ceux de la Société Electrique Champéry Val-d'Illiez, société fille de Romande Energie (dès le 1^{er} janvier 2010) et ceux des Forces Motrices de l'Avançon (à partir du 1^{er} juillet 2010). Nous mettons tout en œuvre pour que cette délégation renforce encore la satisfaction de la clientèle concernée. D'ailleurs, la volonté forte d'offrir à tout client un service d'une qualité irréprochable a amené Romande Energie Commerce à remettre ses processus et son organisation sur le métier. Les adaptations et innovations issues de ce travail montrent d'ores et déjà leurs premiers effets. Ces efforts se poursuivront de façon constante et nos actions d'information et d'accompagnement des clients se développeront encore dans la mesure où nous restons convaincus que l'ouverture complète du marché, prévue en 2014, représente un avantage pour nos clients - en termes de prix, de services, de transparence et de liberté de choix - et une opportunité de taille pour notre Groupe.

Distribuer l'électricité, notre CORE business

Garantir à nos clients un approvisionnement sûr, de qualité et à prix compétitif est, et restera, notre priorité. Pour ce faire, nous assurons un



—Pierre-Alain Urech—
Directeur général

entretien adéquat de nos installations, mission à laquelle nous consacrons quelque CHF 60 millions chaque année. Par ailleurs, nos réseaux font l'objet d'une surveillance 24h/24 et nos équipes se tiennent prêtes à intervenir en cas de perturbation de façon à limiter, autant que possible, les désagréments qui pourraient en résulter pour nos clients. Enfin, nous nous attachons à faire évoluer nos réseaux en permanence, pour répondre à des circonstances et facteurs aussi divers et variés que l'évolution démographique, la croissance économique, les conditions météorologiques, les manifestations d'envergure, les évolutions techniques, etc.

A titre d'exemple, citons le renforcement, suite à différentes perturbations survenues en 2009, de la collaboration entre notre Unité d'affaires Distribution, la Société électrique de la Vallée de Joux et VO Energies SA (Orbe) dans le but de mettre en œuvre des mesures propres à améliorer la sécurité de l'approvisionnement et la coordination entre gestionnaires de réseaux en cas de panne. Evoquons aussi le chantier de renforcement de la ligne électrique entre Prangins, Nyon et Eysins initié en novembre dernier. Mené en collaboration avec les CFF, il vise à améliorer la sécurité de l'alimentation de la sous-station CFF de Genève-Tuileries tout en répondant aux besoins en électricité croissants de la région.

Qu'on ne s'y trompe pas, notre souci d'excellence dans la gestion de ce qui reste notre CORE business ne va pas sans une attention toute particulière accordée à la rationalisation des coûts d'exploitation et d'utilisation du réseau, afin d'offrir le meilleur rapport qualité-prix, en soutien au tissu économique régional et au pouvoir d'achat de nos clients.

De novembre 2008 à août 2009, nous avons pu compter dans ce cadre sur l'engagement intense de Monsieur Frédéric Lin, directeur ad interim de l'Unité d'affaires Distribution. Depuis septembre dernier, c'est

Monsieur Yves Zumwald qui est à la tête de cette unité. Je le remercie pour son apport d'ores et déjà apprécié et lui souhaite beaucoup de succès dans l'exercice de ses importantes fonctions. Je tiens également à exprimer ma reconnaissance à l'égard des gestionnaires de réseaux voisins ou partenaires. En effet, malgré une ouverture du marché de l'électricité qui crée des situations de concurrence dans le domaine de la vente d'énergie, notre collaboration dans le secteur de la distribution a su rester constructive et efficace.

L'approvisionnement, un défi permanent

Malgré le recul annoncé de la consommation d'électricité en Suisse en 2009 et les gains incontestables en efficacité énergétique réalisés dans de nombreux domaines, la tendance de fond, confirmée par de nombreux experts en Europe, est à l'augmentation de la consommation de courant électrique.

Aujourd'hui, la production propre de Romande Energie représente moins de 20 % de l'électricité qu'elle distribue. Pour assumer notre responsabilité première dans un tel contexte, soit garantir à nos clients un approvisionnement qui soit fiable et compétitif à long terme, nous devons impérativement développer cette part de production propre. Il s'agit de gagner en indépendance par rapport aux marchés de l'électricité et de disposer d'une plus grande maîtrise quant à l'évolution de nos tarifs.

Pour concrétiser cet objectif, nous privilégions les solutions conformes à la stratégie énergétique de la Confédération, dite des quatre piliers, en appuyant notre approvisionnement sur un mix électrique. Parce qu'en l'état actuel des techniques et de l'avancée des projets « nouvelles énergies renouvelables » en Suisse, il s'agit de la seule solution réaliste et responsable. Dès lors, les deux tiers des investissements que nous projetons concernent des installations hydrauliques ou reposant sur les nouvelles énergies re-

nouvelables tandis que le tiers restant porte sur des centrales conventionnelles à forte production, en Suisse et à l'étranger.

« Défendons les bonnes idées »

Défendons les bonnes idées est la nouvelle signature de Romande Energie. Elle est issue de l'important travail de redéfinition de la marque mené en 2009 et contribue à réaffirmer la logique d'ouverture, de débat et de culture client propre à notre entreprise. Cette identité a été traduite, par un ton et un graphisme spécifiques, en un véritable langage de marque mettant en exergue nos valeurs et notre différence. Le lecteur en saura plus sur la révision de notre stratégie de communication en se reportant à la page qui y est consacrée au sein du présent rapport de gestion.

Nos objectifs d'entreprise doivent être en phase avec notre stratégie et nos messages. En 2010, ils porteront sur la qualité de la relation client, la sécurité et une mesure concrète liée au développement durable. En 2009 les collaboratrices et collaborateurs ont atteint les objectifs fixés qui portaient sur la sécurité et sur les économies d'énergie. Il faut d'ailleurs noter que les bonnes habitudes prises par chacun et les aménagements spécifiques réalisés au niveau de nos installations et bâtiments ont permis de faire baisser notre consommation globale d'énergie de 11.2 % en seulement 3 ans (2007-2009). En outre, 100 % de la consommation électrique de nos bâtiments et installations sont désormais couverts par des éco-énergies diversifiées de production locale (solaire, petite hydraulique, biomasse et hydraulique).

Enfin, notons qu'en novembre dernier a été posée la première pierre de notre futur bâtiment de Rolle, lequel devrait accueillir dès décembre 2010 une partie des collaborateurs de l'Unité d'affaires Distribution. Représentant un investissement d'environ 20 millions de francs, il répondra au standard MINERGIE-P.

Résultats 2009 et maîtrise des coûts

Nous l'avons vu : le résultat 2009 est exceptionnel par le fait que les comptes enregistrent une forte réévaluation de la participation du Groupe dans la société EOS Holding SA. Mais rappelons-le, cette réévaluation est sans effet monétaire.

Les pressions qui s'exercent sur les marges des sociétés électriques suisses sont toujours plus importantes. Pour malgré tout continuer à dégager des profits, nous nous appliquons à maîtriser les coûts par une gestion rigoureuse et prudente de nos dépenses. Au rang des mesures prises à cette fin, citons des audits internes réguliers, un suivi rigoureux des projets et le développement de nouvelles opportunités permettant d'accroître nos marges comme nos recettes.

Des prises de participations et acquisitions en lien avec la stratégie environnementale

Les partenariats constituent un sujet de satisfaction dans la mesure où ils contribuent au renforcement de notre stratégie et à l'enrichissement de nos compétences et de nos projets. En 2009, par le biais de sa filiale Romande Energie Renouvelable SA, notre groupe a annoncé la prise d'une participation dans la société Energie Solaire SA, l'augmentation de sa participation dans la société Eneftch Innovation SA et la reprise de Gazobois SA, en partenariat avec Holdigaz SA et sol-E Suisse SA. Autant d'opérations qui confirment notre volonté tant de soutenir la phase de recherche et de développement d'une technologie innovatrice que de jouer un rôle dans les phases d'industrialisation et de commercialisation des produits. Par ailleurs, le rachat de la société Tecfor, spécialisée dans les forages géothermiques, démontre la volonté de maîtriser tous les métiers sur lesquels repose notre offre de pompes à chaleur.

Remerciements

La confiance qui nous est accordée par le conseil d'administration nous est précieuse, tout autant que l'esprit constructif et le dialogue permanent qui président à ses réflexions et décisions. Je tiens, au nom de la Direction, à l'en remercier très sincèrement. Ma gratitude va également à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du Groupe Romande Energie. Je suis extrêmement fier de leur motivation, de leur savoir-faire, de leur capacité à s'adapter dans un secteur en pleine mutation et, surtout, de l'engagement dont ils font quotidiennement preuve pour combler les attentes de nos clients et partenaires.



Réseaux de distribution, études

Consolidation des processus opérationnels et des outils informatiques, afin de répondre aux nouveaux besoins créés par l'ouverture du marché, tels ont été les principaux challenges de l'année écoulée.

Zone de distribution

Les sociétés du Groupe alimentent la clientèle domiciliée sur le territoire de 318 communes dans les cantons de Vaud, Valais, Fribourg et Genève.

Cantons	Communes
Vaud	308
Valais	7
Fribourg	2
Genève	1
Total	318

soit 299 communes alimentées directement par Romande Energie, 12 par la Société électrique Vevey-Montreux, 5 par la Société électrique du Bas-Valais, et les communes de Champéry et Val-d'Illiez, alimentées par la SECVI.

Distribution

Dans le cadre du régime de monopole régulé sur les réseaux, l'Unité d'affaires Distribution est l'indispensable maillon entre la production et la livraison d'électricité aux clients finaux. Son objectif principal est d'assurer la sécurité d'approvisionnement des clients raccordés à son réseau. Cela signifie : acheminer le courant avec pour devise une excellente qualité de fourniture pour un tarif (timbre) compétitif par rapport aux autres distributeurs suisses.

Si le délai fixé au 1^{er} janvier 2009 pour la mise en vigueur des nouvelles règles de marché a été pleinement respecté, les activités en relation avec un marché ouvert ont été poursuivies durant toute l'année. Il a tout d'abord fallu définir clairement les interfaces entre tous les acteurs, ainsi que leurs besoins, puis soigner quelques maladies de jeunesse des systèmes informatiques mis en service pour offrir un accès non discriminatoire au réseau à tous les clients qui voudraient exercer leur éligibilité.

Le nouveau système EDM (Energy Data Management), outil informatique indispensable pour permettre les échanges de données de comptage entre les différents partenaires, a été mis en service le 1^{er} janvier 2009 à 00h00. Durant l'année, des ajustements ponctuels ont été effectués dans le but principal de satisfaire les clients et les acteurs du marché.

Pour répondre aux requêtes de plus en plus pointues, détaillées et complexes, du régulateur (ECom) en matière de transparence des coûts, ainsi qu'aux modifications de l'Ordonnance sur l'Approvisionnement en Electricité (OApEI), il a été nécessaire d'adapter quelques procédures de gestion. Ceci a conduit à une mobilisation importante de ressources au sein des différents services et Unités d'affaires de Romande Energie avec, pour corollaire, une charge de travail importante. Suite aux modifications légales et décisions de l'ECom, des ajustements tarifaires ont en outre été appliqués.

En séparant les métiers de la branche, la loi nous contraint également à formaliser les relations entre les différents acteurs. Ces contrats sont matérialisés en collaboration étroite avec la majorité des distributeurs vaudois pour garantir une unité cantonale.

Des synergies et collaborations recherchées

L'objectif d'offrir à nos clients un timbre compétitif nous conduit à analyser et optimiser constamment nos processus de travail. Des collaborations dans les domaines de l'engineering, de la construction, de l'exploitation du réseau, du comptage et de la gestion des actifs sont recherchées avec d'autres gestionnaires de réseaux, dans le but de faire bénéficier nos clients de méthodes de travail optimales.

Le système d'information territorial à références spatiales (SIRS), développé pour les propres besoins en exploitation et gestion du patrimoine de Romande Energie, a été choisi par SIE S.A. (distributeur électrique de l'Ouest lausannois) pour renouveler son ancien logiciel.

Les travaux d'intégration des sociétés SDEC et SHEVI, sises respectivement à Champéry et Val-d'Illiez, et réunies maintenant dans la Société électrique de Champéry Val-d'Illiez SA (SECVI), ont bien progressé, puisqu'au 1^{er} janvier 2010, la gestion de la clientèle a été transférée à Romande Energie Commerce. Les travaux d'harmonisation tarifaire dans cette région, qui comptait historiquement quatre sociétés, ont abouti à une grille de tarification unifiée tout en respectant la logique du Groupe. Le client bénéficie ainsi de tarifs plus avantageux, et également plus stables, dans un contexte où le prix de l'énergie a tendance à croître.

Le réseau du futur sera-t-il SMART ?

L'avènement d'innombrables idées et projets de production à partir d'énergies renouvelables, qu'elles soient d'origine éolienne, hydraulique, biomasse ou solaire, rend la planifica-

tion du réseau de plus en plus difficile à gérer. Pour tous ces projets se pose bien évidemment la question du raccordement au réseau existant et du transport de cette énergie vers les lieux de consommation. Dans le passé, des hypothèses sur l'accroissement de la consommation et la construction de nouveaux quartiers suffisaient presque à déterminer les configurations des réseaux à moyen terme. Actuellement, les incertitudes quant à la réalisation de ces projets de production, aux puissances à installer et à leur localisation, laissent place à bon nombre d'aléas quant à la configuration idéale du réseau du futur. Si les procédures d'octroi des permis de construire prennent un certain temps pour les unités de production, il en est de même pour les infrastructures du réseau.

Des travaux d'analyse importants ont été poursuivis durant l'année 2009, afin de déterminer quels seront les outils et services nécessaires à court et moyen terme pour gérer le réseau, répondre aux nouveaux besoins des clients au travers de la technologie du comptage intelligent (smart-metering) et pour intégrer les injections des productions décentralisées dans les réseaux à moyenne et basse tension. Le réseau intelligent (smart-grid) nécessite quant à lui de disposer d'une infrastructure de communication (ou télécommunication) performante permettant des échanges d'informations sur l'état du réseau en temps réel et d'optimiser ainsi le niveau de charge du réseau. Une étape importante de développement dans le domaine des réseaux d'énergie intelligents a été franchie avec la mise en service de nouveaux concepts de transmission de notre infrastructure de télécommunication VINCI reliant les installations électriques de notre société. Cela permet d'améliorer les performances d'exploitation de ces installations.

Réseaux

Le réseau nécessite une surveillance constante et sa configuration

doit continuellement être adaptée, afin de mettre à disposition de la clientèle l'énergie électrique 24h/24h et 365 jours par année. Des investissements importants et nombreux au niveau de l'infrastructure, ont été consentis dans le but d'améliorer la sécurité d'approvisionnement et de raccorder les nouveaux clients et les centrales de production récemment mises en service dans la zone de desserte.

Bien que les indicateurs montrent une excellente qualité de fourniture en général, les derniers mois ont été entachés par deux perturbations importantes. La première, le 25 septembre 2009, a touché l'ensemble de la clientèle de la Société électrique du Châtelard (SEC) pendant près de huit heures, et de la Société électrique de la Vallée de Joux (SEVJ) pendant deux heures. La seconde perturbation, le 21 décembre 2009, a privé de courant les clients de la région Montreux-Villeneuve pendant une heure et ceux de la Grand-Rue de Montreux pendant quatre heures. Des dispositions ont été prises notamment un contrôle poussé du matériel et la constitution de groupes de travail entre la SEC, la SEVJ et Romande Energie - pour éviter, dans toute la mesure du possible, ce genre d'incidents dans le futur.

Parmi les innombrables travaux d'entretien, de renforcement et d'extension des réseaux, nous citerons en particulier les éléments suivants :

Poste de Montagny-Yverdon

L'année 2009 a vu la mise en exploitation des extensions 125 kV et 20 kV du poste de Yverdon. Ces travaux avaient lieu dans le cadre du renforcement de la capacité de notre poste d'environ 50 % en termes de puissance, permettant ainsi à court terme de sécuriser l'alimentation en y raccordant une troisième ligne 125 kV, renforçant la fiabilité de la fourniture aux clients. Le système de commande et de supervision des équipements a été modernisé pour répondre aux nouvelles technologies.

Cette réalisation est aussi le résultat d'une étroite collaboration avec le Service des énergies de la Ville d'Yverdon-les-Bains (SEY). En effet, un transformateur mis à disposition par la Ville a été intégré sur notre site. Une interconnexion 20 kV entre les réseaux des partenaires est maintenant disponible.

Poste de La Veyre

Après deux ans de travaux, le bilan final établi en 2009 montre un résultat positif sur l'alimentation de la région.

Ligne Prangins-Nyon-Eysins

Après 4 ans d'études et de négociations, puis 4 ans de procédure et le traitement des diverses oppositions, nous avons obtenu à fin 2009 l'approbation de l'OFEN (Office fédéral de l'énergie) pour la réalisation de ce projet, qui est le résultat d'un partenariat entre notre entreprise et les CFF. Il répond, pour les CFF, à un besoin de renforcement de la sécurité d'alimentation du réseau ferroviaire de la ligne Lausanne-Genève, et permettra le bouclage de leur nouvelle sous-station de Genève-Tulleries. Romande Energie a mis à disposition un tracé 40 kV datant de 1967 et a entrepris une reconstruction complète de cette ligne sur une longueur de 4,7 km avec 26 nouveaux supports dont certains atteignent une hauteur de 37 mètres hors sol. Cette ligne Romande Energie sera équipée pour les tensions de 125 et 132 kV.

Site de Moudon

184 nouveaux raccordements ont été réalisés en 2009. La centrale électrique Enerbois à partir des sous-produits de scierie à Rueyres a été reliée au réseau de Romande Energie et est opérationnelle depuis ce printemps 2010.

Diverses mises sous câbles BT ont été réalisées dans ce secteur.

Site d'Yverdon

De nombreux chantiers d'envergure ont été entrepris en 2009 tels que la mise en souterrain de réseaux MT dans différentes communes, le déplacement et le remplacement de stations, la mise en place de stations cabines en remplacement de stations aériennes sur poteaux, divers travaux de remaniement de réseaux et également d'épuration, ceci conjointement avec les communes impliquées.

Dans l'ensemble, 235 nouveaux raccordements et 724 nouveaux lieux de consommation ont vu le jour en 2009.

Site Riviera

Le changement de tension (de 10 à 20 kV) a été réalisé avec succès, selon le planning établi grâce à l'engagement de toutes les équipes de collaborateurs impliquées.

3 grands chantiers ont vu le jour :

- lors de la réfection complète du Pont de Fenil, Romande Energie a pu remplacer les câbles posés sous le tablier du pont.
- les travaux de préparation du changement de tension, en 2010, sur les communes de Corseaux et Corsier ont débuté.
- d'importants travaux aux Rochers-de-Naye ont été entrepris en collaboration avec la Commune de Montreux en vue de préparer le prochain changement de tension. Par la même occasion, Romande Energie a remplacé la ligne aérienne devenue obsolète par 2400 m de câbles, et a modernisé 2 stations transformatrices. Il est à relever que les conditions géographiques et météorologiques de ce chantier d'altitude rendent plus difficile la tâche des équipes de travailleurs sur place.

Région d'Aigle et Bas-Valais

Une campagne de remplacement des interrupteurs haute tension a été entreprise sur le réseau de la Société électrique du Bas-Valais. 144 nouveaux raccordements sur le secteur ont été réalisés.

Les stations Fours et Plan de Croix (domaine skiable) de Torgon ont bénéficié de mise en câble souterrain MT.

Sur le réseau de Romande Energie, 201 nouveaux raccordements ont été entrepris.

Le chantier du forage gazier à Noville a été raccordé au réseau, et alimenté.

La Côte

Afin de faire face au développement démographique de la région, un départ de ligne supplémentaire a été créé au poste de transformation d'Eysins.

La construction du A ONE Business Center de Rolle a généré une importante extension de notre réseau.

Le nombre de nouveaux raccordements d'immeubles est en légère baisse par rapport à 2008.

Le site de Morges - Nyon a mis à la disposition de notre clientèle 350 branchements supplémentaires et 1350 points de consommation pour l'année 2009.

Créée en 2008 pour répondre à un besoin stratégique majeur et contribuer à l'effort général de développement durable, l'unité d'affaires Environnement a déjà largement avancé dans sa mission, sur trois axes : être réalisateur de nouvelles installations, être rentable, et participer à l'innovation et à la diversification, pour atteindre l'objectif principal en matière de NER (Nouvelles Energies Renouvelables), à savoir la production annuelle d'au moins 250 GWh d'ici à 2025. Ce positionnement s'est vu largement renforcé en 2009 par l'avancement concret des projets en cours et le développement massif de nouvelles opportunités avec des prises de participations ou achats de sociétés en corrélation avec la production électrique d'origine renouvelable, la recherche et le développement et l'efficacité énergétique. Le Groupe a décidé de consacrer un demi-milliard de francs à ces missions.

Un véritable projet d'entreprise

Conscientes de nos responsabilités dans le domaine de l'environnement, l'ensemble des instances décisionnelles de notre groupe appuient pleinement cette démarche au quotidien. Forte de ce soutien, l'équipe grandissante de l'Unité d'affaires Environnement s'est engagée avec conviction dans la mise en œuvre sur le terrain des premiers éléments de cette stratégie dont les résultats concrets sont encourageants.

Les domaines d'activités couverts par l'organisation actuelle sont :

- La production hydraulique « classique »
- Les Nouvelles Energies Renouvelables (solaire, éolien, biomasse, mini-hydraulique, géothermie)
- L'efficacité énergétique
- La Recherche et le Développement

L'année 2009 a vu pour chacune de ces activités des évolutions importantes et des développements positifs.

Les Nouvelles Energies Renouvelables

L'Unité d'affaires Environnement a mené de front la réalisation des projets en cours et un grand travail de prospection sur de nouveaux projets, leur analyse et l'évaluation de leur faisabilité en Suisse, dans les 4 domaines représentés (photovoltaïque, éolien, biomasse et mini-hydraulique).

L'avancement de ces projets a été rendu possible grâce à un engagement sans limite des collaborateurs et nous positionne favorablement dans la concrétisation de tels projets. La confiance gagnée auprès des décideurs, des propriétaires et des communes impliqués dans leur réalisation témoigne de la force de travail consacrée à ce domaine.

La mise en production de différentes centrales ne doit pas faire perdre de vue que beaucoup de chemin reste à parcourir, certains projets nécessitant des procédures administratives lourdes, des demandes

d'études très conséquentes et se heurtant à des oppositions.

Production hydraulique classique

Le parc constitué de 11 usines au fil de l'eau et à accumulation, propriété du Groupe, produit de l'énergie électrique avec une puissance installée de 143 MW et une production annuelle moyenne d'environ 500 GWh. A noter que les conditions météorologiques de 2009 ont été défavorables (manque d'eau) et ont induit une baisse significative des GWh produits (398).

En termes de travaux, le conseil d'administration a approuvé en 2009 le budget de CHF 9,1 millions pour le changement de la conduite forcée du site de La Dernière. Les travaux préparatoires ont débuté courant 2009, et se poursuivront en 2010.

Le chantier de réhabilitation de l'usine des Farettes a été initié en 2009, pour un montant global de CHF 57 millions, réparti en 3 phases comprenant la galerie d'amenée destinée à doubler la capacité de turbinage, le remplacement de la conduite forcée, et la rénovation électro-mécanique de la centrale. Les travaux concernant la galerie d'amenée sont en cours d'attribution à un bureau externe par le biais d'un marché public, et l'ensemble du projet reste soumis à une validation dépendant des résultats globaux des appels d'offres.

Energie photovoltaïque - Romande Energie a mis en service une dizaine de centrales

2009 a été la grande année du solaire, avec la mise en service de 9 installations photovoltaïques réparties sur l'ensemble du canton de Vaud (Carrouge, Chailly, Aigle, Genolier, Puidoux...), pour une puissance installée totale d'environ 1400 kW et une production annuelle estimée de 1,5 million de kWh. La centrale Migros à Ecublens représente à elle seule plus de 1000 kW installés. Elle a été mise en service à fin décembre 2009 et est opérationnelle à pleine puissance depuis fin mars 2010.

Au premier trimestre 2009, Romande Energie a eu le plaisir de mettre en service et d'inaugurer sa propre centrale photovoltaïque sur les toits de son bâtiment à Morges, pour environ 500 m² et une puissance installée de 50 kW.

Le partenariat avec l'EPFL portant sur la construction d'un parc photovoltaïque de quelque 20'000 m² sur les toits des bâtiments de l'école s'est poursuivi, avançant avec la rigueur et le discernement que requiert un projet de cette ampleur avec ses nombreux intervenants. La mise en production du parc sera progressive et fournira, à terme, plus de 2 millions de kWh/an.

Energie éolienne – des projets d'envergure

En 2009, toutes les études techniques et environnementales portant sur le projet du site de Sainte-Croix ont été réalisées pour l'examen préalable par les autorités du plan d'affectation cantonal (PAC). La détermination du canton sur ce dossier s'est avérée favorable. Le choix du fournisseur des 7 éoliennes a été fait, et les négociations commerciales entamées.

Un consortium formé de Romande Energie et EWZ (Services industriels de Zurich) a été signé pour développer les parcs situés sur les communes de Provence, Romairon, Fontanezier et Val-de-Travers représentant environ 40 éoliennes pour un montant d'investissement potentiel de CHF 240 millions.

Sur la commune de La Rippe, un consortium constitué des Services Industriels de Nyon, de la Société Intercommunale de La Côte, des SI Genève, et de Romande Energie a vu le jour pour un projet éolien qui pourrait représenter 6 à 8 éoliennes.

Enfin, au début 2010, nous annonçons le lancement de l'étude d'un parc de 10 éoliennes sur les communes de Longirod et Marchissy.

Par ailleurs, Romande Energie a poursuivi tout au long de l'année la prospection et le développement du potentiel éolien sur sa zone de distribution et en dehors.

Biomasse – en plein essor

La centrale à biomasse d'Enerbois SA, résultant d'un partenariat entre Romande Energie et la scierie Zahnd (3^{ème} scierie de Suisse) a été achevée selon les plans prévus et mise en service au printemps 2010. Elle génère une production électrique brute annuelle qui atteindra 28 millions de kWh et 14'000 tonnes de pellets obtenus à partir de la sciure et destinés à l'usage domestique. La centrale produira encore de la chaleur utilisée dans le processus industriel.

Ce projet budgété à CHF 38 millions tient ses engagements, et couvrira la consommation électrique d'environ 7'000 ménages et la consommation en pellets de 5'000 ménages.

La prospection pour l'acquisition de nouveaux projets de biomasse, a fait partie intégrante des activités 2009 de l'Unité d'affaires Environnement. Ce travail minutieux a mis en évidence plusieurs sites potentiellement exploitables sur les plans écologique et économique, et qui ont fait l'objet des études de faisabilité nécessaires.

A travers sa filiale Romande Energie Renouvelable SA, Romande Energie a formé un consortium avec Holdigaz SA et sol-E Suisse SA, afin de reprendre le projet de la société Gazobois SA, à hauteur d'un tiers de capital chacun. Créée en 1992 par de véritables visionnaires, cette société a pour objectif la construction d'une installation industrielle produisant du gaz naturel de synthèse - compatible avec le gaz naturel du réseau - ainsi que de l'électricité à partir du bois des forêts de la région et des déchets ligneux de l'industrie.

Mini-hydraulique – le potentiel de l'eau toujours

L'utilisation de la force hydraulique a toujours fait partie de nos compétences. En développant des projets de mini-hydraulique (d'une puissance inférieure à 10 MW), nous cherchons à exploiter quelques ressources complémentaires, le potentiel de grande envergure (hydraulique classique) se

trouvant aujourd'hui quasiment épuisé. En 2009, une étude d'identification de sites sur le canton de Vaud, capables d'accueillir ces installations de petite taille, a été réalisée. Sur l'année, c'est au total une vingtaine de projets potentiels qui ont été annoncés à Swissgrid, et qui doivent être soumis à une analyse sous l'angle de nos trois critères, technique, écologique et économique.

Trois centrales ont été mises en service courant 2009: les centrales de Clarive et Croseau sur St-Gingolph ont été finalisées, avec une prévision de production de 2,3 GWh, et le rachat et la modification de la centrale des Fenillets à Ormont-Dessus avec 0,64 GWh.

La demande de concession pour le site de Rivaz a été finalisée en 2009, et les préparatifs pour la demande du projet Chocolatière à Echandens sont finis; cependant la constitution des dossiers d'autorisation et l'activation des concessions nécessitent encore beaucoup d'efforts.

L'Efficienc e énergétique

Le Groupe Romande Energie a décidé en 2009 de renforcer son implication dans la conception et la promotion de solutions énergétiques efficaces. L'importance des pompes à chaleur dans ce domaine nous a poussés à développer une structure spécifique sous la forme d'un service « Efficience Energétique ». Souhaitant maîtriser la chaîne de valeurs de ce service pour en assurer la qualité, Romande Energie a racheté la société Tecfor, entreprise de forage établie à Troistorrens, active en France et en Suisse depuis 1989. Depuis sa création, la société déploie ses activités dans le domaine du captage d'énergie par le sol. Avec un personnel d'une quinzaine de collaborateurs spécifiquement formés, Tecfor est à la pointe de la technique du forage. Romande Energie entend développer les activités de Tecfor en lui apportant la clientèle de son réseau tout en entretenant le portefeuille clients de l'entreprise.

Dans cette même optique, Romande Energie a, dans le courant 2009, augmenté à 34 % sa participation dans la société Energie Solaire SA, basée à Sierre. Nous sommes convaincus du potentiel que présente le solaire thermique en appui à la solution pompe à chaleur et pour la production d'eau chaude sanitaire. Créée en 1973, **Energie Solaire SA** est un acteur technologique de premier plan dans la conception et la production de systèmes destinés à l'exploitation du solaire thermique.

Outre la priorité posée pour identifier les potentiels de réduction de la consommation électrique, avec l'offre d'audits énergétiques, Romande Energie a décidé d'augmenter sa participation dans la société **Eneftech Innovation SA**, qui a inventé une technologie permettant, grâce à une micro turbine Scroll, de valoriser la chaleur résiduelle d'installations à basse température en produisant de l'électricité. Fondée en 2004, **Eneftech** entend initier la phase d'industrialisation de son produit, préparer son entrée sur le marché et délivrer ses premières commandes. Romande Energie se réjouit de pouvoir l'appuyer dans ce cadre et de profiter de cette technologie pour ses propres projets.

Finalement, extrêmement attentive à montrer l'exemple, Romande Energie s'est préoccupée de plus près de son propre bilan énergétique et du développement durable à l'interne: un travail de collaboration de longue haleine s'est mis en place avec l'HEIG-VD, en complément aux objectifs internes de réduction de la consommation énergétique initiés ces dernières années. Ainsi, un premier catalogue de mesures de développement durable a vu le jour, proposant des actions très concrètes qui seront étudiées, affinées et mises en place progressivement dès 2010, touchant notamment aux questions de compensation du CO₂ ou aux bilans énergétiques de nos bâtiments.

Ces objectifs montrent de manière concrète comment l'effort intra-muros de Romande Energie est probant: par des gestes au quotidien et des mesures adaptées, notre propre consommation d'énergie a encore diminué de 2,15 % en 2009.

Recherche et Développement

En collaborant étroitement avec les Hautes Ecoles suisses dont la réputation n'est plus à faire, principalement l'EPFL et l'HEIG VD d'Yverdon-les-Bains, nous bénéficions des échanges fructueux entre les milieux académiques et industriels, assurant ainsi la veille technologique. L'année 2009 a permis de renforcer ces liens, notamment par l'affiliation à l'association « Alliance » de l'EPFL qui nous fournit régulièrement des informations ciblées sur les technologies auxquelles Romande Energie s'intéresse.

Le soutien à l'EPFL en termes de R&D s'est largement renforcé également, puisqu'à travers le projet d'implantation photovoltaïque sur les toits de ses bâtiments, initié en 2009, c'est un budget de CHF 1 à 2 millions qui sera consacré à la recherche dans ce domaine.

Finalement, en tant que membre fondateur de MHyLab - fondation spécialisée dans la mini-hydraulique - Romande Energie collabore depuis de nombreuses années avec elle, et soutient sa recherche dans de nouvelles machines hydrauliques.

Projet MBR (Massongex-Bex-Rhône)

Notre groupe est partie prenante pour 33 2/3 % dans le projet d'édification d'un nouveau palier sur le Rhône, à Massongex. Les autres partenaires sont les Forces Motrices Valaisannes (50 %) et la Ville de Lausanne (16 1/3 %). Si tout se passe bien, l'ouvrage entrera en production en 2014. Romande Energie aura droit au tiers de l'énergie produite, soit à quelque 33 des 100 GWh attendus. L'investissement sera très important en regard de la production attendue mais nous considérons que cet apport est indispensable à l'approvisionnement du pays.

Activités commerciales et gestion du portefeuille énergie

Les activités commerciales du Groupe Romande Energie sont, depuis avril 2008, réunies au sein de la société Romande Energie Commerce, fruit de la volonté de 10 entités électriques de mettre en commun leur portefeuille de clientèle et leur approvisionnement. Romande Energie Holding possède directement 56,7% du capital de cette société.

L'année 2009 constitue pour la jeune société Romande Energie Commerce le deuxième exercice et la première année complète d'activité.

A la fin de l'année 2009, deux nouveaux actionnaires ont adhéré à Romande Energie Commerce, soit les Forces motrices de l'Avançon SA à Bex (FMA) et la Société électrique de Champéry Val-d'Illiez SA (SECVI), avec respectivement 1,3 % et 0,15 % du capital. Près de 20'000 clients supplémentaires, consommant quelque 100 GWh, s'ajoutent aux 260'000 clients initiaux de Romande Energie Commerce. A noter que l'apport de clientèle des deux nouveaux actionnaires sera effectif en 2010.

Au 31 décembre 2009, l'actionnariat de Romande Energie Commerce se composait donc de Romande Energie Holding, SIE S.A. Service intercommunal de l'électricité, Alpiq, la Société électrique Vevey-Montreux, la Société électrique du Bas-Valais, les Forces motrices de l'Avançon, la Ville de Lausanne, les communes de Bussigny-près-Lausanne, Pully, Romanel-sur-Lausanne, Belmont-sur-Lausanne et Paudex, et la Société électrique de Champéry Val-d'Illiez.

Ainsi, dès 2010, plus de 280'000 clients seront fournis par Romande Energie Commerce, qui desservira un bassin de population d'un demi-million de personnes consommant quelque 3'000 GWh.

Sur le marché de la vente de kWh et de prestations de service, Romande Energie Commerce, dont le Business Model demeure unique en Suisse, se positionne clairement comme le leader en Suisse romande et un acteur de premier plan au niveau suisse.

La fourniture d'énergie aux clients distributeurs que sont la Société électrique intercommunale de La Côte, la Société électrique de la Vallée de Joux et Vallée de l'Orbe énergies est assurée par Romande Energie SA.

Gestion du portefeuille énergie

Le total de l'énergie vendue par le Groupe s'élève à 3'186 GWh, dont 2'972 par Romande Energie Commerce aux consommateurs finaux.

Les conditions météorologiques du début de l'année 2009 furent plutôt clémentes par rapport à la moyenne multiannuelle, ce qui a eu pour effet une consommation un peu réduite de notre clientèle, dont une part utilise l'électricité à des fins thermiques. L'été fut conforme à la multiannuelle, de même que la fin de l'année. Les conditions ont donc contribué à une consommation des clients résidentiels en retrait par rapport aux années précédentes.

Les effets de la crise économique se sont fait sentir de manière irrégulière suivant les secteurs d'activité. Globalement, la consommation de la clientèle professionnelle est en diminution par rapport à 2008, année exceptionnelle en termes de conjoncture, mais se maintient à un niveau élevé. L'économie du canton de Vaud et du Bas-Valais, et les clients acquis en Romandie hors de la zone de distribution des actionnaires de Romande Energie Commerce, furent plutôt épargnés par la crise, à l'exception de quelques secteurs d'activité.

La gestion du portefeuille énergie est essentielle pour le Groupe Romande Energie.

Les coûts d'approvisionnement ont été pour une bonne part influencés par les prix de l'année 2008, qui avaient connu jusqu'en septembre des niveaux très élevés à la bourse de l'énergie. Compte tenu de la nécessité de respecter les limites de risques pour l'année 2009, d'importantes positions avaient en effet été prises, courant 2008, pour l'année 2009. Ces positions ont pesé sur les résultats opérationnels de Romande Energie Commerce et expliquent un déficit que nous n'avons pas voulu compenser par des hausses à la clientèle.

L'année 2009 a connu des prix de marché plus avantageux, qui ont

influencé favorablement nos achats SPOT (marché court terme), mais ont fortement pénalisé la vente de positions longues (surcouvertures momentanées).

Enfin, les achats d'énergie de réglage (Power Balancing) ont connu de nouvelles règles de gestion, imposées par Swissgrid. Il faut souligner qu'à la mi-année, la définition des coûts de cette énergie de réglage a changé, pénalisant nos prévisions.

Globalement, notre portefeuille a pu demeurer intéressant, grâce aux contrats long terme qui nous lient à Alpiq, à la production propre du Groupe et à l'apport de la Ville de Lausanne.

La décision de maintenir en 2009 les conditions tarifaires de 2008 a eu un effet négatif sur les comptes de Romande Energie Commerce, mais démontre la volonté stratégique de favoriser l'économie locale et de conserver des tarifs attractifs, malgré une tendance haussière des prix de marché.

Eco-énergies

L'année 2009 marque pour notre société un tournant dans la promotion et la vente d'éco-énergies, tant auprès de la clientèle professionnelle qu'auprès de la clientèle résidentielle.

La gamme d'éco-énergies offre une palette complète de produits, grâce à laquelle chaque client peut s'engager en faveur du développement durable en fonction de ses convictions et de ses moyens. En effet, une flexibilité totale de choix est offerte, permettant d'acheter selon un budget prédéterminé un volume fixe de kWh, un certain pourcentage de sa consommation, ou encore de panacher l'ensemble des éco-énergies proposées (hydro-local, mini-hydraulique, biomasse, éolien, solaire). Le slogan « Devenez Consom'acteur » prend ici tout son sens.

Appuyée par des activités promotionnelles et une démarche commerciale, cette offre a eu un écho très favorable sur le marché.

Le nombre de consommateurs ayant acquis de l'éco-énergie est proche de 8 % de l'ensemble de nos clients ; le volume commercialisé auprès des clients finaux est d'environ 140 GWh, en très forte augmentation par rapport à 2008 et en dépassement de nos prévisions budgétaires.

Efficiences énergétiques

Développés et promus depuis plusieurs années auprès des entreprises, les audits énergétiques qu'offre la gamme de produits ENERGIS ont connu une progression de vente très importante.

En particulier, ENERGIS Audit 500 et ENERGIS Audit 1000 ont atteint un taux de pénétration de près de 10 % de la clientèle cible. Ces audits se composent de trois étapes distinctes : préévaluation du site concerné, analyse énergétique et thermique proprement dite débouchant sur un rapport avec recommandations et plan d'actions, contrôle des actions et évaluation des mesures en rapport avec le retour sur investissement attendu.

Durant l'année 2009, un audit certifié CECB (norme édictée par la Confédération) a été lancé auprès de la clientèle résidentielle.

Prestations de services

Au-delà des audits énergétiques, les prestations de services à la clientèle constituent une valeur ajoutée forte apportée aux professionnels en particulier ainsi qu'aux administrations publiques, spécialement les communes.

Avec la gamme LUMINIS, la mise en lumière de bâtiments, l'éclairage public festif (notamment à Noël), et aussi le conseil en matière de « plan lumière », représentent des activités importantes au bénéfice des communes principalement.

Avec la gamme TENSIS, la réalisation et l'exploitation des installations moyenne tension propriété des clients constituent aussi des prestations très appréciées des industriels et des grands consommateurs.

En 2009, la vente de ces services libéralisés s'élève à près de CHF 11 millions.

En complément, Romande Energie Commerce fournit d'importantes prestations de gestion administrative et de facturation pour ses actionnaires gestionnaires de réseaux de distribution.

Réalisations majeures en 2009

Premier exercice complet, avec la gestion de l'ensemble des clients des actionnaires de Romande Energie Commerce et des clients nouvellement acquis grâce à l'ouverture du marché, l'année 2009 est une année de consolidation.

A l'interne, avec l'introduction du nouveau cadre légal, la mise en place de nouveaux processus a constitué un travail essentiel. L'objectif de réaliser des économies d'échelle prend ici tout son sens pour les actionnaires de Romande Energie Commerce.

Nous avons réformé l'organisation et les processus de gestion du Service Clientèle. Un Call Center plus réactif, plus dynamique, mais aussi davantage attentif aux besoins, a permis d'améliorer significativement la qualité de la relation clientèle.

Sur le marché, Romande Energie a continué d'affirmer sa volonté de considérer l'ouverture du marché comme une opportunité. La rencontre des clients éligibles romands, de même que l'organisation de forums et d'ateliers, ont rencontré un vif succès. Cependant, les contraintes fixées par la loi (LApEI) et son ordonnance (OApEI), combinées à l'instabilité des prix ces deux dernières années, ont dissuadé bon nombre de clients hors de la zone des actionnaires de rejoindre Romande Energie. Seuls une quinzaine de clients ont « conclu » chez Romande Energie Commerce en 2009 pour 2010, en exerçant leur éligibilité envers leur fournisseur historique.

Les activités en consortium avec les Services Industriels de Lausanne ont contribué à la fidélisation de la clientèle concernée.

Finalement, en matière de promotion de la marque, les engagements majeurs de sponsoring tels que le Paléo Festival de Nyon, l'initiative ludo-pédagogique des Explorateurs de l'Energie, ou le support à l'occasion de l'assemblée générale de l'Union des Communes Vaudoises, sont autant de démonstrations de notre volonté de positionner la marque Romande Energie comme celle d'un acteur de proximité à l'écoute de ses clients.

Perspectives 2010

L'année 2010 sera marquée par de nouveaux défis, non seulement en ce qui concerne l'accueil des clients des nouveaux actionnaires, mais aussi dans le renforcement des relations avec la clientèle et l'affirmation d'une nouvelle stratégie de marque.

Une nouvelle identité de marque

En 2009, nous avons conduit une démarche destinée à préciser le positionnement de la marque Romande Energie et à optimiser sa communication. Dans ce cadre, Romande Energie a été accompagnée par une agence spécialisée dans la stratégie, le design et le management de marques. Par les messages qu'elle porte, la marque est un atout important pour faciliter l'identification des messages à la clientèle, se différencier des autres sociétés électriques et donner une image cohérente du Groupe.

Se différencier en affirmant son identité de marque

La consultation de multiples acteurs internes et externes, et l'analyse des messages et outils utilisés par la société ont permis d'identifier les axes fondamentaux sur lesquels doit reposer la communication de Romande Energie, à savoir :

- penser toute activité du point de vue du client
- expliquer les compétences de l'entreprise afin de générer crédibilité et confiance
- revendiquer et faire connaître ses valeurs de pragmatisme, de responsabilité, de respect, d'honnêteté intellectuelle et d'audace
- affirmer ses points de vue sur les enjeux énergétiques

Il s'agit de construire et communiquer une vraie culture client, pas uniquement centrée sur les clients-consommateurs, mais aussi sur tous les interlocuteurs et parties prenantes de Romande Energie.

Pour traduire l'identité : un nouveau langage de marque

Ce travail de fond opéré, il convenait de le traduire au niveau de la forme, par un ton et un style graphique spécifiques, soit un véritable langage de marque.

La communication se fonde désormais sur un ton clair et direct, engagé, vivant et immédiatement compréhensible par tous. Ce dernier est « porté » par différents éléments graphiques : logo, signature, symbole, images, couleurs.

Bénéficiant d'une forte reconnaissance et illustrant parfaitement l'énergie et la vitalité de la marque, le logo de Romande Energie est maintenu tel quel. Dorénavant, il représente toutes les Unités d'affaires, fédérant tous les métiers de l'entreprise et générant l'unité nécessaire pour crédibiliser le discours. S'y ajoute une signature : « Défendons les bonnes idées », qui traduit la volonté de la société de construire l'avenir de l'électricité avec ses clients et ses partenaires.

Partie intégrante du logo et immédiatement identifiable, le symbole du rayonnement est utilisé comme un support graphique destiné à mettre en avant des images ou des textes. Le nouveau style iconographique s'enrichit également d'images-mots représentant des objets ou des situations symboliques.



L'univers de la marque Romande Energie est complété par une palette de quatre couleurs qui s'ajoutent aux trois couleurs de base que sont le rouge, le blanc et le noir. Ces couleurs additionnelles, déclinées en camaïeux, vivifient le discours et expriment l'énergie d'une entreprise proche de la vie de ses clients. Enfin, deux typographies ont été définies. L'une destinée à être utilisée par tous les collaborateurs dans l'élaboration des documents administratifs et électroniques usuels ; l'autre servant exclusivement à la réalisation d'outils de communication imprimés de type affiche ou brochure.

Une déclinaison progressive

Ces divers éléments se combinent désormais pour former le nouveau territoire de la marque Romande Energie. Depuis février 2010, les services concernés se chargent d'adapter les principaux outils de communication internes et externes à cette nouvelle donne. A titre d'exemple, un site internet complètement revisité a été mis en ligne le 15 février. Le rapport de gestion n'échappera pas à la règle puisque sa prochaine édition, soit celle de l'exercice 2010, arborera les couleurs du nouveau langage de marque.





**DÉFENDONS
LES BONNES IDÉES**

Romande Energie
soutient
tous ceux qui
ont des idées.

Optimisation des énergies, approvisionnement, environnement. Pour inventer l'avenir de notre électricité et de nos énergies, nous avons besoin de beaucoup d'idées et de nouveaux talents. C'est pourquoi Romande Energie soutient l'action de celles et ceux qui, aujourd'hui, contribuent dans leurs domaines, au progrès et à la qualité de vie.

www.romande-energie.ch



Finances, Informatique et Logistique

Informatique

Au cours de l'année sous revue nous avons terminé l'adaptation de notre système informatique SAP au nouvel environnement législatif du marché électrique. Nous avons pu, sans retard, répondre aux nouvelles exigences (échanges de données, « unbundling » etc...). De plus, nos outils sont dorénavant configurés pour intégrer sans difficulté en 2014 la 2^{ème} phase de la libéralisation.

Nous avons encore renforcé la sécurité de nos applications et de nos équipements. La mise en service d'une nouvelle salle informatique protégée, la modernisation de nos systèmes de sauvegarde et de stockage ainsi que la virtualisation des serveurs contribuent à l'atteinte de cet objectif.

Face à un environnement en forte mutation, nous avons engagé de nouvelles réflexions sur l'évolution de notre informatique avec la volonté d'optimiser son apport à la réalisation des objectifs et de la stratégie du Groupe.

Logistique

Ce service recouvre les activités de gestion des stocks, de livraison sur les chantiers du réseau de distribution, et les achats du Groupe.

L'année a été marquée par le développement des outils de notre nouvelle stratégie achats. Nous visons une centralisation de cette fonction pour l'ensemble du Groupe tout en standardisant les processus y relatifs. La mise en œuvre sera réalisée de manière progressive durant le 1^{er} semestre 2010.

Le partenariat Spontis composé des SI Genève et Lausanne, de FMB (forces motrices bernoises), Groupe e et RE, a continué son développement réjouissant. Ce ne sont pas moins de dix marchés publics majeurs qui ont été gérés par Spontis, en faveur de ses actionnaires clients. La mise en concurrence, les efforts de standardisation et l'optimisation des processus ont créé en 2009 des économies de CHF 15 millions pour les

partenaires. Les consommateurs en bénéficient grâce à une réduction des frais d'acheminement (timbre). Les réflexions stratégiques entamées par Spontis en 2008 ont abouti à fin mai 2009. Leur mise en œuvre a débuté. Elles permettront d'élargir la palette des produits et offriront une efficacité organisationnelle accrue pour ses clients.

Contrôle de gestion et comptabilité analytique

Le reporting mensuel a été adapté pour permettre au Comité de Direction de suivre les activités du Groupe selon une segmentation cohérente avec les nouvelles exigences issues de la LApEI. Des tableaux de bord adéquats ont été mis en place pour répondre efficacement aux attentes probables du régulateur, l'EiCom.

L'analyse pertinente des projets d'investissements ainsi que de la marge des activités commerciales a permis des prises de décision conformes aux objectifs de rentabilité à long terme du Groupe.

Comptabilité financière

La mise en production de la numérisation des factures a simplifié le processus de validation et de paiement des fournisseurs. Une augmentation importante du volume peut désormais être absorbée sans difficulté.

Nous avons continué nos efforts pour améliorer la documentation et l'efficacité de notre Système de Contrôle Interne (SCI) entré en vigueur en 2009.

L'évolution continue des normes comptables (IFRS) nous demande une adaptation fréquente de notre comptabilité et de nos travaux de clôture. Par exemple, la nouvelle norme IFRS 8 « segment reporting » a été introduite et présentée pour la 1^{ère} fois dans les états financiers intermédiaires du 30 juin 2009.

L'intégration des sociétés récemment acquises a demandé d'intenses efforts pour adapter leurs processus à ceux du Groupe.

Trésorerie

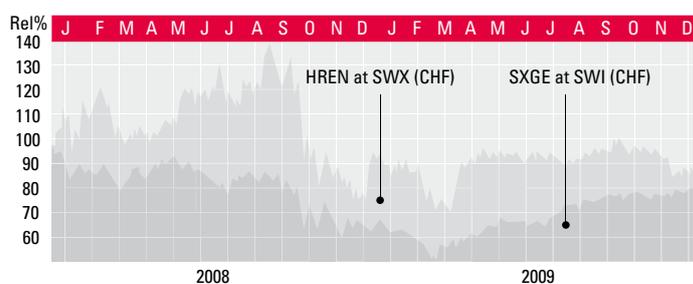
Nous cherchons en permanence à améliorer la qualité des prévisions de flux des liquidités en vue d'optimiser notre gestion, et surveillons constamment l'évolution de nos contreparties bancaires.

La gestion prudente de nos liquidités doit servir à financer, en premier lieu, les importants investissements planifiés. Nous avons terminé les actions nécessaires pour permettre à Romande Energie Holding SA d'agir en tant que « Banque » du Groupe pour financer les projets actuels et futurs de ses sociétés.

Dans le cadre de l'institution de prévoyance professionnelle, les turbulences des marchés nous ont conduits à réévaluer la pertinence de notre ALM (analyse de congruence actif-passif et détermination des besoins de financement à long terme). Les conclusions nous amènent à conserver notre allocation stratégique actuelle dans le but de reconstruire les provisions nécessaires à une gestion équilibrée des engagements de la Fondation. A plus longue échéance, la baisse du taux technique décidée par la Caisse au début 2010 aura une influence positive sur les besoins de financement.

L'action Romande Energie Holding

Après avoir assuré un rôle de valeur défensive dans un marché baissier en 2008 (-5 % pour notre action contre un Swiss Performance Index (SPI) à -34 %), l'action nominative Romande Energie Holding est restée en retrait (-7,3 %) de la reprise boursière de 2009 (SPI + 18,8 %). En performance relative, sur les deux années écoulées, notre action (HREN) a réalisé un meilleur résultat que l'indice SPI (SXGE) comme le montre le graphique ci-dessous :



Ressources humaines, services généraux & sécurité

Le Groupe Romande Energie veut être un employeur de référence, capable d'attirer, de retenir et de motiver les collaborateurs présentant les meilleures qualités professionnelles et aptitudes indispensables à la création de plus-value pour le Groupe et sa clientèle.

Objectif stratégique	Initiatives	Actions
1. Équité interne	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer l'équité interne en ce qui concerne les salaires et les avantages. 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'une nouvelle structure de politique RH qui tienne compte de l'évolution de notre Groupe. - Révision du système de rémunération de Romande Energie SA et Romande Energie Commerce SA
2. Développement des compétences	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux collaboratrices et collaborateurs de se développer professionnellement et personnellement. - Assurer l'adéquation des compétences du titulaire à son rôle. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nos cursus de formation pour les cadres intermédiaires continuent. Ce ne sont pas moins de 60 managers qui ont suivi cette formation très complète qui remporte un franc succès. Pour rappel, il s'agit d'une formation de 23 jours, qui traite non seulement des différents thèmes d'entreprise (finances, marketing, technique et RH) mais également des thèmes de management et de développement personnel. - Nos cadres supérieurs ont pratiquement tous terminé avec succès leur cursus de formation auprès du CRPM, dont l'objectif est de poursuivre le développement de leurs compétences. - Notre catalogue de formation offre des possibilités de développement à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du Groupe. - Mise en place d'un pool de relève, afin de développer nos futurs cadres supérieurs.
3. Communication	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer un échange d'informations ouvert et transparent entre les différents niveaux hiérarchiques. - Avoir des collaboratrices et collaborateurs bien informés. - Fédérer les collaboratrices et collaborateurs de nos différentes entreprises. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des bornes d'information informatisées sont installées sur tous les sites, à l'attention des collaborateurs qui n'ont pas d'ordinateur. - La communication interne est intensifiée, grâce aux visites du Directeur Général sur tous les sites. - Organisation de deux événements phares : <ul style="list-style-type: none"> - Projet « ensemble au sommet » : 45 personnes ont gravi le Bishorn qui culmine à 4100m. - Revue Romande Energie, spectacle écrit, monté et joué par les collaborateurs et présenté à la soirée du personnel.
4. Santé & sécurité	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la santé et à la sécurité de nos collaboratrices et collaborateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Audits de sécurité réguliers dans tous les secteurs du Groupe. - Vaccination contre la grippe saisonnière. - Développement et mise en production d'un système de gestion des absences.

**Notre concept
santé & sécurité au travail
s'est révélé à nouveau
performant.**

Santé & sécurité

Maintien du taux d'accidents professionnels et non professionnels

En termes d'objectif, les résultats obtenus sont globalement bons. En effet, cette année encore, grâce à l'engagement de nos collaborateurs, nous avons réussi à maintenir la fréquence des accidents à un niveau bas (3,9 % non-pondéré) bien que légèrement supérieur à l'année précédente. Cela porte ses fruits puisque nous faisons diminuer de manière significative nos coûts directs et indirects y relatifs. A titre d'exemple, nous pouvons relever que les heures non travaillées pour cause d'accidents professionnels ont diminué de 90 % par rapport à 2005 et de 49 % par rapport à 2008.

Ces excellents résultats, qui découlent de notre forte politique de prévention, nous positionnent parmi les entreprises leaders en matière de prévention (benchmark avec VSE-AES, les entreprises électriques romandes et les données de notre assureur LAA).

Les campagnes de sensibilisation relatives à la prévention des accidents non professionnels ont influencé positivement nos résultats puisque nous avons pu mesurer une légère baisse de la fréquence (12,2 % contre 13,1 % en 2008).

La santé, une préoccupation grandissante

Notre Groupe propose également de nombreuses activités en faveur de la santé des membres de son personnel. Les actions avec les ligues de la santé, la vaccination contre l'encéphalite à tiques, la mise sur pied d'un plan de gestion d'une pandémie grippale, les campagnes de vaccination contre la grippe saisonnière et les abonnements fitness avec rabais sont des exemples de notre engagement dans ce domaine.

Concept de gestion des absences

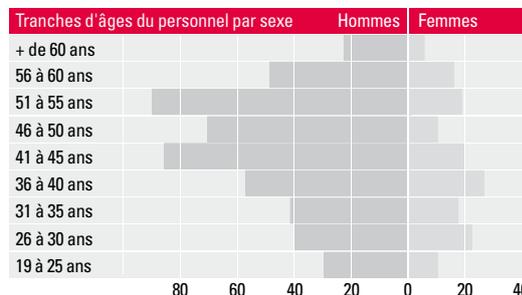
Le concept mis en place au début de l'année montre des premiers

résultats encourageants. Pour rappel, nous voulons gérer cette problématique d'une manière positive, tout d'abord en agissant en amont, c'est-à-dire en proposant des mesures afin d'éviter les absences, par une observation du climat de travail dans une équipe, puis gérer la période durant l'absence, afin de favoriser le rétablissement de la collaboratrice ou du collaborateur le plus rapidement possible ; enfin accompagner le retour de la personne dans son environnement professionnel. De manière à gérer cette problématique, des tableaux de bord ont été mis à la disposition des responsables hiérarchiques.

A cet effet, toutes les personnes avec fonction de conduite ont suivi une formation de deux jours.

Quelques chiffres clés	2009	2008
Absences maladies en %	3.37 %	3.67
Fluctuation du personnel en %	7.6 %	7.06
Ancienneté moyenne (en années)	12.31	14.01
Age moyen	43.34	43.90

Effectifs du personnel (y compris temps partiel)	2009
Romande Energie SA	620
Romande Energie Commerce SA	96
Effitec SA	15
SECVI SA	10
Tecfor SA	17
Enerbois SA	3
FGB SA	7
Total	776



Accidents prof.	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nb accidents	44	17	24	21	21	24
Fréquence non pondérée [%]	6.72	2.6	3.69	3.41	3.52	3.97
Absentéisme [j]	652	881	242	223	165	85

Accidents non-prof.	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nb accidents	100	129	121	102	78	74
Fréquence [%]	15.27	19.66	18.6	16.6	13.1	12.2
Absentéisme [j]	394	461	647	873	593	689

Caisse de pensions

Le personnel de Romande Energie SA, Romande Energie Commerce SA et Effitec SA est affilié pour la prévoyance professionnelle auprès de la Caisse de pensions de Romande Energie. Au 31.12.2009 :

- Cette Caisse autonome compte 601 assurés actifs et 602 bénéficiaires de rentes.
- La Caisse détient une fortune disponible de CHF 392,581 millions, contre des engagements de CHF 343,868 millions, dont CHF 46,365 millions de réserves techniques.
- Son degré de couverture selon l'article 44 OPP2 s'élève au 31.12.2009 à 100,6 %, calculé sur la base d'un taux d'intérêt technique de 4 %. La décision du Conseil de fondation de diminuer le taux d'intérêt à 3 % sur les engagements des pensionnés existants au 31.12.2009 diminue le degré de couverture à 98,2 %.
- Le mode de financement est la primauté des cotisations.
- L'intérêt octroyé sur les avoirs des personnes actives durant l'année 2009 a été supprimé pour compenser les pertes sur les titres. De son côté, l'entreprise a effectué un versement à bien plaie de 5 millions de francs, et un autre montant de 5 millions a été attribué à la Fondation en tant que réserve de contributions patronales.

Pour l'année 2010, l'intérêt sur les avoirs de veillesse a été fixé de manière prudente à 1 %.

- Le Conseil de Fondation a entièrement révisé l'organisation de notre Caisse de pensions, en la faisant passer du statut de fondation commune à celui de fondation collective. Cette modification a pour but de permettre aux sociétés rejoignant le Groupe de fonder leur plan de prévoyance sur les besoins de leur secteur d'activité. Elle est effective depuis le 1^{er} janvier 2010.

Fondations patronales de prévoyance

Le personnel de Romande Energie SA et de Romande Energie Commerce SA bénéficie de prestations au travers de deux fondations patronales. Les buts de ces deux fondations sont d'aider les membres du personnel à faire face aux conséquences économiques pouvant découler de la retraite, du décès, de la maladie, d'accidents ou de tout événement dont les collaboratrices et collaborateurs ne sont pas responsables. La fortune de ces deux fondations s'élève au 31.12.2009 à CHF 11'945 millions. La dissolution d'une des deux fondations patronales a été validée par l'autorité de surveillance. La fortune libre sera répartie durant l'année 2010 entre la fondation patronale de Romande Energie et la Caisse de secours du VMCV.

Services généraux

Romande Energie SA, au travers des services généraux, gère toutes

ses activités hors du core business. Les principales prestations sont du domaine de l'intendance, l'imprimerie, la gestion du parc de véhicules, le garage, la technique des bâtiments et conciergerie, l'immobilier et l'atelier.

Objectif d'entreprise pour une utilisation rationnelle de l'énergie

Romande Energie poursuit son action pour une utilisation plus rationnelle de l'énergie consommée au sein de l'entreprise. Cette démarche touche l'ensemble des énergies, qu'il s'agisse de l'électricité, du domaine du chauffage climatisation ventilation (CVC) ou des carburants.

Après une réduction de 5,96 % en 2007 et de 3,06 % en 2008, la Direction a décidé de fixer un objectif de réduction supplémentaire de 2 % sur l'ensemble de la consommation énergétique en 2009. Nous avons légèrement dépassé cette cible, puisque nous avons réduit notre consommation d'énergie de 2,15 %. Pour y parvenir, de nombreuses modifications techniques ont été apportées à nos bâtiments avec le soutien des collaboratrices et collaborateurs qui ont été appelés à adapter leur comportement, en suivant quelques recommandations de base, utilisables en fonction des types de consommation.

Gestion des risques et audit interne

Gestion des risques « corporate »

L'année 2009 a permis à l'ARM (Service Audit et Risk Management) de mettre en œuvre une refonte méthodologique de la cartographie des risques dits corporate, soit des risques opérationnels inhérents aux diverses activités du Groupe Romande Energie. Cette refonte est notamment axée sur un nouveau référentiel d'analyse unique et transversal au Groupe, et sur de nouvelles méthodes de reporting. Ce dispositif uniforme sera par la suite étendu à la gestion des risques projets.

La gestion des risques liés au portefeuille énergie est traitée séparément des risques corporate.

Processus

La cartographie des risques est établie à partir des connaissances des collaborateurs « CGR » (Correspondants de la Gestion des Risques) directement concernés par les métiers analysés. Le cercle des CGR, qui sera complété en 2010, est actuellement composé de 18 membres, occupant dans la majorité des cas une position de chef de service.

La mise à jour de la cartographie est coordonnée par l'ARM qui établit un reporting semestriel au comité de direction. Ce dernier est informé des risques prépondérants de chaque Unité d'affaires et détermine sur cette base les risques majeurs du Groupe, lesquels sont finalement rapportés au conseil d'administration.

Bien que les reportings ne soient planifiés que semestriellement, la gestion des risques est une tâche quotidienne ; il incombe aux CGR d'aviser l'ARM en cas d'évolution notoire de la situation entre les jalons de reporting.

Refonte méthodologique

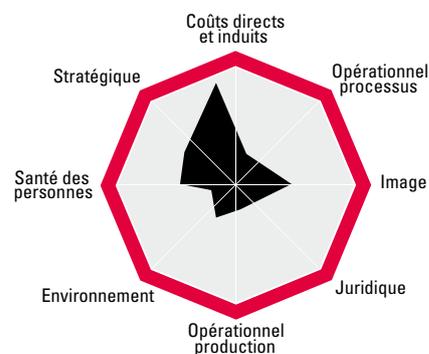
Le modèle implémenté propose une analyse des risques selon trois axes : probabilité, maîtrise et gravité des risques. Le positionnement sur ces axes permet de déterminer l'état de criticité d'un risque donné et met en évidence la nécessité ou non d'un plan d'actions.

La méthode met un accent très fort sur le principe d'équivalence des enjeux. La gravité, soit l'estimation des conséquences d'un risque, est systématiquement évaluée sur la base de huit enjeux distincts, à savoir : les coûts (directs et induits), l'aspect juridique, la santé des personnes, la stratégie, les aspects opérationnels liés à la production, l'environnement, l'image et les aspects opérationnels liés aux processus de travail. Des échelles de quantification dédiées à chacun des enjeux permettent une évaluation systématique des niveaux de risque, et le principe d'équivalence garantit une importance égale entre les enjeux.

Le graphique suivant montre comment on visualise les types de risques encourus ainsi que leur importance relative estimée. Concrètement, il s'agit d'une évaluation des conséquences par thème d'analyse, tenant compte de la totalité des risques opérationnels et de leur probabilité de sur-

nance, permettant ainsi d'estimer l'exposition relative du Groupe aux catégories d'enjeux introduites précédemment.

Importance relative des enjeux dans la cartographie des risques du Groupe Romande Energie



Les qualités de la méthode ne dispensent cependant jamais les organes supérieurs de la société d'une réflexion indépendante des instruments mis en place.

Risques majeurs

La cartographie 2009 recense une centaine de risques, desquels sont extraits une vingtaine de risques qualifiés de « majeurs ». L'une des thématiques centrales traitées par la cartographie des risques majeurs concerne les productions décentralisées à partir d'énergies renouvelables, impliquant d'importants enjeux stratégiques, d'image, financiers et opérationnels. D'autres problématiques, telles que les risques de marché, de volume ou de volatilité des résultats des sociétés associées impactent de manière importante l'enjeu financier. Finalement, les aspects directement liés à la santé des personnes font partie des préoccupations permanentes du Groupe ; les risques d'exposition à l'amiante ou encore les conséquences découlant d'un éventuel non-respect des règles de sécurité sont explicitement cités dans la cartographie des risques majeurs du Groupe Romande Energie.

Les risques liés à la volatilité des marchés et aux volumes font l'objet d'analyses et de reportings spécifiques. Les portefeuilles d'approvisionnement et de vente d'énergie ont été surveillés durant l'année au travers des processus et de l'outil mis en place l'année précédente. Les indicateurs du type Value-at-Risk (VaR) et volume ouvert ont été utilisés par le Middle office pour mesurer et contrôler les risques liés à ces portefeuilles.

Audit interne

L'audit interne s'inscrit dans la complémentarité du risk management en procédant ponctuellement à des analyses détaillées. En 2009, 3 audits ont été réalisés. Deux d'entre eux concernaient la problématique du comptage de l'énergie, le troisième ayant trait aux marchés publics.

Direction et cadres

Etat au 1^{er} mars 2010

Comité de direction

– Pierre-Alain Urech –
directeur général

– Denis Matthey –
directeur Finances
Informatique et Logistique

– Jean-Pierre Mitard –
directeur Romande Energie
Commerce SA

– Philippe Mueller –
directeur Unité d'affaires
Environnement

– Claude Ruch –
directeur Ressources humaines
Services généraux et Sécurité

– Yves Zumwald –
directeur Distribution
dès le 1^{er} septembre 2009

– Karin Devalte –
responsable communication
institutionnelle

– Olivier Rapin –
secrétaire général

État-major de la direction générale

– Martin Bettler –
ingénieur d'études générales

– Pierre Oberson –
conseiller juridique et suppléant
du secrétaire général

– Jean-François Pilet –
audit interne et management
des risques

Ressources humaines, Services généraux et Sécurité

– Christian Bieri –
prévention et sécurité

– Fabio Corelli –
responsable rémunération
et fonds de pension

– Jean-Daniel Habegger –
délégué Ressources humaines
(secteurs administratif, commercial
et environnement)

– Jean-Frédéric Pache –
services généraux

– Jean-Georges Walter –
délégué Ressources humaines
(Distribution)

Finances, Informatique et Logistique

– Cédric Favre –
contrôle de gestion

– René Lauckner –
trésorerie

– Luc Pittet –
comptabilité financière

– Pascal Rossé –
coordinateur informatique

– Robert Torday –
logistique et plate-forme Spontis

Romande Energie Commerce SA

– Jean-Claude Auch –
service clientèle

– Marcel Bosset –
back office

– Claude Butty –
gestion énergie

– François Fellay –
marketing et business development

– Christian Grognez –
relations partenaires

– Jean-Jacques Perrenoud –
études et réalisations

– Stéphane Rinsoz –
ventes aux professionnels

Distribution

– Thierry Chollet –
technique clientèle et contrôle

– Roger Joss –
exploitation

– Frédéric Lin –
asset manager

– Nadia Nibbio –
conception

– Pascal Wicky –
construction

Production / Romande énergie Renouvelable

– Georges Locher –
production énergie renouvelable

– Pierre Porchet –
efficience énergétique

Effitec SA

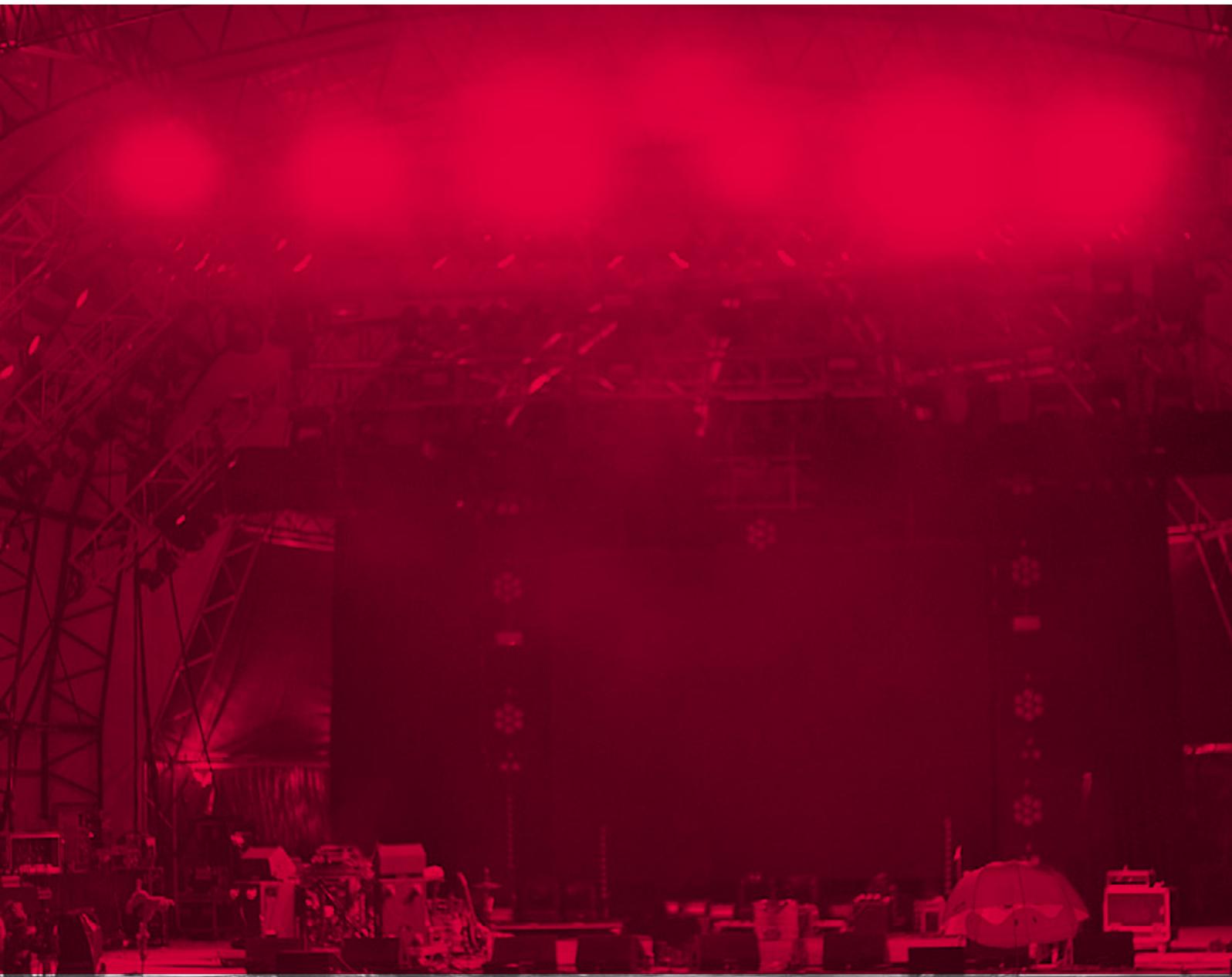
– Jean-Claude Chevalley –
directeur

HC SA

– Jean-Baptiste Henry de Diesbach –
directeur

SECVI SA (réseaux de Champéry et Val-d'Illeiz)

– Alex Gex-Collet –
directeur



Chiffres clés

		2009	2008
Finances			
Chiffre d'affaires net consolidé	Mio CHF	583,7	572,5
Bénéfice net consolidé	** Mio CHF	713,0	122,7
Ratio résultat net / chiffre d'affaires consolidé	%	122,2	21,4
EBITDA* consolidé	Mio CHF	98,9	129,8
Investissements en immobilisations corporelles	Mio CHF	128,3	71,4
Immobilisations corporelles brutes, cumulées au 31 décembre	Mio CHF	1 706,5	1 591,1
Dividende proposé par action Romande Energie Holding SA (nominal de CHF 25.–)			
– Dividende ordinaire	CHF	22.–	22.–
– Dividende extraordinaire	CHF	10.–	0
	CHF	32.–	22.–
* Earnings before interest, taxes, depreciations and amortisations			
** Résultat exceptionnel en 2007 lié à la part du Groupe aux résultats des sociétés associées			
Mouvements d'énergie			
Énergie produite	GWh	398	462
Consommation des réseaux de Romande Energie SA	GWh	2 787	2 792
Installations et réseaux			
Usines			
Nombre		11	11
Puissance totale installée	MW	143	143
Nombre de postes de transformation			
Haute / moyenne tension		37	37
Nombre de stations transformatrices		3 065	3 044
Réseaux			
Lignes aériennes	km	2 160	2 134
Câbles souterrains	km	7 296	6 961

	2009	2008
Clients / Habitants desservis par les réseaux de Romande Energie et de ses filiales		
Clients alimentés en basse tension (190 000 clients)		
Habitants desservis	355 000	348 000
Communes desservies	318	319
Énergie livrée	GWh 1 514	1 512
Enerdis (coopérative de nos 8 partenaires-distributeurs)		
Habitants desservis	114 000	112 000
Communes desservies	30	30
Énergie acheminée par Romande Energie	GWh 616	598
Clients alimentés en haute et moyenne tension (industrie, autres entreprises électriques, traction, etc.)		
Énergie livrée	GWh 545	572
Ventes hors réseau	GWh 269	359
Collaborateurs		
Effectif (en équivalents plein temps) au 31 décembre 2009, y compris 25 apprentis	663	643
Clients alimentés par Romande Energie Commerce SA et partenaires-distributeurs alimentés par Romande Energie SA, ventes hors réseaux et power balancing		
Fournitures 2009 :	GWh 3 186	
<p>Clients Romande Energie Commerce SA Dès 2010 : 280 000, représentant une population de 500 000 habitants.</p>		

Réseau de distribution

**Réseaux de Romande Energie
et de ses filiales au 31 décembre
2009 et Partenaires-distributeurs
raccordés au réseau
de Romande Energie**

● Romande Energie

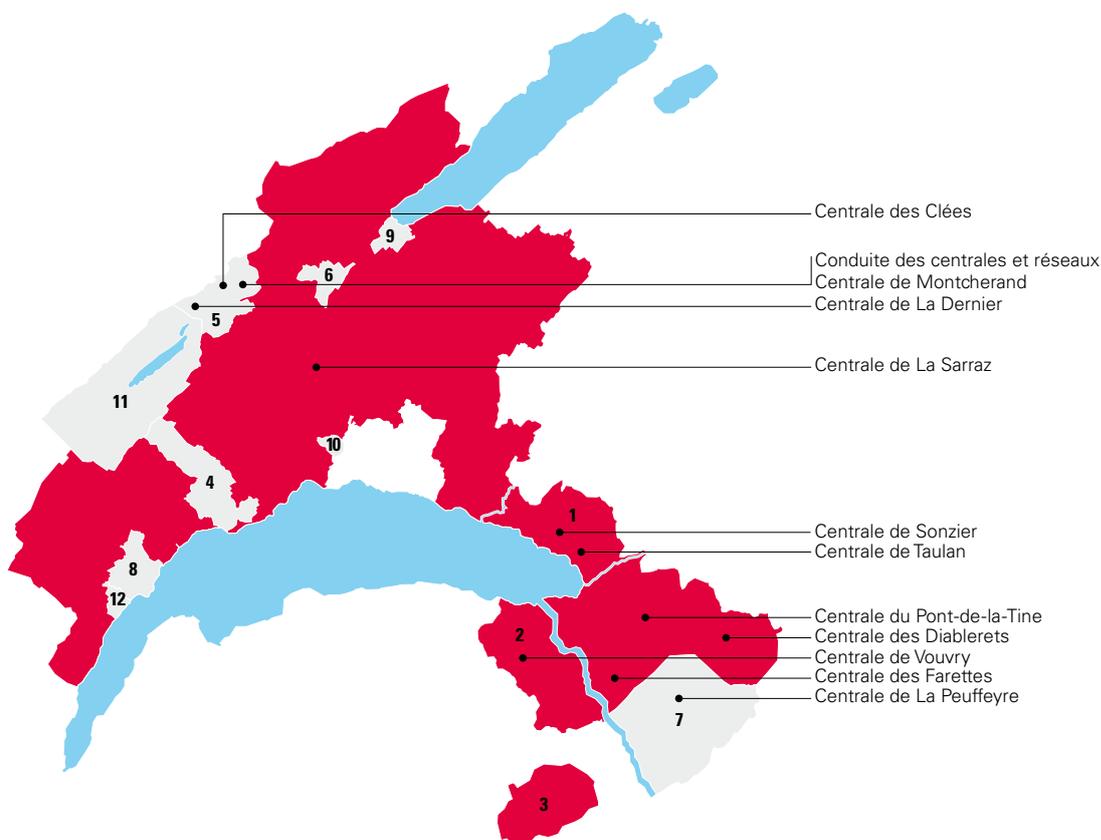
● Sociétés filles

1. Société électrique Vevey-Montreux
2. Société électrique du Bas-Valais
3. Société électrique de Champéry
Val-d'Illeiz

● Partenaires-distributeurs raccordés au réseau de Romande Energie

- 4.* Société électrique des forces de l'Aubonne
 - 5.* Société électrique du Châtelard
 - 6.* Société des usines de l'Orbe
 - 7.* Forces motrices de l'Avançon SA
 - 8.* Société électrique intercommunale de La Côte SA
 - 9.* Services des énergies d'Yverdon-les-Bains
 - 10.* Service d'électricité de Bussigny-près-Lausanne
 - 11.* Société électrique de la Vallée de Joux SA
 - 12.* Services industriels de Nyon
- } Vallée de l'Orbe énergies holding SA

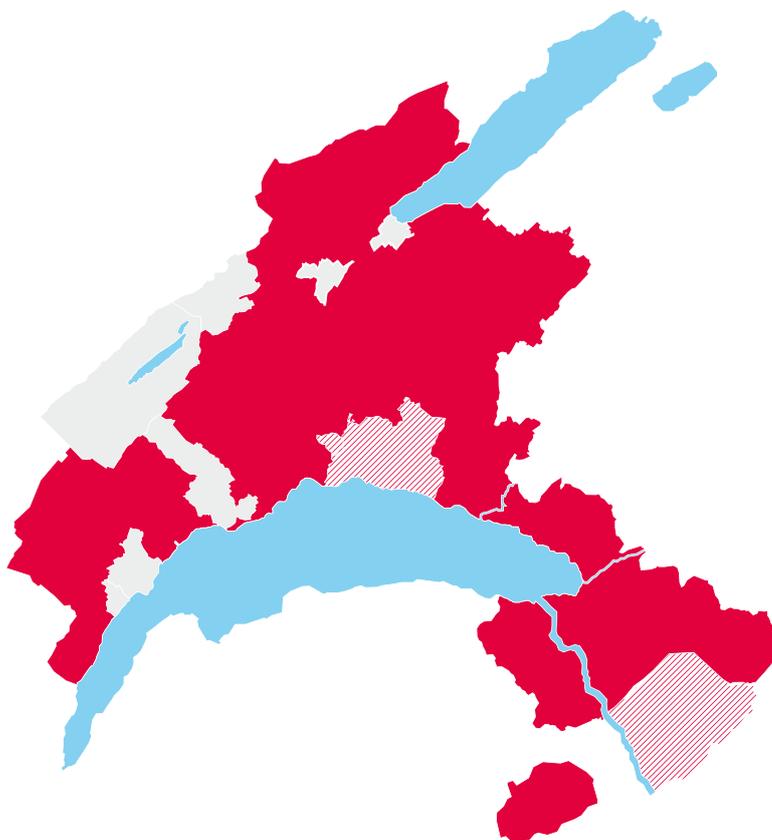
* Membres d'ENERDIS, coopérative d'achat d'énergie



Réseaux des partenaires de Romande Energie Commerce SA

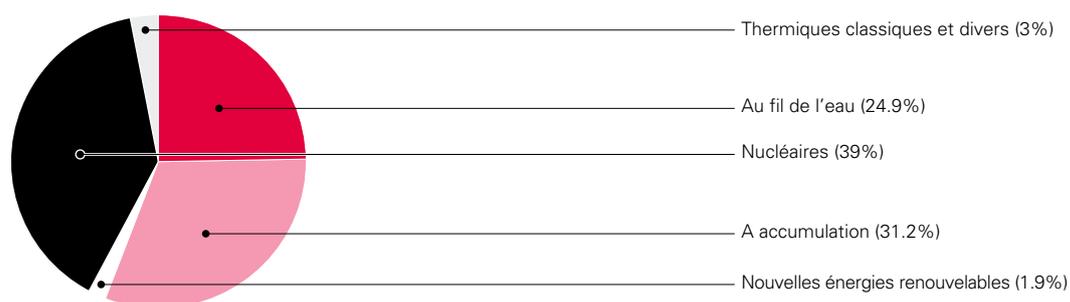
Fourniture d'énergie par Romande Energie Commerce SA

- Romande Energie et filiales
 - SEVM
 - SEBV
 - Société électrique de Champéry Val-d'Ille
- ◉ SIE S.A., Service intercommunal de l'électricité
(Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens)
Lausanne (en consortium pour les clients éligibles)
 - Bussigny
 - Pully
 - Romanel-sur-Lausanne
 - Belmont-sur-Lausanne
 - Paudex
 - Forces Motrices de l'Avancon SA (à partir du 1^{er} juillet 2010)

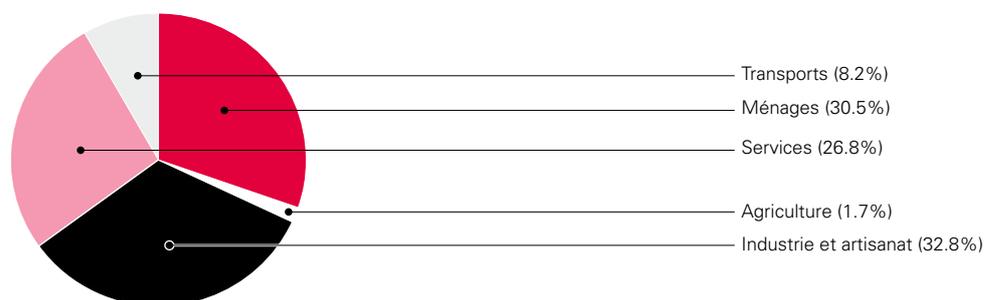


Production et consommation nationales d'électricité

Electricité produite en Suisse (moyenne)



Electricité consommée en Suisse









Gouvernement d'entreprise

Sommaire

–37–

Structure du Groupe et actionariat

–38–

Structure du capital

–40–

Conseil d'administration

–48–

Direction générale

–53–

Rémunérations, participations et prêts

–55–

Droits de participation des actionnaires

–55–

Prise de contrôle et mesures de défense

–56–

Organe de révision

–57–

Politique d'information

Adresse Internet : www.romande-energie.ch/URL 194.124.254.13
(La numérotation de ce chapitre se réfère à la « directive concernant les informations relatives à la Corporate Governance » de SIX Exchange Regulation, du 29 octobre 2008).

Le Groupe Romande Energie suit par ailleurs la plupart des recommandations du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise.

En 2009, le conseil d'administration a procédé à une autoévaluation des compétences réunies en son sein et de son fonctionnement, ceci avec l'aide d'un consultant extérieur.

1. Structure du groupe

1.1 – 1.1.1

Romande Energie Holding SA, dont le siège est à CH –1110 Morges, est cotée à la Bourse SIX de Zurich (No valeur 2.560.733, code ISIN CH 0025607331). Elle a été fondée en 1901 sous le nom de Compagnie vaudoise des forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe. Elle a été cotée dès ses origines à la Bourse de Lausanne. Après déduction des actions propres détenues, sa capitalisation boursière est de CHF 2,020 milliards au 31.12.2009.

Romande Energie Holding SA est la société faitière du Groupe Romande Energie. Elle n'a pas d'activité opérationnelle. Elle est domiciliée à la rue de Lausanne 53 à 1110 Morges.

Romande Energie SA, filiale de Romande Energie Holding SA, est la plus importante société opérationnelle du Groupe.

L'essentiel de l'activité du Groupe consiste dans la production, la distribution et la vente d'énergie électrique.

Depuis la mi-année 2009, le Groupe comprend une nouvelle filiale :

Tecfor SA à Troistorrents

Il s'agit d'une société de forage, dont le Groupe a racheté l'entier du capital-actions en rapport avec la nouvelle activité de vente et d'installations de pompes à chaleur.

Nous rappelons encore que la Société de distribution électrique de Champéry SA (SDEC) a absorbé la Société hydro-électrique, Val-d'Illiez SA (SHEVI), qu'elle détenait à 100 %, avec effet au 1^{er} janvier 2010. La société reprenante a changé son nom en : **Société électrique de Champéry Val-d'Illiez SA.**

1.1.2 — Romande Energie Holding SA est la seule société du Groupe cotée en Bourse (SIX).

1.1.3 — Sociétés faisant partie du périmètre de consolidation au 31.12.2009 : voir la note 36 de l'annexe aux comptes consolidés, page 107.

1.2 Actionnaires importants au 31 décembre 2009

Etat de Vaud *	440 047 actions *	38.60 %
Communes vaudoises *	161 615 actions *	14.21 %
Banque Cantonale Vaudoise*, Lausanne	40 983 actions (dont 9 900 actions *)	3.59 %
Alpiq Holding SA, Neuchâtel	119 039 actions	10.44 %
Groupe e SA, Fribourg	66 080 actions	5.80 %
BKW FMB Energie AG, Berne	57 019 actions	5.00 %
Groupe Romande Energie, Morges	39 174 actions	3.44 %
Solde négociable en bourse	216 043 actions	18.92 %
Total	1 140 000 actions	100,00 %

* Liés par une convention d'actionnaires portant sur des droits de préemption réciproques.

Y compris actions détenues par EOS (0.45 %)

1.3 Participations croisées

Romande Energie Holding SA n'a pas de participations croisées. Il n'y a pas non plus de représentations réciproques dans les conseils d'administration de sociétés cotées.

Alpiq Holding SA, à Neuchâtel, détient 10,44 % du capital de Romande Energie Holding, Groupe e SA, à Fribourg, 5,8 % Banque Cantonale Vaudoise à Lausanne, 3,59 % et BKW FMB Energie AG, à Berne, 5,001 %. Romande Energie Holding ne détient pas d'actions de ces sociétés.

Précisions :

Romande Energie SA détient une participation de 28,72 % dans EOS Holding, laquelle détient 31,4 % de Alpiq Holding SA, qui détient elle-même, comme mentionné ci-dessus, 10,44 % de Romande Energie Holding SA. Monsieur Guy Mustaki, président du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA, est

président du conseil d'administration de EOS Holding SA et siège au conseil d'Alpiq. Monsieur Jean-Yves Pidoux, membre du conseil de Romande Energie Holding, siège également à EOS Holding et à Alpiq. Monsieur Giovanni Leonardi, CEO d'Alpiq, est membre du conseil de Romande Energie Holding SA.

2. Structure du capital

2.1 Capital

Le capital-actions est de CHF 28,5 millions divisé en 1 140 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 25.-. Il existe un capital autorisé de CHF 10,125 millions. Il n'y a pas de capital conditionnel.

Toutes les actions ont les mêmes droits patrimoniaux et sociaux. Il n'y a pas de restrictions de transfert.

2.2 Capital autorisé et conditionnel

Un capital autorisé a été renouvelé par décision de l'assemblée générale

des actionnaires du 8 mai 2008 : CHF 10,125 millions (405 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 25.-). Validité : jusqu'au 8 mai 2010.

Il est prévu de renouveler ce capital autorisé pour deux ans lors de l'assemblée générale des actionnaires du 21 mai 2010.

Conditions et modalités de souscription du capital autorisé Article 6 des statuts

« ... Le conseil d'administration décide du prix et du mode de libération (libération en espèces, par compensation, par apport en nature ou par reprise de biens).

Le conseil d'administration peut exclure le droit de souscription préférentiel des actionnaires et l'attribuer à des tiers lorsque les nouvelles actions sont utilisées pour l'acquisition d'entreprises, de parties d'entreprises, de participations ou de nouveaux projets d'investissements dans le domaine

Variation des fonds propres

CHF 000	Capital-actions	Réserve générale	Réserve pour actions propres	Bénéfice au bilan	Total des fonds propres
Solde au 31 décembre 2006	28 500	5 859	15 268	176 217	225 844
Bénéfice net				87 279	87 279
Dividende payé				-20 343	-20 343
Solde au 31 décembre 2007	28 500	5 859	15 268	243 153	292 780
Bénéfice net				148 833	
Dividende payé				-33 025	-33 025
Solde au 31 décembre 2008	28 500	5 859	15 268	358 961	408 588
Bénéfice net				87 998	87 998
Dividende payé				-24 271	-24 271
Solde au 31 décembre 2008	28 500	5 859	15 268	422 742	472 369

électrique ou dans des secteurs connexes ou pour financer de telles transactions ou, enfin, pour la participation des collaborateurs. »

Il n'y a pas de capital conditionnel.

2.3 Modification du capital au cours des trois derniers exercices

Néant.

2.4 – 2.5 Actions-bons de participation et de jouissance-dividendes

Le capital social est formé de 1 140 000 actions de valeur nominale de CHF 25.–. Toutes les actions ont les mêmes droits sociaux et patrimoniaux. Il n'y a ni bons de participation, ni bons de jouissance.

Dividendes – répartition du bénéfice net

La répartition du bénéfice net par l'assemblée générale est libre sous réserve de l'art. 25 des statuts, qui reprend partiellement l'art. 671 du Code des obligations.

« Cinq pour cent du bénéfice de l'exercice sont affectés à la réserve générale jusqu'à ce que celle-ci atteigne vingt pour cent du capital-actions.

Sont aussi affectés à cette réserve, même lorsqu'elle atteint la limite légale :

- I. après paiement des frais d'émission, le produit de l'émission des actions qui dépasse la valeur nominale tant qu'il n'est pas affecté à des amortissements ou à des buts de prévoyance ;
- II. le solde des versements opérés sur des actions annulées, diminué de la perte qui aurait été subie sur les actions émises en leur lieu et place.

S'agissant d'une société holding, l'al. 2, ch. 3 et l'al. 3 de l'art. 671 ne sont pas applicables.

2.6.1 Restrictions de transfert et inscription des « Nominees »

- Il n’y a pas de restriction de transfert des actions nominatives.
- Les personnes physiques/morales sont enregistrées avec droit de vote sans limite.
- Les inscriptions à titre fiduciaire sont enregistrées sans droit de vote.
- Les autorisations générales d’inscription sont acceptées.
- La société n’imprime pas de demandes d’inscription.
- La société imprime des certificats physiques. **Il est prévu de supprimer cette possibilité lors de l’assemblée générale des actionnaires du 21 mai 2010.**
- Nominee SIS (NS): sans inscription au Registre des actions.
- AREG-data compatible (transmission électronique).

2.6.2 – 2.6.4

Dérogations durant l’exercice. Admissibilité des inscriptions de Nominees. Procédures et conditions auxquelles les privilèges statutaires et les restrictions de transfert peuvent être abolis.

Il n’y a pas de dispositions statutaires spécifiques sur ces points.

2.7 Emprunts convertibles et options

Romande Energie Holding SA n’a pas émis d’emprunts convertibles ni d’options.

3. Conseil d’administration

Le conseil d’administration se réunit en séances d’une demi-journée, en principe au moins cinq fois par année, et chacun de ses comités plusieurs fois par an, en fonction des objets et des préavis à donner au conseil.

En 2009, le conseil s’est réuni neuf fois pour des séances d’une durée approximative de trois heures. Le suivi des affaires, la réflexion stratégique, l’adaptation à l’ouverture du marché de l’électricité, l’étude des possibilités de production complémentaires aux possibilités actuelles du Groupe, et les perspectives financières à moyen terme ont été au centre du travail du conseil d’administration.

3.1 – 3.2 Composition, activités, interdépendances

(voir plus loin).

3.3 Élection et durée de mandat

Le conseil d’administration est composé de onze membres, dont six sont désignés par le Conseil d’Etat

vaudois. Sur ses six délégués, le Conseil d’Etat nomme deux représentants issus des milieux des communes actionnaires.

Les cinq autres membres du conseil d’administration sont élus par l’assemblée générale des actionnaires pour des mandats de 3 ans. Ils sont rééligibles. Il n’est pas prévu d’échelonnement des mandats ou d’élections par séries. Le mandat d’administrateur prend fin au plus tard à l’assemblée générale ordinaire de l’année au cours de laquelle l’administrateur atteint l’âge de 70 ans.

3.1 – 3.2 Composition-qualifications et fonctions des membres du conseil

Tous les membres du conseil d’administration (CA) sont de nationalité suisse. Ils n’exercent actuellement aucune fonction de direction opérationnelle au sein des sociétés du Groupe Romande Energie et n’en ont exercé aucune au cours des trois dernières années.

En 2009, le conseil d’administration a procédé à une autoévaluation avec l’aide d’un consultant extérieur.

Nom	Année de naissance	Depuis	Terme du mandat	Tâches au CA	Tâches dans les comités
• Guy Mustaki	1960	2005	(2010)	Président	Président Stratégie et Corporate Development
Wolfgang Martz	1954	2003	2012	Vice-président	Président Nominations et Ressources humaines
• Laurent Ballif	1951	2007	(2010)	Administrateur	Membre Nominations et Ressources humaines
Christian Budry	1957	2003	2012	Administrateur	Président Finances et Audit
• Paola Ghillani	1963	2009	(2012)	Administratrice	Membre Finances et Audit
Bernard Grobéty	1950	2002	2012	Administrateur	Membre Finances et Audit
• Antoine Lattion	1946	1997	(2010)	Administrateur	Membre Finances et Audit
Giovanni Leonardi	1960	2008	2011	Administrateur	Membre Stratégie et Corporate Development
Jean-Jacques Miauton	1951	1997	2012	Administrateur	Membre Nominations et Ressources humaines
• Jean-Yves Pidoux	1956	2007	(2010)	Administrateur	Membre Nominations et Ressources humaines
• Daniel Schmutz	1943	1992	(2010)	Administrateur	Membre Stratégie et Corporate Development

- Administrateur de droit public désigné par le Conseil d’Etat
Le terme du mandat est de la compétence du Conseil d’Etat.





– Guy Mustaki –



– Wolfgang Martz –



– Laurent Ballif –

Guy Mustaki

Me Mustaki est titulaire d'un doctorat en droit de l'Université de Lausanne et a obtenu un brevet d'avocat en 1991. Il siège au conseil d'administration de Romande Energie Holding SA depuis l'assemblée générale des actionnaires 2005 et préside le Groupe depuis le 19 mai 2006. Il préside le comité Stratégie et Corporate Development du conseil d'administration.

Dans le domaine électrique, Me Mustaki est président d'EOS Holding SA à Lausanne depuis la fin 2008 (auparavant vice-président). Il est membre du conseil d'administration d'Alpiq Holding SA dont il préside le comité des Nominations et rémunérations. Il est administrateur et membre du comité de direction de Grande Dixence SA à Sion et il préside le Comité de pilotage du projet de nouveau palier hydroélectrique sur le Rhône à Bex-Massongex. Par ailleurs, Me Mustaki est membre du conseil d'administration de Lausanne Palace SA et de divers conseils de fondations.

Pratiquant le barreau depuis 1991, Me Mustaki est aussi professeur à l'Université de Lausanne depuis cette même date. Il pratique et enseigne le droit commercial, le droit des sociétés, ainsi que le gouvernement d'entreprise. Il est membre du Conseil économique du Canton de Vaud.

Wolfgang Martz

M. Martz est ingénieur agronome EPFZ. Membre du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA depuis 2003, il en est devenu le vice-président en 2004. Il préside le comité Nominations et Ressources humaines et est invité à toutes les séances du comité Stratégie et Corporate Development.

Dans le domaine électrique, M. Martz siège au conseil de Romande Energie Commerce SA et d'EOS Holding SA à Lausanne, M. Martz est président du conseil d'administration de Schumacher AG à Schmitten (FR), vice-président des Salines de Bex SA, de SOCIM Société coopérative immobilière Montreux, à Montreux, de l'Union patronale suisse et de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, ainsi que membre des conseils d'administration de Schenk Holding SA à Rolle, de Stéphane Mauron SA à Estavayer-le-Lac, de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud et de la société coopérative PharmaciePlus à Bremblens.

Après un premier emploi de 4 années dans l'aide au développement, en Afrique, M. Martz rejoint le Groupe Nestlé, dans le secteur laitier (Nestec) pendant 4 ans, puis continue sa carrière en tant que partenaire dans une société de consultance en gestion durant 4 ans. Il est nommé directeur général du Groupe Minoteries en avril 1990, poste qu'il occupera jusqu'en 2005. Il est actuellement partenaire du bureau Tulum SA à Caslano (TI), conseil en stratégie et développement d'entreprise. M. Martz a présidé le conseil communal de Montreux en 2007.

Laurent Ballif

M. Ballif est licencié en sciences politiques de l'Université de Lausanne. Il est entré au conseil d'administration de Romande Energie Holding lors de l'assemblée générale ordinaire 2007. Il fait partie du comité Nominations et Ressources humaines.

En matière énergétique, M. Ballif a siégé au conseil d'administration de la Société électrique Vevey-Montreux de 2006 à 2008 (année du rachat de la totalité des actions de cette société par Romande Energie Holding), en tant que représentant des communes actionnaires. C'est à ce titre qu'il a d'abord été désigné par le Conseil d'Etat pour le représenter au sein du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA. M. Ballif siège au conseil d'administration de diverses sociétés parapubliques en rapport avec l'administration de la Ville de Vevey, dont il est le syndic.

M. Ballif a commencé sa carrière en tant que journaliste à l'Est-Vaudois, à Montreux. Il a ensuite été durant près de vingt ans entraîneur de natation à Vevey, puis dirigeant dans cette activité, avec une formation d'entraîneur national et une fonction de président romand de la fédération suisse. Il est titulaire d'un diplôme de la première volée des managers du sport formés à l'Institut de Hautes Etudes en Administration Publique (IDHEAP) à Lausanne.

Actif en politique depuis le milieu des années 80, M. Ballif a été secrétaire cantonal du Parti socialiste vaudois durant sept ans, avant d'occuper le poste de secrétaire général de l'IDHEAP de 1995 à 2000. Déjà député au Grand Conseil depuis 1994, il est élu en 2001 à la Municipalité de Vevey, et se consacre depuis lors exclusivement à ses mandats politiques. En 2006, il a accédé à la syndication de sa ville.



– Christian Budry –



– Paola Ghillani –



– Bernard Grobéty –

Christian Budry

M. Budry est licencié en sciences économiques et sociales de l'Université de Fribourg et est titulaire d'un diplôme fédéral d'expert-comptable. Membre du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA depuis 2003, il préside le comité Finances et Audit depuis le 1^{er} janvier 2005.

M. Budry est membre de différents conseils d'administration de sociétés de Bobst Group et, depuis 2005, il siège au conseil d'administration de PubliGroupe SA à Lausanne, dont il préside le comité d'Audit.

Après avoir débuté son parcours professionnel chez Ernst & Young SA, en tant qu'auditeur, puis responsable de l'audit pour la Romandie et ensuite responsable pour la Suisse du marché « Manufacturing, Technology & Energy » (1983-2001), il est depuis 2001 directeur des finances et membre du comité de direction de Bobst Group, à Prilly.

Paola Ghillani

Déléguée par le Conseil d'Etat vaudois dans le conseil d'administration de Romande Energie Holding SA à partir du 15 mai 2009, Mme Ghillani est titulaire d'un diplôme fédéral de pharmacienne de l'Université de Lausanne ainsi que de deux diplômes de l'IMD de Lausanne, le premier en International General Management for Executive, le second en International Program for Board Management. Mme Ghillani fait partie du Comité Finances et Audit de notre conseil d'administration.

Mme Ghillani commence sa carrière chez Ciba/Novartis. Après avoir passé la première partie de sa vie professionnelle dans les multinationales, elle devient, en 1999, CEO de la Fondation Max Havelaar, un des principaux acteurs du commerce équitable. Durant la même période, elle est membre du conseil d'administration de FLO International (Fair Trade Labeling Organisations) dont elle assure la présidence de 2001 à 2005.

Le 1^{er} septembre 2005, Mme Ghillani crée sa propre entreprise, Paola Ghillani & Friends SA, active dans le conseil en stratégie et gestion d'entreprise ainsi que dans la promotion et la mise en place concrète du développement durable et de l'éthique dans l'économie.

Mme Ghillani siège au conseil d'administration de différentes sociétés, dont Migros et Helvetia Holding AG, et fait partie de comités d'experts de fonds de placement durables.

Bernard Grobéty

M. Grobéty est expert diplômé en finance et controlling. Il est administrateur de Romande Energie Holding SA depuis 2002 et il siège au comité Finances et Audit. M. Grobéty est membre du conseil de Romande Energie Commerce SA.

Jusqu'à mi-2009, M. Grobéty occupait le poste de directeur général adjoint, secteur finances, du Groupe Vaudoise Assurances. En plus de sa fonction de juge au Tribunal d'arrondissement de Lausanne, il siège aux conseils d'administration du Fonds de compensation de l'Assurance vieillesse et survivants à Genève, de Hotela Assurances SA à Montreux, de la Clinique de La Source à Lausanne et de la Coopérative romande de cautionnement CRC PME à Pully. Il est aussi président de Loginco, coopérative d'habitations, à Lausanne.

C'est dans le Groupe Vaudoise Assurances (dès 1972) que M. Grobéty a accompli la plus grande partie de sa carrière.



– Antoine Lattion –

Antoine Lattion

M. Lattion a suivi une formation commerciale. Membre du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA depuis 1997, il fait partie du comité Finances et Audit.

Dans le domaine électrique, M. Lattion préside la Société électrique du Bas-Valais, et il siège au conseil de Romande Energie Commerce SA.

M. Lattion est gérant de la Banque Cantonale du Valais à Collombey-Muraz depuis 1985 et il assume la fonction de préfet de Monthey depuis 2002. Il préside l'Association du développement régional du Bas-Valais et le comité de direction de l'Hôpital du Chablais. Il est administrateur de plusieurs sociétés parapubliques, institutions et fondations suisses.

M. Lattion a occupé différentes fonctions au sein de la Commune de Collombey-Muraz, à savoir : secrétaire communal de 1968 à 1977, directeur administratif de la Commune de 1977 à 1985, puis président de la Commune de 1985 à 2000. Il a été député au Grand Conseil valaisan de 1977 à 1993.



– Giovanni Leonardi –

Giovanni Leonardi

M. Giovanni Leonardi, directeur général d'Alpiq Holding SA à Neuchâtel, est ingénieur en électrotechnique, diplômé de l'EPFZ. Il est entré au conseil de Romande Energie Holding SA à l'assemblée générale des actionnaires 2008. Il est membre du comité Stratégie & Corporate Development.

M. Leonardi a travaillé dans différents bureaux d'ingénieurs avant d'entrer au service du Groupe Atel en 1991. Il en est devenu le directeur général en 2004. A la suite de la réunion des actifs d'EOS Holding et d'Atel Holding, cette dernière est devenue le Groupe Alpiq en janvier 2009. M. Leonardi en est le directeur général. Il est membre de différents conseils d'administration de sociétés filiales et associées à Alpiq. Il est président de la Società Elettrica Sopracenerina à Locarno, et vice-président de Swisselectric à Berne.

Jean-Jacques Miauton

M. Miauton a suivi une formation commerciale, avec une spécialisation dans les aciéries en 1974. Membre du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA depuis 1997, il fait partie du comité Nominations et Ressources humaines. Il siège depuis fin 2007 dans le conseil de Romande Energie Commerce SA.

M. Miauton est président du comité consultatif Vaud-Valais de la Banque Nationale Suisse et assume des mandats d'administrateur de sociétés suisses dont CDM Hôtels et Restaurants SA à Lausanne, Décision SA à Ecublens, RAK COMPOSITES aux Emirats Arabes Unis, etc.

Depuis 2008, M. Miauton a acquis et développé un Groupe de six sociétés de micromécanique et de sous-traitance pour l'horlogerie, Swiss Madeness Solutions Group SA, à La Chaux-de-Fonds, dont il est administrateur et directeur général (environ 250 collaborateurs).

M. Miauton a accompli une grande partie de sa carrière dans les groupes Miauton à Villeneuve et CRH Gétaz Holding (anciennement Gétaz Romang à Vevey).



– Jean-Jacques Miauton –



— Jean-Yves Pidoux —



— Daniel Schmutz —



— Olivier Rapin —

Jean-Yves Pidoux

M. Pidoux est docteur en sociologie et anthropologie de l'Université de Lausanne. Il est membre du conseil d'administration de Romande Energie Holding depuis l'assemblée générale 2007. Il fait partie du comité Nominations et Ressources humaines.

En sa qualité de directeur des Services industriels lausannois, il est membre des conseils d'administration de plusieurs sociétés dans lesquelles la Ville de Lausanne détient une participation financière directe ou indirecte (EOS Holding SA à Lausanne, Alpiq Holding SA à Neuchâtel, Grande Dixence SA et Hydro-Exploitation SA à Sion, Forces motrices Hongrin-Léman SA à Château-d'Oex, Gaznat SA à Vevey, notamment). Il représente la Ville dans le conseil d'administration de Romande Energie Commerce SA.

M. Pidoux a été professeur associé à la Faculté des sciences sociales et politiques de l'UNIL. Il a également siégé au sein du Conseil de fondation et du comité directeur de Pro Helvetia, Fondation suisse pour la culture.

M. Pidoux a été conseiller communal à Lausanne de 1998 à 2006. Il est député au Grand Conseil depuis 2002. Il a été président des Verts lausannois entre 2000 et 2003. Il est conseiller municipal de la Ville de Lausanne, directeur des Services industriels depuis 2006.

Daniel Schmutz

M. Schmutz, ancien conseiller d'Etat vaudois (1981-1998), est titulaire d'une licence HEC et d'une licence en sciences politiques de l'Université de Lausanne. Il est membre du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA depuis 1992. Il fait partie du comité Stratégie et Corporate Development.

Dans le domaine électrique, M. Schmutz est administrateur d'EOS Holding SA à Lausanne depuis 2001, M. Schmutz préside le conseil d'administration de la société du Tunnel du Grand-St-Bernard SA.

Après avoir été assistant pendant 2 ans de la chaire d'économie politique de l'Ecole des HEC de l'Université de Lausanne et collaborateur du Bureau fédéral de statistiques en 1967-1968, M. Schmutz a été secrétaire général de l'Union fruitière vaudoise (1968-1973), puis de la Fédération vaudoise des caisses-maladie, de 1974 à 1981. Membre du Conseil d'Etat vaudois pendant 17 ans, il a dirigé les départements des Finances, de la Prévoyance sociale et des assurances, et des Travaux publics.

Depuis sa retraite politique, M. Schmutz assume divers autres mandats dans des sociétés parapubliques.

Olivier Rapin

Secrétaire du conseil d'administration (hors conseil)

M. Olivier Rapin, secrétaire du conseil d'administration, est titulaire d'une licence en droit de l'Université de Lausanne. Engagé en 1986 par la Compagnie vaudoise d'électricité (CVE) en qualité de chef des services généraux puis secrétaire général, M. Rapin est également secrétaire du conseil d'administration (hors conseil) de Romande Energie Holding SA depuis 1996.

Il est membre du conseil d'administration d'Enerbois SA et de Romande Energie Commerce SA. Il assure le secrétariat du conseil de ces sociétés.

Après avoir été juriste à la direction de la sécurité sociale lausannoise et chef de l'inspection du travail de la Ville de Lausanne durant 8 ans, M. Rapin a exercé la fonction de secrétaire à la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie et à la société du Tunnel du Grand-St-Bernard SA de 1982 à 1985.

3.4 Comités du conseil d'administration

Le règlement d'organisation confère à chaque comité du conseil d'administration un rôle, ainsi que des tâches et des responsabilités. Les comités se réunissent régulièrement, généralement en fonction de l'agenda du conseil d'administration. Les membres des différents comités reçoivent les documents dans des délais qui leur permettent de préparer les délibérations. Le directeur général assiste en principe aux séances, de même que le ou les expert(s) interne(s) ou externe(s) mandaté(s) sur des points particuliers.

Les comités n'ont pas de pouvoir décisionnel (v. exceptions sous comité Nominations et Ressources humaines et sous pt 3.5 ci-dessous).

Comité Stratégie et Corporate Development

Le comité est constitué du président du conseil, de deux membres et du vice-président du conseil, invité. Il se réunit normalement 4 à 6 fois par an (en 2009 : 5 fois). Il est présidé par le président du conseil d'administration.

La durée moyenne des séances est de 3 heures.

Le comité est notamment chargé d'étudier et de préavisier, à l'intention du conseil d'administration, sur les objets stratégiques suivants :

- Stratégie du Groupe, notamment dans les domaines de la commercialisation, de la distribution et de la production.
- Situation du marché électrique et environnement économique.
- Rapprochement avec d'autres entreprises.
- Actionnariat.
- Relations avec l'Etat de Vaud et les communes desservies.
- Tout autre objet que le conseil d'administration décide de lui soumettre.

En 2009, le comité Stratégie et Corporate Development s'est particu-

lièrement attaché à la mise en œuvre de la stratégie du Groupe et à étudier diverses hypothèses de collaboration avec les autres entreprises électriques vaudoises, romandes et suisses.

Comité Finances et Audit

Le comité est composé de quatre membres et se réunit normalement 4 à 6 fois par an (en 2009 : 4 fois).

La durée moyenne des séances est de 3 heures.

Le comité est chargé de rapporter et de préavisier, à l'intention du conseil d'administration, sur les objets suivants :

- Les hypothèses budgétaires, le budget, le plan d'investissements et le plan financier à moyen terme (PMT).
- Le règlement et l'état de la trésorerie ainsi que le plan financier.
- Le choix de l'organe de révision, le programme et l'étendue de son mandat, et ses éventuelles missions particulières. Le comité peut s'entretenir directement avec l'organe de révision. Le comité analyse les « management letters », assure le suivi des mesures prises et fait rapport au conseil d'administration.
- Le controlling et les instruments internes de contrôle.
- Le management du risque, en particulier la politique de risque en matière d'achats et de ventes d'énergie en gros.
- Les propositions de boucllement et le projet de rapport de gestion pour la partie financière.
- La validation du programme d'audit interne et le résultat des audits.
- Tout autre objet que le conseil d'administration décide de lui soumettre.

Le comité approuve, sur proposition de la direction, le programme annuel d'audit interne et traite les rapports qui lui sont présentés par l'auditeur. Le comité peut ordonner d'autres audits.

Comité Nominations et Ressources humaines

Le comité est composé de quatre membres et se réunit normalement 4 à 6 fois par an (en 2009 : 6 fois).

La durée moyenne des séances est de 2 heures.

Le comité est chargé de rapporter et de préavisier, à l'intention du conseil d'administration, sur les objets qui concernent :

- La composition du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA et de ses différents comités, la composition du conseil d'administration des filiales et les délégations dans les autres conseils de sociétés et fondations.
- La nomination des membres de la direction.
- Les cahiers des charges du directeur général et des membres de la direction.
- Les principes généraux de rémunération du personnel.
- Les règles générales relatives aux éventuelles augmentations annuelles des salaires.

D'autre part, le comité est compétent pour décider, dans les normes usuelles et selon des principes arrêtés par le conseil d'administration, de la rémunération des membres de la direction, sur proposition du directeur général. Le droit de contrôle du conseil d'administration est réservé.

Autre Comité : voir pt 3.5, alinéa 2 ci-dessous.

3.5 Attributions respectives du conseil d'administration et de la direction

Le conseil d'administration exerce les attributions intransmissibles et inaliénables décrites à l'art. 716a du Code des obligations. Il définit la politique et la stratégie de la société ; approuve les budgets d'exploitation et d'investissements annuels ; fixe la politique financière ; arrête la politique de risque notamment en matière d'achats et de ventes d'énergie

en gros ; décide de la création ou de la vente de filiales ainsi que de l'achat ou de la vente de participations significatives.

Il convient ici de signaler une **compétence particulière de décision** d'un groupe informel du conseil. Pour que le Groupe soit en mesure de saisir rapidement une opportunité qui se présenterait, les compétences suivantes ont été attribuées pour des acquisitions et prises de participations stratégiques :

- Jusqu'à CHF 10 millions : un comité formé du président du conseil d'administration (qui est en même temps président du Comité Stratégie et Corporate Development), du vice-président du conseil d'administration (président du comité Nominations et Ressources humaines) et du président du comité Finances et Audit. Ces opérations ne peuvent dépasser CHF 30 millions dans une année civile et ne sont autorisées que si la situation financière le permet.
- Au-delà de CHF 10 millions (ou du plafond annuel de CHF 30 millions), la décision revient au conseil d'administration selon la voie ordinaire.

Le directeur général est responsable de l'organisation et de l'exécution des attributions de la direction, notamment : proposer la stratégie, mettre en vigueur les principes de politique et de stratégie d'entreprise, de plans et de réalisations ; définir les missions, gérer et diriger la société ; assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires de la société ainsi que son bon renom ; préparer les budgets de fonctionnement, d'investissements et de trésorerie ; engager le personnel et fixer les rémunérations individuelles ; représenter le Groupe auprès des tiers ; organiser l'information à donner à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise. Le directeur général préside le comité de direction qui

regroupe, outre les directeurs, le secrétaire général (secrétaire du conseil d'administration) et la responsable de la communication.

Le président du conseil d'administration et le directeur général sont en contact permanent pour coordonner leurs actions respectives et faire le point sur les affaires en cours.

3.6 Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la direction générale

Le conseil d'administration est informé sur la marche des affaires lors de chaque séance. Un accent particulier est mis sur les boucléments consolidés du Groupe et sur les comptes individuels de ses filiales. Deux fois par an, les boucléments sont complétés par une estimation détaillée des résultats annuels escomptés. Deux fois par an, un reporting des participations, qui expose l'évolution des entreprises et sociétés dans lesquelles le Groupe a des intérêts financiers, est établi par la direction générale à l'intention du conseil d'administration.

La direction du Groupe présente ses plans d'actions au conseil d'administration. Ces documents fournissent au conseil d'administration la base sur laquelle il exerce son contrôle, base complétée par une information régulière sur les principaux projets conduits par la direction du Groupe, et sur l'évolution du Groupe : chiffre d'affaires, marges par segment de clientèle, trésorerie, investissements corporels, garanties et cautionnements, risques, effectifs du personnel.

Romande Energie Holding SA dispose d'une structure d'audit interne, en complément à celle de la gestion des risques. L'auditeur interne rapporte en toute indépendance au comité Finances et Audit du conseil d'administration.

Une charte d'audit interne est strictement appliquée. Elle s'appuie sur les normes internationales telles que décrites par le « Institute of Internal Auditors » et en reprend les for-

mulations principales : « l'audit aide l'organisation à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernement d'entreprise, et en faisant des propositions pour renforcer son efficacité ».

En raison de l'accent mis sur la gestion des risques, seuls trois audits internes ont été réalisés en 2009. Pour le détail, nous renvoyons le lecteur à la page 25 du présent rapport de gestion.

Le conseil d'administration reçoit régulièrement, et en tout cas pour chaque séance, les documents qui relatent l'évolution des activités du Groupe.

Les procès-verbaux des séances de direction sont remis au président et au vice-président du conseil d'administration.

Une revue de presse quotidienne est envoyée à tous les membres du conseil d'administration.

En ce qui concerne le management des risques, nous renvoyons le lecteur aux pages 25 et 80 (note 5) du présent rapport, où le processus détaillé est décrit.

4. Direction générale

La direction générale, dont les membres sont nommés par le conseil d'administration, est formée des personnes suivantes :

4.1 – 4.2 Qualifications et fonctions des membres de la direction

Aucun directeur n'exerce des fonctions de consultant pour des groupes d'intérêt importants, en Suisse et/ou à l'étranger. Tous les membres de la direction sont de nationalité suisse. Aucun d'eux n'a exercé d'activité antérieure pour le Groupe ou l'une de ses sociétés.

Nom	Directeur Unité d'Affaires	Année de naissance	Collaborateur depuis
Pierre-Alain Urech	Directeur général	1955	2004
Denis Matthey	Directeur Finances, Informatique et Logistique, suppléant du directeur général	1958	2004
Jean-Pierre Mitard	Directeur Romande Energie Commerce SA	1966	2000
Philippe Mueller	Directeur UA Environnement	1970	2009
Claude Ruch	Directeur Ressources humaines, Services généraux et Sécurité	1947	2004
Yves Zumwald	Directeur UA Distribution	1967	Dés le 1 ^{er} septembre 2009



YILDIZLARIN GÖZÜ

TRABZONSPOR 10

KOCAELİSPOR 7

YILDIZLARIN GÖZÜ

Direction 2010



L'équipe de direction, de gauche à droite :

- Yves Zumwald* –
- Claude Ruch* –
- Karin Devalte –
- Denis Matthey* –
- Pierre-Alain Urech* –
- Jean-Pierre Mitard* –
- Philippe Mueller* –
- Olivier Rapin –

Pierre-Alain Urech
Directeur général

M. Urech est ingénieur civil diplômé de l'EPFZ et a obtenu un diplôme post-grade à l'EPFL. Il dirige le Groupe Romande Energie depuis le 1^{er} juillet 2004.

M. Urech préside les conseils d'administration de Forces motrices Hongrin-Léman SA à Château d'Oex, de la Société des forces motrices du Grand-St-Bernard SA, à Bourg-St-Pierre, des Forces motrices de l'Avancon SA à Bex, ainsi que le conseil d'administration de Romande Energie Commerce SA. Il est vice-président du conseil d'administration de Cisel Informatique SA à Matran et de Centrale Thermique de Vouvry SA à Vouvry. Il préside la Société électrique Vevey-Montreux SA depuis son rachat à 100 % par le Groupe en été 2008. Il est membre du conseil d'Hydro Exploitation SA à Sion. Il est également président du groupement suisse Regiogrid (association des distributeurs cantonaux et régionaux) et vice-président du comité de l'AES (Association des entreprises électriques suisses). Sur un plan privé, il est membre du conseil d'administration de la société des remontées mécaniques Télé Villars-Gryon SA.

Jusqu'à son arrivée dans le Groupe Romande Energie, M. Urech a fait toute sa carrière aux CFF. Après avoir exercé des fonctions de direction et de management à divers niveaux des CFF, il a été chef du projet Rail 2000, directeur du 1^{er} arrondissement à Lausanne, puis il a été nommé directeur général à Berne en 1995. Il est devenu vice-président de la direction d'entreprise CFF SA en 1999. Il a dirigé durant 9 ans l'importante division de l'infrastructure, à laquelle étaient notamment rattachées l'énergie et les usines électriques. Il était président ou membre de nombreux conseils d'administration de sociétés liées aux CFF, à l'énergie électrique en Suisse et aux chemins de fer en Europe.

Denis Matthey
Directeur Finances,
Informatique et Logistique,
et suppléant du directeur général

M. Matthey est au bénéfice d'une licence HEC et d'un diplôme fédéral d'expert comptable. Il occupe la fonction de directeur financier du Groupe Romande Energie depuis le 1^{er} janvier 2004, et celle de suppléant du directeur général.

M. Matthey est administrateur de la société électrique du Bas-Valais SA, des sociétés Romande Energie Renouvelable SA (vice-président), Forces motrices du Grand-St-Bernard SA, neo technologies SA à Lausanne, Cisel Informatique SA à Matran, Spontis SA à Granges-Paccot (président) et Romande Energie Commerce SA, à Morges, toutes sociétés liées au Groupe Romande Energie.

M. Matthey a commencé sa carrière au sein des cabinets d'audit internationaux PWC Zurich et KPMG Genève (1981-1987). Il a ensuite assumé la fonction de directeur financier et administratif, puis celle d'administrateur de la société STS, appartenant au groupe Shipley basé à Boston (1987 à 1990), actif dans la conception et la construction d'installations de galvanoplastie destinées aux grands constructeurs informatiques. De 1990 à 2002, il a assumé ces mêmes fonctions, puis celle de directeur général du groupe international Matthey, leader européen de la fabrication de tubes en acier inoxydable pour l'industrie automobile, vendu en 2002 au groupe Arcelor, lequel a fusionné en 2006 avec le Groupe Mittal pour former le No 1 mondial de la sidérurgie. M. Matthey a été directeur financier d'une des unités d'affaires d'Arcelor, de 2002 à 2003.

Jean-Pierre Mitard
Directeur de Romande Energie
Commerce SA

M. Mitard est diplômé de l'Ecole de Hautes Etudes Commerciales (EDHEC) de Lille, en France, et de « l'Executive MBA » de l'Université de Stanford aux Etats-Unis. Il est directeur Marketing et Vente du Groupe Romande Energie depuis le 1^{er} juillet 2000 et de Romande Energie Commerce SA depuis sa création à fin 2007.

Il est membre du conseil d'administration de neo technologies SA depuis sa création en janvier 2004, en qualité de président, puis de vice-président. Il préside le conseil d'administration d'Enerbois SA depuis sa création, et siège aux conseils de la Société électrique du Bas-Valais SA, de Forces motrices Hongrin-Léman SA, à Château d'Oex, et de Energie Solaire SA à Sierre.

M. Mitard a commencé sa carrière dans la vente de solutions informatiques en Suisse romande, puis a assuré, durant plusieurs années, la Direction Vente et Marketing Suisse, à Zurich, d'un constructeur informatique américain. Il a ensuite créé et dirigé, depuis Bruxelles, pour la région Europe, Moyen-Orient et Afrique, le marketing et le product management des solutions de télécommunications d'entreprises de Lucent Technologies.

Philippe Mueller
Directeur de l'Unité d'affaires
Environnement et Romande Energie
Renouvelable

M. Philippe Mueller, directeur de l'Unité d'affaires Environnement (UA EN) et membre de la direction du Groupe, a pris ses fonctions en janvier 2009.

Diplômé de la Haute Ecole Spécialisée de Lucerne, M. Mueller a débuté sa carrière professionnelle au Pakistan avant d'intégrer le bureau RG Riedweg & Gendre SA, à Genève, en tant qu'ingénieur conseil. Il y a passé 8 années, période qu'il a mise également à profit pour obtenir une licence ès sciences économiques et politiques à l'Université de Genève.

En 2003, il a été engagé comme Responsable de Projets et d'Analyse en matière d'énergie par BKW FMB Energie SA à Berne avant d'être nommé Responsable Contracting et NEE (Neue Erneuerbare Energien) 2 ans plus tard. En août 2007, Philippe Mueller est promu COO (Chief Operating Officer) et membre de la direction de la nouvelle entité so-E Suisse SA, liée au groupe BKW FMB.

L'UA EN de Romande Energie, créée le 1^{er} février 2008, est active dans les domaines suivants :

- production hydraulique (unités actuelles et nouveaux projets);
- production par le biais des nouvelles énergies renouvelables (éolien, petites installations hydrauliques, solaire, biomasse, géothermie profonde, domaines d'activité de Romande Energie Renouvelable, filiale de Romande Energie);
- promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et de l'efficacité énergétique (par le développement des pompes à chaleur, notamment);
- recherche et développement appliqués aux énergies renouvelables.

Claude Ruch
Directeur Ressources humaines,
Services généraux et Sécurité

M. Ruch est titulaire d'un CFC d'employé de commerce et a poursuivi sa formation dans le domaine des finances (IMD), du contrôle de gestion et des ressources humaines en Suisse et à l'étranger. Il occupe la fonction de directeur des Ressources humaines, Services généraux et Sécurité, du Groupe Romande Energie depuis le 10 mai 2004.

Il préside le conseil d'administration d'Effitec SA à Morges et siège à la Société électrique des forces de l'Aubonne SA, à Aubonne.

M. Ruch a débuté son parcours professionnel dans le Groupe Swissair, où il a occupé différentes fonctions au sein du département des finances, tout d'abord à Zurich, ensuite, pendant 18 ans, en Europe et en Asie en tant que responsable des finances pour un pays, et finalement pour la région Extrême-Orient, à Hong-Kong. De retour en Suisse, il a repris un poste de contrôleur de gestion à Genève, puis a bifurqué dans le domaine des Ressources humaines de la compagnie à Genève et à Zurich, où il a été vice-président des Ressources humaines pour la division logistique du Groupe SAir Logistics. En 1999, il a quitté SAirGroup et il a successivement occupé le poste de directeur des Ressources humaines pour DHL Suisse et McDonald's Suisse.

Yves Zumwald
Directeur Distribution

M. Zumwald a pris la tête de l'Unité d'affaires Distribution de Romande Energie le 1^{er} septembre 2009. Il est membre de la direction du Groupe.

Titulaire d'un CFC de monteur-électricien, M. Zumwald a complété sa formation pour obtenir un diplôme d'ingénieur électricien HES ainsi qu'un postgrade en Economie et Gestion de l'EPFL.

Depuis janvier 2005, M. Zumwald était responsable des infrastructures d'EOS Réseau SA et membre du comité de direction de cette filiale du Groupe Alpiq. Auparavant, il a exercé la fonction de National Electrical Design Manager auprès de l'opérateur de téléphonie mobile Orange Communications après avoir travaillé une première période de plus de 7 ans comme ingénieur d'exploitation au sein de la société EOS.

L'UA Distribution gère les réseaux et le centre de conduite des réseaux, la technique du comptage et les équipes de construction.

4.3 Contrats de management

Romande Energie SA n'a pas attribué de mandats de management.

5. Rémunérations, participations et prêts conseil d'administration

5.1

En vertu de l'art. 22 des statuts, le conseil décide lui-même de sa rémunération dans les limites usuelles. Les membres du conseil d'administration reçoivent une indemnité annuelle fixe (indépendante du résultat du Groupe) et des jetons de présence pour leur participation aux séances. Les membres ne reçoivent pas d'indemnités forfaitaires pour frais de représentation mais sont remboursés le cas échéant pour leurs frais effectifs.

La fixation de la rémunération ne fait l'objet d'aucune périodicité. Elle est proposée par le comité Nominations et Ressources humaines, qui contrôle les rémunérations usuelles pratiquées dans le monde des affaires en Suisse. Elle n'est pas différenciée entre les administrateurs.

- Stratégie et Corporate Development
- Finances et Audit
- Nominations et Ressources humaines

Jetons de présence CHF 600.–/séance d'un demi-jour ; CHF 900.– pour un jour complet.

Les membres du conseil d'administration reçoivent une indemnité de CHF 0.70/km pour les trajets effectués entre leur lieu de travail ou domicile et le lieu des séances.

Des jetons de présence peuvent être versés au président, au vice-président et à tout autre administrateur pour des séances externes ou de préparation particulières.

Il n'existe aucune allocation de tantièmes, aucune attribution d'actions non plus que d'autres formes de participation au bénéfice. Le total des rémunérations versées en 2009 par Romande Energie Holding SA et ses filiales (voir page 54 et chiffre 8, page 114) aux 11 membres du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA qui ont exercé en 2009 est de CHF 573 384.–.

Indemnités annuelles et jetons	en CHF
Président	70 000.–
Vice-président	37 500.–
Administrateur	30 000.–
Président d'un comité spécialisé, en plus de l'indemnité de base	6 000.–

En 2009, les honoraires ont été les suivants :

Rémunération globale	CHF
(y compris rémunération versée par d'autres sociétés du Groupe (≥50 %), le cas échéant	2009
Guy Mustaki, président	95 200
Wolfgang Martz, vice-président	73 400
Laurent Ballif *	38 400
Christian Budry	43 800
Paola Ghillani (dès le 15 mai 2009)	23 550
Bernard Grobéty	45 834
Antoine Lattion	69 000
Giovanni Leonardi **	38 400
Jean-Jacques Miauton	51 800
Jean-Yves Pidoux *	55 000
Daniel Schmutz	39 000
Total	573 384

* Versé à l'Etat ou à la commune représentée
 ** Versé à Alpiq

Ces montants sont indiqués sans les charges sociales. Voir note 8, page 114 du présent rapport.

Direction générale 5.1

La rémunération des membres de la direction générale est fixée par le comité Nominations et Ressources humaines du conseil d'administration, dans les normes usuelles. Le droit de contrôle du conseil d'administration est réservé.

Le conseil d'administration fixe les principes de la rémunération.

La rémunération est basée sur une partie fixe et une partie variable, qui est fonction des résultats de l'entreprise (EBITDA) et des performances individuelles, et qui peut théoriquement s'élever entre 35 % et 65 % de la partie fixe. Le total des rémunérations octroyées pour l'année 2009 aux membres de la direction générale se monte à :

Rémunération de la direction (6 personnes ; 2008 : 5 personnes) octroyé pour l'exercice

CHF 000	2009	2008
Rémunération	2 001 677	1 944
Frais de représentation	96 400	78
Charges sociales de la direction	438 618	428
Rémunération y.c. charges	2 536 695	2 450
* Dont partie variable	731	788

Rémunération la plus élevée : M. Pierre-Alain Urech, directeur général : CHF 613 009.- + frais de représentation CHF 18 000.- + charges sociales CHF 134 063.- (en 2008 : CHF 657 510.- + CHF 143 910.- + CHF 140 175). Sur ces montants, la partie variable représente en 2009 CHF 253 000.- (en 2008 : CHF 300 000.-).

Les membres de la direction générale bénéficient, s'ils le désirent, d'une voiture de fonction et remboursent à l'entreprise leurs déplacements privés.

Les frais de représentation indiqués ci-dessus ont la forme d'une indemnité forfaitaire de CHF 1 250.- / mois (directeur général : CHF 1 500.- / mois). En contrepartie, les directeurs assument leurs débours journaliers à concurrence de CHF 50.- / jour (directeur général : CHF 75.- / jour).

Toutes les rémunérations (indemnités annuelles et jetons de présence) des membres de la direction liées à des mandats d'administrateurs sont versées intégralement à Romande Energie SA.

5.5 Autres avantages aux membres du conseil d'administration et de la direction générale

Détenion d'actions		
Actions détenues par des sociétés du Groupe	39 174 actions	3,4 %
Autres actionnaires	1 100 826 actions	96,6 %
Dont:		
• Nombre d'actions détenues par les membres du conseil d'administration	36 actions	<1 %
• Nombre d'actions détenues par les membres de la direction générale	42 actions	<1 %

Il n'y a pas eu d'attribution d'actions ou d'options aux membres du conseil d'administration ou de la direction pendant l'exercice 2009.

De même que lors des exercices précédents, aucun avantage du type options, honoraires additionnels, prêts, abandon de créance, ou autre avantage pécuniaire ou en nature n'a été accordé à des membres du conseil d'administration ou de la direction en 2009, non plus qu'à des personnes qui leur sont proches.

Relevons que les entreprises dans lesquelles MM. Grobéty (Vaudoise Assurances jusqu'à mi-2009) et Leonardi (Alpiq) sont actifs détiennent des actions du Groupe ; le Groupe Alpiq détient 119 039 actions, soit 10,44 % du capital. Les communes de Vevey et Lausanne dont sont issus MM. Ballif et Pidoux détiennent respectivement 13'320 et 16'474 actions.

6. Droits de participation des actionnaires

Toutes les actions donnent droit à une voix. Les actionnaires peuvent se faire représenter par un autre actionnaire, une personne désignée par le conseil d'administration, le représentant indépendant ou un tiers.

6.1 Limitation et représentation des droits de vote

Il n'y a pas de limitation des droits de vote.

6.2 Quorums et majorités statutaires

Les décisions se prennent à la majorité absolue des voix représentées, sauf pour les objets qui exigent 2/3 des voix en vertu de l'article 704, al. 1 du Code des obligations. Les élections se font à la majorité absolue des voix représentées au premier tour et à la majorité relative au second tour. Dans les décisions et élections, en cas d'égalité des voix, celle du président est prépondérante.

6.3 – 6.4 Convocations, inscriptions à l'ordre du jour

Les dispositions légales s'appliquent mais un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble 5 % au moins du capital-actions peuvent aussi requérir la convocation de l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par publication dans la Feuille officielle suisse du commerce, 20 jours au moins avant la date de sa réunion, et par avis individuel pour les actionnaires inscrits au Registre. Un avis préalable est publié environ trois mois auparavant.

Des actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale d'un million de francs ou 5 % du capital-actions peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. Cette requête doit être communiquée par écrit au conseil d'administration au plus tard 30 jours avant l'assemblée en indiquant les objets des discussions et les propositions.

6.5 Inscriptions au registre des actions

Les détenteurs d'actions doivent se faire inscrire au plus tard 8 jours avant l'assemblée des actionnaires pour pouvoir participer à cette dernière ou déléguer leurs pouvoirs de représentation.

7. Prise de contrôle et mesures de défense

7.1 Obligation de présenter une offre

Les statuts ne comprennent aucune clause relative à cet objet. Il n'y a pas de clause d'opting-out ou d'opting-up. Il est rappelé qu'une convention d'actionnaires lie l'Etat de Vaud, la Banque Cantonale Vaudoise et 126 communes vaudoises par un droit de préemption réciproque sur leurs actions. Ces actionnaires détiennent 53,68 % du capital et des voix.

7.2 Clauses relatives aux prises de contrôle

Les statuts ne contiennent aucune clause relative à cet objet. Il n'y a pas non plus d'accord ou de programme en faveur des membres du conseil d'administration ou de la direction pour ces cas. Le délai de résiliation du contrat de travail du directeur général est de 12 mois pour la fin de chaque période de 2 ans et celui des directeurs de 6 mois pour n'importe quelle échéance de fin de mois.

8. Organe de révision

8.1 Mandat et fonctions de l'auditeur

Ernst & Young SA est l'auditeur indépendant mandaté par le Groupe Romande Energie depuis l'exercice 1997 (auparavant, Société Fiduciaire Lémano, du même groupe). L'auditeur responsable du mandat, M. Serge Clément, est entré dans ses fonctions en mai 2008. La durée maximale légale de sept années est appliquée.

8.2–8.3 Honoraires des réviseurs en 2009

	kCHF
Audit et liés à l'audit	267
Conseils fiscaux	30
Conseil en matière de transactions	30
Formation	2
Total	329

Par services liés à l'audit, on entend le travail de base annuel nécessaire à l'examen des comptes sociaux de chaque entité, ainsi que l'examen des comptes consolidés du Groupe Romande Energie. Ils incluent les prestations des auditeurs en relation avec les plans de retraite, et le suivi dans la mise en œuvre ou dans la mise à jour des méthodes comptables. Ces services englobent aussi l'examen du présent chapitre Gouvernement d'entreprise et l'émission des rapports d'audit.

8.4 Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision

Voir comité Finances et Audit, sous point 3.4 ci-dessus.

L'organe de révision est invité à chaque séance du comité Finances et Audit. En 2009, l'organe de révision a participé effectivement à trois séances du comité. Les remarques de l'auditeur font l'objet de plans d'actions et les conclusions sont toutes soumises à nouveau au comité Finances et Audit pour contrôle. L'organe de révision travaille en toute indépendance, que ce soit à l'égard du conseil d'administration ou de la direction.

Les honoraires et les prestations de l'organe de révision sont également examinés par le comité Finances et Audit qui rapporte au conseil d'administration.

L'organe de révision présente toutes les garanties de compétences professionnelles requises pour une société cotée en Bourse.

9. Politique d'information

Le Groupe Romande Energie poursuit une politique d'information ouverte et adaptée à sa taille et à son importance. Les mesures de communication prises visent à protéger la crédibilité de l'entreprise auprès du public. Une attention particulière est également accordée à l'information des cadres concernés pour leur permettre d'assumer leurs responsabilités de dirigeants.

Les actionnaires privés et publics du Groupe sont informés par le rapport annuel, le rapport semestriel ainsi que par des communiqués de presse sur les éléments essentiels de l'activité. Les informations qui peuvent influencer le cours des actions sont publiées sous forme de publicité événementielle selon les directives de la Bourse suisse.

Les informations sont préparées par les services d'état-major responsables de la communication et par l'équipe des relations avec les investisseurs. Les informations relatives au Groupe sont également disponibles sur Internet (www.romande-energie.ch).

Les publications statutaires sont effectuées dans la Feuille officielle suisse du commerce et par avis personnel aux actionnaires inscrits au Registre pour ce qui concerne la convocation de l'assemblée générale.

Un agenda financier, incluant les dates de publication des comptes annuels et semestriels et du rapport de gestion ainsi que la date des conférences de presse, est disponible sur le site Internet du Groupe dès le début de l'exercice annuel.

La responsable de la communication externe et interne est Mme Karin Devalte. Elle est atteignable à l'adresse suivante :

Romande Energie SA
rue de Lausanne 53, 1110 Morges
T +41 21 802 95 67
karin.devalte@romande-energie.ch

Le responsable des relations avec les investisseurs est M. René Lauckner

Romande Energie SA
rue de Lausanne 53, 1110 Morges
T +41 21 802 95 24
rene.lauckner@romande-energie.ch

Le lien qui permet aux investisseurs (push and pull) de s'abonner aux informations du Groupe est:

http://www.romande-energie.ch/index.php/component?option=com_forms/Itemid,1714/

Gouvernement d'entreprise

Rapport de l'organe de révision



Ernst & Young SA
Place Chauderon 18
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
Romande Energie Holding SA, Morges

Lausanne, le 29 mars 2010

Rapport relatif à la Review des informations publiées sur le Corporate Governance

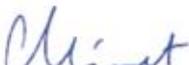
Vous nous avez confié le mandat d'effectuer une Review (examen succinct) des informations publiées sur le Corporate Governance selon la directive de la SIX Swiss Exchange par Romande Energie Holding SA pour l'exercice clos au 31 décembre 2009. Ces informations se trouvent dans un chapitre distinct du rapport de gestion, aux pages 36 à 57. Le conseil d'administration est responsable de la publication de ces informations. Notre mandat consiste à émettre un rapport sur la base de notre Review.

Notre Review doit nous permettre de constater que les informations publiées sont complètes et ne contiennent pas d'erreur significative, même s'il ne s'agit pas du même degré de certitude que dans le cadre d'une révision. La Review se limite principalement à interroger les collaborateurs responsables de la présentation de ces informations, à consulter les documents pertinents et à effectuer des opérations de contrôle analytiques en relation avec les informations sur le Corporate Governance. Nous n'avons pas effectué de révision et c'est pour cette raison que nous ne délivrons pas d'opinion de révision.

Concernant les données relatives au chapitre 5 de la directive SIX sur les informations relatives au Corporate Governance (rémunérations, participations et prêts), nous avons également examiné le processus de collecte des informations correspondantes. Nous avons en outre demandé une déclaration d'intégralité écrite aux personnes concernées.

A notre avis, le rapport sur le Corporate Governance répond aux exigences formelles de la directive concernant les informations relatives au Corporate Governance. Durant notre Review, nous n'avons pas constaté de faits qui nous amèneraient à conclure que les informations publiées ne sont pas complètes ou présenteraient des erreurs significatives.

Ernst & Young SA


Serge Clément
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)


Christelle Sierro
Experte-réviseur agréée



Partie financière

Sommaire

– 62 –

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

– 65 –

Rapport du réviseur des comptes consolidés 2009

– 67 –

Compte de résultat global consolidé

– 69 –

Bilan consolidé

– 70 –

Tableau des flux de trésorerie consolidés

– 71 –

Variations des capitaux propres consolidés

– 72 –

Annexe aux comptes consolidés

Société mère :

comptes annuels de Romande Energie Holding SA

– 108 –

Rapport de l'organe de révision

– 110 –

Compte de résultat

– 111 –

Bilan

– 112 –

Annexe aux comptes annuels

– 115 –

Proposition de répartition du bénéfice au bilan

– 116 –

Liste des abréviations

Groupe Romande Energie

Chiffres clés consolidés

CHF '000, sauf indication contraire	2009	2008	2007	2006	2005
COMPTE DE RÉSULTAT					
Activités poursuivies					
Chiffre d'affaires net	583 745	572 455	472 807	466 068	482 096
Marge brute opérationnelle	220 784	248 137	231 036	268 071	292 482
Charges de personnel	78 813	73 844	76 330	89 685	90 855
EBITDA	98 923	129 794	116 239	140 532	161 945
EBIT	51 530	84 719	72 728	96 579	135 729
Part au résultat net des sociétés associées	675 163	63 835	108 202	17 445	9523
Bénéfice net de la période	713 037	122 669	171 618	97 333	124 605
FLUX DE TRÉSORERIE					
Liquidités nettes sur les activités opérationnelles	233 523	83 492	85 836	111 295	157 503
Liquidités / dépenses nettes liées aux activités d'investissements	(145 326)	(93 967)	(41 616)	(120 972)	4305
Dépenses nettes liées aux activités de financement	(21 968)	(33 287)	(68 062)	(17 462)	(19 110)
AUTRES INDICATIONS					
Bénéfice par action (en CHF)	650	111	156	87	106
Dividende ordinaire (pour 2009 : proposé) par action (en CHF)	22.–	22.–	20.–	18.–	15.–
Dividende extraordinaire par action (en CHF)	10.–	-	10.–	-	-
Dividende (pour 2009 : proposé) par action (en CHF)	32.–	22.–	30.–	18.–	15.–
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	2 608 381	1 805 620	1 802 675	1 404 478	1 147 680
Capitaux propres en % des actifs	88.1	83.6	81.0	75.2	69.9
Capitaux propres par action (en CHF)	2 369	1 640	1 638	1 276	1 043
Cours de l'action Romande Energie Holding (en CHF)	1 835	1 980	2 085	1 668	1 285

Principaux événements financiers en 2009

L'exercice 2009 a été marqué par un événement exceptionnel, le rapprochement de EOS et ATEL. De ce rapprochement est né Alpiq. Lors de cette fusion, les actifs d'EOS ont été réévalués de manière significative. De par sa participation de 28.7 % dans EOS Holding SA, le Groupe a intégré cette réévaluation dans ses comptes pour un montant de CHF 612 millions. Il en résulte un exercice exceptionnel avec un résultat net de plus de CHF 713 millions pour CHF 584 millions de chiffre d'affaires. Les activités opérationnelles ont connu de leur côté une année difficile avec un EBITDA qui diminue de 23.8 % et un EBIT en recul de presque 40 %.

Les fonds propres attribuables aux actionnaires de la société-mère progressent fortement pour atteindre CHF 2.6 milliards, soit 88 % du total du bilan.

Le Conseil d'administration propose un dividende ordinaire de CHF 22.– par action identique à celui de 2008.

Le Conseil propose également un dividende extraordinaire de CHF 10.–, soit au total CHF 32.–.

Le dividende versé par EOSH en 2009 est dédié aux investissements dans la production d'électricité à base de nouvelles énergies renouvelables.

Chiffre d'affaires en légère hausse

L'année 2009 a été marquée par une diminution de l'énergie distribuée sur le réseau du Groupe. A périmètre égal à celui de 2008, la baisse est de 1.12 %, soit une diminution de 30 GWh pour se situer à 2'649 GWh contre 2'679 GWh en 2008.

Les ventes d'énergie aux clients finaux et revendeurs ont été influencées négativement par la conjoncture morose de l'année 2009. Ces ventes totalisent 2'775 GWh, soit une baisse de 57 GWh ou 2 % par rapport à l'exercice précédent. Toutefois, la création de Romande Energie Commerce a permis d'une part de générer des synergies entre le groupe et ses nouveaux partenaires et d'autre part d'augmenter le chiffre d'affaires « énergie ». En effet, Romande Energie Commerce SA traite depuis le 1^{er} avril 2008 les clients des partenaires en direct et non plus par l'intermédiaire de revendeurs. D'autre part, le Groupe a décidé de stabiliser en 2009 les tarifs à la clientèle, en les maintenant au niveau 2008. Comme ces tarifs avaient été adaptés courant 2008 suite à la forte augmentation des coûts d'approvisionnement sur les marchés, le chiffre d'affaires énergie 2009 est supérieur de l'ordre de CHF 12 millions par rapport à 2008, malgré la baisse des quantités vendues.

Hormis l'augmentation mentionnée ci-dessus, les autres variations de chiffre d'affaires ne sont pas significatives prises individuellement.

Les autres produits ont subi une baisse de l'ordre de CHF 9.7 millions. Cette baisse est notamment due à des revenus inférieurs en lien avec des sociétés de partenaires.

Hausse continue des achats d'énergie

Les charges en relation avec les achats d'énergie ont encore augmenté cette année de CHF 27 millions par rapport à 2008, en raison essentiellement de la faiblesse de la production hydraulique du Groupe et d'une augmentation du prix moyen d'approvisionnement. En comparaison de l'exercice précédent, le prix moyen du kWh a augmenté de 6.6 %. La faible pluviométrie constatée cette année a impacté la production propre de 64 GWh par rapport à l'année 2008 et se situe à -20 % par rapport à la production multi-annuelle.

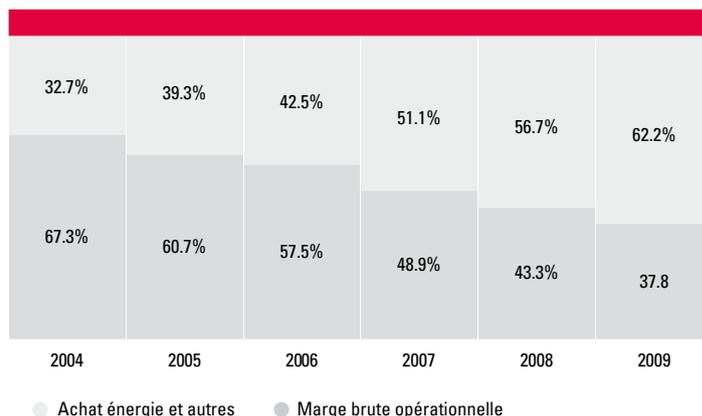
Réduction de la marge brute opérationnelle

La marge brute opérationnelle est en recul de CHF 27 millions par rapport à 2008, pour atteindre CHF 220.8 millions. La baisse de la production

propre a entraîné un renchérissement des coûts d'approvisionnement par la nécessité d'acheter sur le marché les volumes correspondants.

Le Groupe subit de plus en plus la pression faite sur les prix d'achat de l'énergie. L'historique de la situation financière montre une marge brute opérationnelle en diminution depuis l'exercice 2004. En 2004, celle-ci représentait 67.3 % du chiffre d'affaires pour se situer à CHF 323.3 millions. En 2009, cette marge chute à 37.8 % du chiffre d'affaires ou CHF 220.8 millions. Le graphique ci-après montre clairement l'impact de l'augmentation des coûts d'approvisionnement sur le résultat opérationnel du Groupe.

Evolution de la marge brute opérationnelle



Charges d'exploitation en faible augmentation

Les charges d'exploitation, constituées des frais de personnel et des autres charges d'exploitation, totalisent CHF 121.9 millions en 2009 contre 118.3 en 2008, soit CHF 3.6 millions de plus. Cette augmentation est due principalement à la modification du périmètre de consolidation, impact de +CHF 1.2 million. A périmètre constant, cette hausse se limite à CHF 2.4 millions et s'explique par le développement des activités de la nouvelle unité d'affaires Environnement.

Les efforts que le Groupe déploie dans la maîtrise des frais de gestion a permis d'obtenir cette stabilité dans les coûts.

Les amortissements et corrections de valeur sont en augmentation de CHF 2.3 millions ou 5.1 % par rapport à 2008. Ceci est dû principalement à la correction de valeur d'un goodwill résultant d'une acquisition.

Forte diminution de l'EBIT

L'EBIT 2009 atteint CHF 51.5 millions, soit 33 millions de moins que celui de 2008, et représente moins de 9 % du chiffre d'affaires contre 14.8 % en 2008.

Produits et charges financiers

L'exercice 2009 montre un résultat financier positif de CHF 1.9 million alors que l'exercice 2008 dégageait un solde négatif de CHF 9 millions. L'exercice 2008 avait été marqué par d'importantes charges liées aux instruments financiers (couverture Euro à terme).

Liquidités

Bien que les dépenses d'investissement se situent à un niveau très élevé en 2009 (CHF 145.5 millions), soit CHF 51.5 millions de plus que l'exercice précédent, le Groupe a vu ses liquidités augmenter de manière significative. Cela est principalement dû au versement d'un dividende exceptionnel de la part d'EOS Holding SA, dividende affecté au financement des projets de production à base de nouvelles énergies renouvelables.

Niveau exceptionnel des résultats des sociétés associées

En 2009, la création d'Alpiq, dont le Groupe détient indirectement 9 % via EOS Holding, a généré une contribution exceptionnelle de CHF 612 millions. Ceci contribue à renforcer la capacité du Groupe à assumer ses développements stratégiques.

Suite au rapprochement ATEL/EOS, la valeur de la participation EOS Holding SA a très fortement progressé dans les comptes du Groupe. En 2009, la valeur de la participation atteint CHF 1 577 millions, ce qui représente plus de 53 % du total du bilan du Groupe. Pour comparaison, cette participation représentait 43 % du total du bilan au 31 décembre 2008.

Un bénéfice exceptionnel en hausse

Fort des éléments précédents, le résultat net atteint CHF 713 millions. Ce montant est à mettre en regard de l'origine exceptionnelle de cette hausse, soit les conséquences du rapprochement entre EOS et Atel.

Fonds propres du Groupe

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère progressent par rapport à 2008 pour s'élever à CHF 2.6 milliards. Le ratio d'indépendance financière (capitaux propres/total bilan) passe de 83.6 % en 2008 à 88 % pour l'exercice 2009.

Dividende

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale des actionnaires de verser un dividende ordinaire de CHF 22.–, plus un dividende extraordinaire de CHF 10.–, soit un dividende total de CHF 32.–. Pour 2008 le Groupe avait versé un dividende de CHF 22.– par action. Si l'Assemblée générale des actionnaires accepte cette proposition, il en résultera une sortie de trésorerie de CHF 35 millions en 2010 en tenant compte des actions propres détenues.

Recul du cours de l'action en 2009

L'action Romande Energie Holding SA a clôturé à CHF 1'835 au 31.12.2009 contre CHF 1'980 au 31.12.2008, soit une diminution de 7 %. Malgré une baisse du cours durant l'exercice 2009, l'action Romande Energie Holding performe de manière similaire au SMI sur une période de 2 ans.

Baisse de la capitalisation boursière et de la valeur d'entreprise

Compte tenu des actions propres détenues et du cours de l'action au 31 décembre 2009, la capitalisation boursière diminue à CHF 2 milliards

au 31 décembre 2009 contre CHF 2.2 milliards en 2008.

Acquisitions et cessions

En mai 2009, le Groupe a acquis la société TECFOR SA, active dans le domaine du forage géothermique. Le Groupe a également acheté des parts dans diverses petites entités en lien avec, soit la production d'énergie, soit l'efficacité énergétique. Ces acquisitions s'inscrivent dans la stratégie du Groupe qui souhaite à moyen terme devenir un acteur clé, en Suisse, dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Perspectives 2010

Le Groupe ayant décidé, malgré une hausse de ses coûts d'approvisionnement, de ne pas augmenter ses tarifs d'électricité en 2010 et de maintenir le niveau de ses tarifs d'acheminement, devrait à nouveau voir sa marge brute opérationnelle en stagnation, voire en léger recul par rapport aux exercices précédents.

L'année 2010 va également être marquée par l'arrivée de nouveaux partenaires au sein de l'entité commerciale du Groupe. Ces nouveaux partenaires permettront de mutualiser les coûts de gestion de la clientèle et

dans le même temps d'améliorer la rentabilité des activités de Romande Energie Commerce.

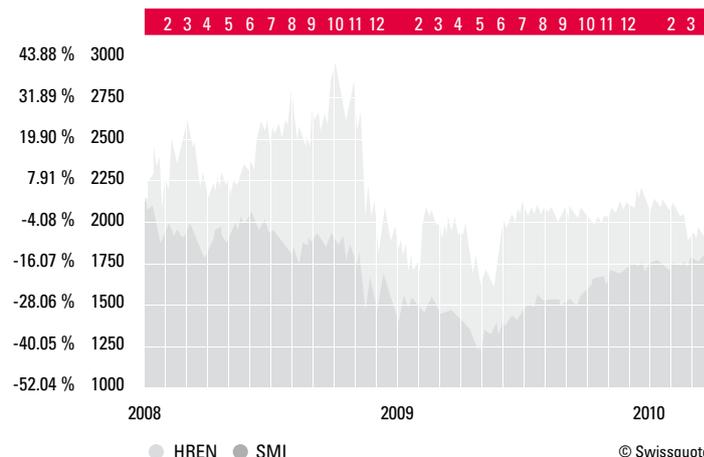
En 2010, le Groupe va poursuivre ses efforts dans le domaine de l'augmentation de sa production propre par la recherche de nouvelles sources en Suisse et à l'étranger et par la promotion et le développement des énergies renouvelables, en y consacrant d'importants investissements, notamment dans le parc éolien prévu à Sainte-Croix et dans le parc photovoltaïque en collaboration avec l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL). Plusieurs projets de centrales mini-hydrauliques sont à l'étude.

La maîtrise des frais de gestion est également un des points d'attention du Groupe dans la perspective d'offrir à ses clients tant dans les activités énergie que distribution, des prestations de haut niveau à prix compétitifs.

La valeur d'entreprise – qui représente le montant total que les actionnaires et les tiers ont investi dans le Groupe sous déduction des liquidités – se présentait de la manière suivante au 31 décembre :

CHF'000	2009	2008
Capitalisation boursière	2 020 016	2 179 635
Intérêts minoritaires	14 348	18 039
Dettes financières	41 937	39 462
./. Liquidités	(227 286)	(161 194)
Valeur d'entreprise	1 849 015	2 075 942
Valeur d'entreprise/EBITDA	18.69	16.00

Evolution du cours de l'action Romande Energie Holding SA du 01.01.2008 au 10.03.2010



Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Rapport du réviseur des comptes consolidés 2009



Ernst & Young SA
Place Chauderon 18
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
Romande Energie Holding SA, Morges

Lausanne, le 29 mars 2010

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Romande Energie Holding SA, comprenant le compte de résultat global, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des capitaux propres et l'annexe (pages 67 à 107) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Rapport du réviseur des comptes consolidés 2009



2

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les International Financial Reporting Standards IFRS, et sont conformes à la loi suisse.

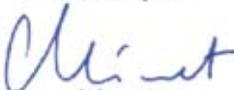
Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA


Serge Clément
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)


Christelle Sierro
Experte-réviseur agréée

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Compte de résultat global consolidé au 31 décembre 2009

CHF '000, sauf données par action	Note	2009	2008
Chiffre d'affaires net des activités poursuivies	8	583 745	572 455
Achats d'énergie, matériel et prestations de tiers	9	(362 961)	(324 318)
Marge brute opérationnelle des activités poursuivies		220 784	248 137
Charges de personnel	10	(78 813)	(73 844)
Autres charges d'exploitation	11	(43 048)	(44 499)
Amortissements des immobilisations corporelles	21	(45 386)	(45 024)
Amortissements des immobilisations incorporelles	23	(63)	(51)
Correction de valeur des immobilisations incorporelles	23	(1 944)	-
Résultat opérationnel (EBIT¹⁾) des activités poursuivies		51 530	84 719
Produits financiers	12	5 508	9 073
Charges financières	12	(3 585)	(18 164)
Part au résultat net des sociétés associées	24	675 163	63 835
Résultat avant impôts des activités poursuivies		728 616	139 463
Impôts sur le bénéfice	13	(15 579)	(15 518)
Résultat net des activités poursuivies		713 037	123 945
Résultat net des activités abandonnées		-	(1276)
Résultat net du Groupe		713 037	122 669
Attribuable à :			
Actionnaires société mère		715 414	122 045
Intérêts minoritaires		(2 377)	624
		713 037	122 669
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		1 100 826	1 100 826
Bénéfice par action (en CHF)		649.89	110.87
Dividende par action en CHF (2009 : proposé)		32.00	22.00

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Compte de résultat global consolidé au 31 décembre 2009

CHF '000, sauf données par action	Note	2009	2008
Résultat net du Groupe		713 037	122 669
Autres éléments du compte de résultat			
Ajustement de valeur comptabilisé dans les fonds propres d'EOS Holding SA	24	111 687	(84 494)
Ajustement à la juste valeur des titres disponibles à la vente	25	(348)	(168)
Impôts		28	-
Autres éléments du compte de résultat, net d'impôt		111 367	(84 662)
Résultat global de la période		824 404	38 007
Attribuable à :			
Actionnaires société mère		826 781	37 383
Intérêts minoritaires		(2 377)	624
		824 404	38 007

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Bilan consolidé au 31 décembre 2009

CHF '000	Note	31.12.2009	31.12.2008
ACTIFS			
Actifs courants :			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	227 286	161 194
Titres, dépôts à terme et instruments financiers dérivés	17	43 973	28 345
Créances résultant de livraisons et prestations	18	146 409	170 204
Immeubles destinés à la vente	19	1 169	1 172
Autres actifs courants	20	12 211	16 823
Total des actifs courants		431 048	377 738
Actifs non courants :			
Immobilisations corporelles	21	821 712	741 469
Immeubles de placement	22	1 225	1 315
Immobilisations incorporelles	23	17 884	18 100
Participations dans des sociétés associées	24	1 656 361	1 005 903
Actif résultant de fonds de prévoyance à régime prédéfini	28	17 699	3 811
Autres immobilisations financières	25	15 582	15 875
Total des actifs non courants		2 530 463	1 786 473
Total des actifs		2 961 511	2 164 211
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Passifs courants :			
Engagements résultant de livraisons et prestations		44 226	41 757
Autres engagements à court terme	26	82 628	88 876
Part à court terme des emprunts à long terme	27	262	262
Dettes d'impôts courants		14 195	16 009
Provisions à court terme	29	1 057	1 023
Total des passifs courants		142 368	147 927
Passifs non courants			
Emprunts à long terme	27	41 675	39 200
Passifs d'impôts différés	13	149 823	148 306
Provisions à long terme	29	4 916	5 119
Total des passifs non courants		196 414	192 625
Total des passifs		338 782	340 552
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère			
Capital-actions	30	28 500	28 500
Versements additionnels en capital		13 111	13 111
Autres réserves		474 648	363 281
Résultats accumulés non distribués		2 107 367	1 415 973
Actions propres		(15 245)	(15 245)
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère		2 608 381	1 805 620
Intérêts minoritaires		14 348	18 039
Total des capitaux propres		2 622 729	1 823 659
Total des passifs et des capitaux propres		2 961 511	2 164 211

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Tableau des flux de trésorerie consolidés 2009

CHF '000	Note	2009	2008
Bénéfice net de l'exercice		715 414	122 669
Reprise des éléments hors trésorerie des activités poursuivies			
- Impôts	13	15 579	15 016
- Amortissements des immobilisations corporelles	21	45 386	45 075
- Amortissements et correction de valeur des immobilisations incorporelles	23	2 007	-
- Part au bénéfice net des sociétés associées	24	(675 163)	(63 835)
- Dividendes versés par les sociétés associées		141 023	9 229
- Résultat net sur réalisation d'actifs immobilisés	11	(1 210)	(1 052)
- Résultat financier net	12	(1 923)	9 091
- Variation de l'actif de prévoyance	28	(3 888)	(3 811)
- Autres éléments		(2 668)	(57)
Intérêts encaissés et autres produits financiers		1 703	6 331
Intérêts payés et autres charges financières		(1 686)	(1 796)
Impôts payés		(15 920)	(22 457)
Flux de trésorerie avant variation du fonds de roulement		218 654	114 403
Variation de l'actif circulant et autres flux de trésorerie des activités opérationnelles	16	14 869	(30 911)
Liquidités nettes sur les activités opérationnelles		233 523	83 492
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(128 346)	(71 412)
Ventes d'immobilisations corporelles		4 437	1 446
Acquisition de participations, nette de liquidités		(1 439)	(7 216)
Acquisition auprès des minoritaires		(413)	-
Acquisition de parts dans des sociétés associées		(4 031)	(39 300)
Liquidités cédées avec cession de VMCV SA		-	(2 128)
Ventes/acquisitions de titres de placement		(15 644)	25 724
Variation des autres immobilisations financières		110	(1 081)
Dépenses nettes liées aux activités d'investissements		(145 326)	(93 967)
Variation des emprunts à long terme		2 737	-
Libération de capital par actionnaires minoritaires		198	-
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		(685)	(262)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(24 218)	(33 025)
Dépenses nettes liées aux activités de financement		(21 968)	(33 287)
Flux de trésorerie provenant des activités abandonnées		-	254
Effet net des écarts de conversion sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		(137)	(671)
Augmentation / (Diminution) nette des liquidités		66 092	(43 762)
Liquidités en début d'exercice		161 194	205 373
Liquidités en fin de période		227 286	161 194

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Variations des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2009

Capitaux propres des actionnaires de la société mère

CHF '000	Capital- actions	Versements additionnels en capital	Autres réserves	Résultats accumulés non distribués	Actions propres	Total	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2008	28 500	13 111	462 102	1 314 207	(15 245)	1 802 675	45 685	1 848 360
Variation des capitaux propres 2008								
Dividende payé aux actionnaires de la société mère (CHF 30.-/action)				(33 025)		(33 025)		(33 025)
Dividende payé aux intérêts non contrôlant							(262)	(262)
Variation du périmètre de consolidation			(14 159)	12 746		(1 413)	(28 008)	(29 421)
Résultat global du Groupe			(84 662)	122 045		37 383	624	(38 007)
Solde au 31 décembre 2008	28 500	13 111	363 281	1 415 973	(15 245)	1 805 620	18 039	1 823 659

CHF '000	Capital- actions	Versements additionnels en capital	Autres réserves	Résultats accumulés non distribués	Actions propres	Total	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Variation des capitaux propres 2009								
Dividende payé aux actionnaires de la société mère (CHF 22.-/action)				(24 218)		(24 218)		(24 218)
Dividende payé aux intérêts non contrôlant							(685)	(685)
Variation du périmètre de consolidation				198		198	(629)	(431)
Résultat global du Groupe			111 367	715 414		826 781	(2 377)	824 404
Solde au 31 décembre 2009	28 500	13 111	474 648	2 107 367	(15 245)	2 608 381	14 348	2 622 729

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Annexe aux comptes consolidés

Note 1

Informations générales

Romande Energie Holding SA, société anonyme holding de droit suisse dont le siège est à Morges (Suisse), détient directement ou indirectement toutes les sociétés appartenant au Groupe Romande Energie (Groupe). Le Groupe est actif dans 3 métiers liés à l'énergie : la distribution d'électricité, la commercialisation d'énergie et l'environnement-production.

Le métier de la distribution d'électricité a pour mission de gérer le réseau électrique dans la zone de desserte attribuée et un droit d'accès aux consommateurs finaux.

Le métier de la commercialisation d'énergie couvre la fourniture d'électricité aux clients captifs de la zone de desserte ainsi qu'aux clients libéralisés présents sur l'ensemble du territoire suisse. L'offre de services administratifs et énergétiques est associée à cette activité.

Le métier de l'environnement rassemble le développement et la gestion de la production renouvelable d'électricité qui représente actuellement 16 % de l'électricité distribuée sur la zone de desserte du Groupe. Les activités en lien avec l'efficacité énergétique sont également traitées par le métier de l'environnement-production.

Les comptes consolidés 2009 du Groupe ont été approuvés le 26 mars 2010 par le conseil d'administration de Romande Energie Holding SA. L'assemblée générale des actionnaires du 21 mai 2010 est invitée à les approuver à son tour.

Note 2

Résumé des principes comptables principaux

Les principes comptables majeurs utilisés lors de l'établissement des états financiers consolidés du Groupe sont décrits ci-dessous. Ces principes ont été appliqués uniformément à tous les chiffres comparés ici, sauf indication contraire spécifique.

2.1 Base de présentation

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en milliers de CHF selon le principe du coût historique, sauf pour certaines immobilisations corporelles et certains instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur. Ils sont conformes aux normes « International Financial Reporting Standards » (IFRS édictées par l'« International Accounting Standards Board ») ainsi qu'aux IAS et à leurs interprétations (IFRIC) édictées par l'« International Accounting Standards Committee » (IASC) et aux normes de présentation des comptes ci-dessous.

L'établissement d'états financiers selon les normes IFRS implique le recours à des estimations et à des hypothèses ayant une influence, d'une part, sur les montants des actifs et des passifs présentés, et sur les actifs et engagements conditionnels à la date du bilan, et d'autre part, sur le montant des produits et des charges de la période comptable. Bien que les estimations soient fondées sur les meilleures connaissances de la situation actuelle ou des opérations futures du Groupe dont puisse disposer la direction, les résultats effectivement obtenus peuvent différer de ceux prévus sur la base de ces estimations. Les domaines impliquant un haut degré de jugement et de complexité, ou ceux dont les hypothèses et estimations ont un impact significatif sur l'établissement des états financiers, sont décrits à la note 5.

Application de standards :

Les tableaux ci-dessous résument les standards nouveaux et leur interprétation avec leur date effective d'entrée en vigueur.

a) Application pour les comptes annuels 2009

Standards ou interprétations	Intitulé	Date d'entrée en vigueur
IFRS 1	Première adoption des Normes internationales d'information financière et IAS 27 Etats financiers consolidés et individuels	01.01.2009
IFRS 2	Paiement Fondé sur des Actions - révisé	01.01.2009
IFRS 3 / IAS 27	Regroupements d'Entreprises et états financiers individuels et consolidés, incluant les amendements conséquents à IFRS 7, IAS 21, IAS 28, IAS 31 et IAS 39.	01.07.2009
IFRS 7	Instruments Financiers – Informations à fournir et présentation	01.01.2009
IFRS 8	Secteurs opérationnels	01.01.2009
IAS 1	Présentation des états financiers - révisé	01.01.2009
IAS 23	Coûts des emprunts - révisé	01.01.2009
IAS 27	Etats Financiers Consolidés et Individuels - révisé	01.07.2009
IAS 32	Instruments Financiers – Informations à fournir et présentation - révisé	01.01.2009
IFRIC 9	Réexamen des dérivés	01.07.2009
IFRIC 13	Programme de fidélisation des clients	01.07.2008
IFRIC 16	Couverture d'un investissement net lors d'une opération à l'étranger	01.10.2009
IFRIC 18	Transfert d'actifs aux clients	01.07.2009

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Annexe aux comptes consolidés

Dans le cas où l'application d'un standard ou d'une interprétation a eu un impact sur les états financiers ou sur la performance du Groupe, cet impact est décrit ci-dessous :

- **IFRS 7 Instruments financiers : présentations** (applicable dès le 01.01.2009)
Cette modification de la norme impose des informations supplémentaires pour la mesure de la juste valeur et du risque de liquidité (voir les notes 5 et 17)
- **IFRS 8 Segments opérationnels** (applicable dès le 01.01.2009)
Cette nouvelle norme impose une approche managériale selon laquelle l'information sur les segments d'activité doit être présentée sur la même base que celle utilisée pour les besoins du reporting interne (voir la note 7). La mise en application de cette norme n'a pas d'impact sur le résultat du Groupe.
- **IAS 1 Présentation des états financiers (révision)** (applicable dès le 01.01.2009)
Les modifications de la norme ont des incidences principalement sur la présentation de l'état de variation des capitaux propres et du résultat global. Aucune incidence sur les résultats ou la situation financière du Groupe n'est attendue de l'adoption de cette norme révisée.
- **IAS 23 Coûts d'emprunt (révision)** (applicable dès le 01.01.2009)
La norme modifiée supprime la possibilité de comptabiliser tous les coûts d'emprunt en charges. L'adoption de cette norme révisée n'aura aucun impact sur les principes comptables du Groupe car il capitalise déjà les coûts d'emprunts sur les actifs qui se qualifient.
- **IFRIC 18 Transfert d'actifs des clients** (applicable dès le 01.07.2009)
Cette interprétation s'applique à la comptabilisation des transferts d'immobilisations corporelles par des entités qui reçoivent de tels transferts par leurs clients. Elle clarifie les obligations prévues par les IFRS dans les contrats aux termes desquels une entité reçoit d'un client un élément d'actifs immobiliers que l'entité doit ensuite utiliser pour connecter ce client à un réseau ou pour lui donner accès à un approvisionnement de

biens ou services (tel que électricité, gaz ou eau). Le Groupe a adopté cette interprétation de manière prospective aux transferts d'actifs reçus des clients à compter du 1^{er} juillet 2009. L'impact positif sur le compte de résultat 2009 est de l'ordre de CHF 9 millions.

Normes et interprétations publiées mais non encore applicables

Certaines nouvelles normes, modifications et interprétations de normes existantes ont été publiées et sont applicables pour les périodes comptables du Groupe commençant le ou après le 1^{er} janvier 2010 ou pour des périodes plus éloignées mais qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par le Groupe :

Normes, amendements et interprétations applicables à partir de l'exercice 2010

- **IFRS 3 Regroupements d'entreprises (révisée)** (applicable dès le 01.07.2009)
La révision de cette norme implique les changements significatifs suivants dans l'application des méthodes d'acquisition aux regroupements d'entreprises: 1) les frais d'acquisition seront comptabilisés en charges, 2) lors d'un regroupement d'entreprises, si l'acquéreur obtient le contrôle sans racheter la totalité des capitaux propres de la société acquise, les intérêts minoritaires restants seront évalués soit à la juste valeur, soit à leur quote-part dans les actifs nets identifiables de la société acquise, 3) si l'acquéreur obtient le contrôle dans le cadre d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, il devra réévaluer à la juste valeur les intérêts détenus précédemment dans la société acquise et enregistrer un gain ou une perte correspondant dans le compte de résultat, 4) tout changement dans la contrepartie conditionnelle d'une acquisition ne sera pas comptabilisé dans le goodwill mais dans le compte de résultat. Le Groupe adoptera IFRS 3 révisée à partir du 1^{er} janvier 2010. Les modifications pourront avoir des impacts significatifs pour la comptabilisation des futurs regroupements d'entreprises.
- **IAS 27 Etats financiers consolidés et individuels (amendement)** (applicable dès le 01.07.2009)
Cet amendement impose de

comptabiliser dans les capitaux propres les effets de toute transaction avec les intérêts minoritaires s'il n'y pas de changement de contrôle. Ils ne résulteront plus en écart d'acquisition ou en gain et perte. La norme précise également la comptabilisation en cas de perte de contrôle. Chaque intérêt minoritaire restant dans l'entité est réévalué à la juste valeur et une perte ou un gain est reconnu dans le compte de résultat. De plus, le résultat complet doit être attribué aux actionnaires de la société mère et aux intérêts minoritaires même si le solde des intérêts minoritaires est déficitaire. Le Groupe adoptera cet amendement à partir du 1^{er} janvier 2010. Les modifications auront des impacts pour la comptabilisation des transactions futures avec les intérêts minoritaires.

- **IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation - Eléments couverts éligibles (amendement)** (applicable dès le 01.07.2009)
Cet amendement clarifie qu'une entité est autorisée à désigner une partie de la variation de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un instrument financier comme élément couvert. Le Groupe adoptera cet amendement à partir du 1^{er} janvier 2010. Aucun impact significatif n'est anticipé sur la situation financière ou la performance financière du Groupe.

2.2 Principes de consolidation

La date de clôture des comptes annuels individuels est le 31 décembre.

a) Principes de consolidation Filiales

Les comptes consolidés du Groupe comprennent les opérations de Romande Energie Holding SA et celles de toutes les filiales directes et indirectes dans lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger la politique financière et opérationnelle, pouvoir s'accompagnant en général d'un contrôle de plus de 50 % des droits de vote. La liste des principales filiales figure à la note 36. Les filiales sont consolidées par intégration globale, le cas échéant à la date du transfert de contrôle au Groupe. A contrario, elles sont exclues de ce périmètre dès que ce contrôle cesse. La méthode du « Purchase method of accounting » est appliquée pour l'acquisition de filiales.

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Annexe aux comptes consolidés

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué en prenant en compte la juste valeur, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur en échange du contrôle de l'entreprise acquise. S'ajoutent également les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises. La différence entre le coût du regroupement et la juste valeur de la part de Groupe dans l'actif net acquis est inscrite au bilan sous la rubrique immobilisations incorporelles en tant que goodwill.

Tous les soldes des comptes ainsi que l'ensemble des transactions et profits réalisés entre sociétés du Groupe sont éliminés lors de la consolidation.

La part au résultat et le droit aux fonds propres des actionnaires minoritaires sont présentés séparément.

Sociétés associées

Les sociétés associées et les co-entreprises dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable (normalement entre 20 % et 50 % des droits de vote), sans en avoir le contrôle, sont consolidées selon la méthode d'intégration par mise en équivalence. Ces participations apparaissent au bilan au titre de participations dans des sociétés associées et sont comptabilisées initialement à leur coût d'acquisition puis à leur juste valeur, soit le coût initial corrigé de la part du Groupe aux bénéfices (pertes) reporté(s) après la date d'acquisition et de modification éventuelle de valeur (« Impairment »). Si, malgré la détention de plus de 20 % des parts dans une société, le Groupe n'exerce pas d'influence notable, ladite société est traitée comme « immobilisation financière » (voir la note 2.3 g). Toute correction de valeur (« impairment ») est enregistrée immédiatement dans le compte de profits et pertes. Les pertes des sociétés qui excèdent la part du Groupe dans ces sociétés associées ne sont pas reconnues.

Lorsqu'une variation des actifs nets d'une société associée est reportée directement dans ses fonds propres, le Groupe reconnaît sa part à ces changements dans le résultat global et l'indique séparément.

Les soldes des comptes ainsi que les transactions d'importance significative avec des participations et des co-entreprises consolidées par mise en équivalence sont présentés séparément comme éléments relatifs à des sociétés associées.

Les gains non réalisés lors de transactions entre des sociétés du Groupe et des sociétés associées sont éliminés pour la part du Groupe dans ces sociétés associées. Les pertes non réalisées sont éliminées de la même manière sauf si la transaction couvre un transfert d'actif nécessitant une correction de valeur (« Impairment »). Les états financiers des sociétés associées sont ajustés en cas d'écarts significatifs pour assurer la cohérence avec les principes comptables adoptés par le Groupe.

Joint-ventures

Une « joint-venture » est un arrangement contractuel où le Groupe et d'autres partenaires poursuivent une activité économique commune. Les décisions stratégiques, financières et opérationnelles y relatives sont soumises à l'approbation unanime des parties au contrat.

Lorsque le Groupe participe à de tels accords, la part du Groupe aux actifs et passifs conjointement détenus est reconnue dans les états financiers consolidés. Ils y figurent dans les rubriques correspondant à leur nature.

Des accords de « joint-venture » peuvent conduire à la création d'entités légales dans lesquelles chaque partenaire possède une participation. Dans ces cas, le Groupe reconnaît sa part dans ces entités légales détenues conjointement en utilisant la méthode de mise en équivalence.

b) Variations de périmètre

Le périmètre de consolidation du Groupe Romande Energie a subi les modifications suivantes au cours de l'exercice 2009 :

- le Groupe a acquis la totalité du capital-actions de la société TECFOR SA, Troistorrents. Cette société est active dans le forage. Cet achat s'inscrit dans les objectifs du Groupe pour devenir un acteur important dans le domaine de la pompe à chaleur. Tecfor est intégrée dans les comptes du Groupe selon la méthode de

l'intégration globale dès son acquisition, soit le 18 mai 2009.

Dans la perspective des objectifs de Groupe liés à l'efficience énergétique, le Groupe a pris des parts dans :

- Eneftech Innovation SA, 34 %. Cette société développe des produits dans les domaines de la cogénération et de la valorisation de chaleur.
- Energie Solaire SA 34 %, société active dans le développement et la commercialisation de panneaux solaires thermiques.

c) Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie de présentation au cours de change en vigueur au moment où elles ont été effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la fin de l'année. Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont enregistrées dans le compte de résultat.

Afin de se prémunir du risque de change, le Groupe souscrit à des contrats de change à terme et à des options.

Toutes les filiales du Groupe présentent leurs comptes en CHF et, par conséquent, il n'y a aucun écart résultant de la conversion des comptes des filiales.

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Annexe aux comptes consolidés

	2009	2008
Cours de change utilisé en fin d'année		
1 Euro	1.483	1.493
Cours de change mensuels moyens utilisés pour le compte de résultat et le flux de trésorerie consolidés		
1 Euro	1.502	1.592

2.3 Principes de comptabilisation et d'évaluation

a) Chiffre d'affaires et comptabilisation des produits

Le chiffre d'affaires net inclut toutes les recettes provenant de la vente d'électricité et de biens et services, après déduction de la TVA, des rabais, des escomptes, des autres remises convenues sur les prix ainsi que des ducroires et pertes sur débiteurs. Les recettes sont comptabilisées lors de la livraison de l'électricité, des services ou des biens. Les compteurs des clients font l'objet de relevés périodiques.

Pour une grande partie de la clientèle et environ 50 % des kWh fournis, la quantité consommée est relevée sur les instruments de mesure une seule fois par année au cours du dernier trimestre.

Les recettes comprennent les estimations concernant l'énergie consommée et pas encore facturée entre la date du dernier relevé de compteur et la date de clôture. L'estimation s'appuie sur les données historiques ajustées d'effets saisonniers et de l'augmentation de consommation moyenne annuelle.

Les dividendes provenant d'investissements sont comptabilisés lorsque le droit à la distribution a été clairement établi.

Les finances d'équipement perçues des clients par le Groupe lors de leur raccordement au réseau sont comptabilisées en revenu au moment du raccordement.

b) Charges de personnel et plan de prévoyance

L'insuffisance ou l'excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé(e) dans le compte de résultat consolidé, en tenant compte des écarts actuariels cumulés ainsi que du coût

des services passés non encore enregistrés.

Cependant, un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs dont le Groupe dispose, par exemple sous la forme de remboursements du plan ou de diminutions des cotisations futures. Si un tel excédent d'actifs n'est pas disponible ou ne représente pas d'avantages économiques futurs, il n'est pas enregistré au bilan mais fait l'objet d'une indication dans les notes.

L'écart actuariel résulte principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs du plan. L'écart actuariel excédant les 10 % (corridor) de la valeur la plus élevée entre la valeur actualisée de l'obligation et la juste valeur des actifs est imputé au compte de résultat en fonction de la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des employés assurés.

c) Dépréciation (impairment) d'immobilisations corporelles et incorporelles

Lors de chaque clôture annuelle, une analyse est faite afin de contrôler si des éléments indiquant une perte de valeur d'un actif existent. Une perte de valeur est immédiatement constatée lorsque la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Par valeur recouvrable, on entend la plus grande des valeurs entre le prix de vente net et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est obtenue par l'actualisation des flux futurs anticipés produits par cet actif ou le plus petit groupe d'actifs identifiables auquel il appartient, et dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie indépendantes de celles dégagées

par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Dès lors, une appréciation de l'ensemble des conditions économiques qui régneront pendant la durée d'utilité doit être faite par la Société. Ces estimations pourront s'écarter considérablement des valeurs effectives.

d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les avoirs déposés dans les banques et sur des comptes postaux, ainsi que les dépôts et placements monétaires dont la durée initiale n'excède pas 90 jours.

e) Créances résultant de livraisons et prestations

Les créances résultant de livraisons et prestations sont comptabilisées à leur valeur nominale, déduction faite d'un ajustement pour les créances douteuses. Une provision pour créances douteuses est établie lorsque des signes objectifs indiquent que le groupe ne sera pas à même de récupérer sa créance. Des difficultés financières du débiteur, des défauts ou retards de paiements sont considérés comme des indicateurs fiables pour effectuer une correction de valeur sur le poste débiteur. Le groupe constitue une provision globale sur les débiteurs dont l'échéance est supérieure à 180 jours. Cette provision est effectuée sur la base de l'historique des pertes et représente le 75 % des créances en souffrance depuis plus de 180 jours. Les pertes sur cette position sont comptabilisées par le biais du compte de provision. Les pertes sur débiteurs sont enregistrées sur la base d'actes de défaut de biens ainsi que sur base de jugement de faillite ou tout autre document permettant d'établir la défaillance du débiteur.

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Annexe aux comptes consolidés

f) Instruments financiers

(y.c. emprunts) et dérivés

Le Groupe reconnaît les instruments financiers actifs et passifs dans le bilan dès qu'il est contractuellement lié à de tels instruments. Les titres de placement comprennent des actions et des obligations réalisables en bourse et des placements monétaires d'une durée initiale supérieure à 90 jours. Les titres de placement sont désignés en juste valeur par le biais du compte de résultat. Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur ; les profits et pertes en résultant sont comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice.

Les contrats d'achat à terme d'énergie avec livraison physique de celle-ci sont exclus du champ d'IAS 39. Ces contrats sont conclus dans le cadre de l'activité normale de l'entreprise. Ceci est démontré dès que les conditions suivantes sont remplies :

- il existe une livraison physique de l'énergie ;
- les contrats ne sont pas des ventes d'options au sens de la norme.

Les emprunts sont reconnus initialement à leur juste valeur, corrigée des coûts de transaction directement imputables. Ensuite les emprunts sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les emprunts ou les tranches d'emprunts pour lesquels il existe un droit irrévocable de différer le remboursement à un terme supérieur à 12 mois sont classés dans les passifs non courants ; tous les autres le sont dans les passifs courants.

g) Immobilisations financières

Les valeurs de parts de sociétés dans lesquelles le Groupe détient moins de 20 % des droits de vote, ou dans lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable, sont portées au bilan à leur prix d'acquisition avant de l'être à leur juste valeur. Si aucune estimation fiable de la juste valeur ne peut être établie, le Groupe valorise l'investissement au coût d'acquisition. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les capitaux propres et reclassées dans le compte de résultat lors de la vente de l'actif ou lorsque l'immobilisation financière doit subir une correction de valeur irréversible (« Impairment »).

Les prêts octroyés sont enregistrés au coût amorti, déduction faite des éventuelles pertes de valeur pour les montants non recouvrables.

h) Actions propres

En cas d'acquisition d'actions propres, le total du montant payé et les coûts directement imputables à la transaction (nets d'impôts sur le bénéfice) sont déduits des fonds propres du Groupe jusqu'à l'annulation ou la vente ultérieure des titres. En cas de vente, le produit reçu, net des coûts directement imputables à la transaction (auxquels on ajoute l'effet fiscal de l'impôt sur le bénéfice), est attribué aux fonds propres du Groupe.

i) Immobilisations corporelles

Les terrains, les bâtiments, les machines et les équipements sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ou de fabrication, après déduction des amortissements cumulés. Les dépenses de transformation des immeubles loués sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée de vie économique présumée et la durée résiduelle du bail. Les coûts de réparation et d'entretien sont imputés directement comme charges au compte de résultat, tandis que les rénovations et améliorations majeures sont activées comme immobilisations corporelles et amorties sur leur durée de vie économique présumée.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée la plus courte entre la durée résiduelle des concessions et les durées de vie économique présumées suivantes :

Les terrains ne sont amortis qu'en cas de perte de valeur.

Les équipements en cours de réalisation sont immobilisés et amortis à partir de l'année de leur mise en service.

Si le Groupe est obligé de démanteler des centrales de production ou d'autres immobilisations et de remettre en état les propriétés de tiers sur lesquelles ces immobilisations se trouvent, les coûts correspondants sont ajoutés au coût initial à la date d'acquisition, et amortis sur la durée de vie économique de l'immobilisation.

j) Immeubles de placement

Sont considérés comme immeubles de placement, les biens immobiliers détenus en vue d'en retirer des rendements ou pour en valoriser le capital.

Les immeubles de placement sont comptabilisés à leur coût d'acquisition après déduction des amortissements cumulés. Les immeubles de placement sont amortis sur une durée comprise entre 25 et 40 ans.

k) Immobilisations incorporelles et goodwill

L'excédent du coût résultant d'une acquisition d'entreprise est inscrit au bilan en tant que goodwill au bilan. Le goodwill est considéré avoir une durée de vie illimitée. Celui-ci fait l'objet d'un test de dépréciation annuel ou plus souvent si des événements ou changements de contexte laissent supposer la possibilité d'une telle dépréciation. Le test de dépréciation est basé sur une estimation des flux d'avantages économiques futurs.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée la plus courte entre la durée résiduelle des concessions et les durées de vie économique présumées suivantes :

	Nombres d'années
Bâtiments à usage du Groupe	20 - 40
Immeubles de placement	20 - 40
Centrales de production	25 - 75
Réseaux de distribution d'électricité	15 - 40
Machines, équipements, installations et outillages	6 - 15
Véhicules	3 - 8
Equipements informatiques et logiciels	3 - 8

Les terrains ne sont amortis qu'en cas de perte de valeur.

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Annexe aux comptes consolidés

Les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût initial et sont amorties de manière linéaire sur les durées d'utilité suivantes :

Concession : durée de la concession Logiciels : 5 ans

Un test de dépréciation est effectué si des indices montrent que la valeur recouvrable pourrait être inférieure à la valeur comptable.

l) Provisions

Les provisions comprennent les engagements dont l'issue, l'échéance ou le montant sont incertains. Elles sont portées au bilan lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant des provisions est évalué par la direction du Groupe, à la date de clôture, sur la base de la meilleure estimation possible des coûts nécessaires pour éteindre l'obligation. Lorsqu'une sortie de ressources n'est pas probable ou ne peut pas être estimée de manière fiable, l'obligation n'est pas portée au bilan mais est présentée sous les passifs éventuels. Lorsque l'effet est significatif, les flux de trésorerie attendus pour éteindre l'obligation sont escomptés. La provision est actualisée au taux du marché majoré le cas échéant d'un taux reflétant les risques spécifiques liés à cet engagement.

m) Impôts (y.c. impôts différés)

Les impôts courants sont déterminés d'après le bénéfice imposable de l'année en cours et sont imputés au compte de résultat.

Les impôts sur le résultat sont enregistrés dans la même période que les produits et les charges auxquels ils se rapportent.

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable, c'est-à-dire sur les différences temporelles entre la valeur des actifs et passifs reconnue par les autorités fiscales et leur valeur comptable enregistrée dans les états financiers consolidés du Groupe.

Aucun impôt différé n'a été calculé sur les différences d'évaluation des sociétés associées. Le montant de la provision pour impôts différés est calculé sur la base

des taux d'imposition connus à la date de clôture et susceptibles d'être appliqués lors de la dissolution des différences temporelles. Les reports de pertes fiscalement déductibles sur les résultats futurs et les autres avoirs fiscaux différés sont inscrits à l'actif seulement si leur réalisation ultérieure paraît probable.

n) Bénéfice par action

Le bénéfice par action se calcule en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de la société mère, Romande Energie Holding SA. Il est indiqué avant et après tous les effets potentiels de dilution.

o) Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés dans les états financiers consolidés au moment où ils ont été approuvés par l'assemblée générale des actionnaires.

p) Parties liées

Sont considérées comme parties liées le canton de Vaud, la Caisse de pensions de Romande Energie, les membres du conseil d'administration et les membres de la direction du Groupe. Les parties liées sont approvisionnées en énergie à des conditions comparables à celles des clients qui satisfont les mêmes critères. L'Etat de Vaud perçoit des redevances sur les concessions en liaison avec l'utilisation des eaux.

q) Activités abandonnées et actifs non courants disponibles à la vente

Les actifs non courants ou les groupes destinés à être cédés sont valorisés au plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de ventes. Les actifs non courants sont classés comme détenus à la vente si leur valeur comptable est recouvrée principalement par une transaction de vente plutôt que par son utilisation. Ces conditions sont remplies si le bien est disponible pour une vente immédiate et si la vente est hautement probable.

Le compte de résultat consolidé de la période sous revue ainsi que celui de la période précédente indiquent séparément les revenus et charges des activités abandonnées.

Les actifs non courants désignés comme destinés à la vente ne font plus l'objet d'amortissements.

Note 3

Eléments critiques d'évaluation

Les estimations et les hypothèses de travail sont continuellement évaluées et se fondent sur l'expérience et d'autres facteurs telle la probabilité que certains événements se produisent compte tenu des circonstances.

a) Prévoyance en faveur du personnel

Le calcul des engagements de prévoyance découlant des plans à primauté des prestations est effectué à partir d'hypothèses actuarielles qui peuvent diverger de la réalité et influencer les actifs et les résultats du Groupe.

b) Correction de valeur des immobilisations corporelles, incorporelles et goodwill

La valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que des goodwill représente un montant de CHF 840.8 millions. Un test de dépréciation est effectué annuellement ou chaque fois que des indices de perte de valeur se présentent. Ces tests sont effectués sur la base d'estimation de cash flow futurs résultant de l'utilisation et de la vente probable des actifs. Les actifs sont testés annuellement ou chaque fois que des indices de perte de valeur se présentent. Toutefois les flux réels de trésorerie peuvent différer significativement des premières estimations.

c) Correction de valeur des sociétés associées

Au cours des derniers exercices, cette position a pris une importance grandissante dans le bilan du Groupe, pour atteindre CHF 1.656 milliard en 2009. Cette rubrique est constituée principalement par la participation dans la société Alpiq (CHF 1.578 milliard). Les tests de dépréciation effectués ainsi que les incertitudes de jugement sont équivalents à ceux mentionnés ci-dessus.

d) Chiffre d'affaires

Une grande partie du chiffre d'affaires « énergie » est réalisée avec des clients particuliers qui sont facturés annuellement sur la base d'un relevé de compteur réalisé dans le dernier trimestre de l'année. Le chiffre d'affaires réalisé entre la date du dernier relevé et le 31 décembre est comptabilisé sur la base d'estimations. Ces dernières prennent en compte les habitudes de consommation du

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

client ainsi que l'énergie distribuée sur le réseau. Ce chiffre d'affaires ainsi déterminé pourrait différer des valeurs effectives.

Note 4

Cession, regroupement d'entreprises et autres transactions importantes

Les acquisitions, cessions d'activité et autres transactions ont eu lieu aux cours des exercices 2009 et 2008.

1) Acquisitions en 2009

Filiales

Société Electrique de Champéry SA

En date du 30 avril 2009, le Groupe a acquis 200 actions supplémentaires de la Société de Distribution Electrique de Champéry SA (SDEC), sa participation passant ainsi de 94.55 % à 99.55 %, les droits de vote étant équivalents à la part au capital-actions. Le montant net payé est de CHF 0,41 million. Le prix de CHF 2'065 par action est égal à celui convenu lors de l'acquisition en 2008 de cette société. Ce prix est équivalent à la juste valeur des actions.

Annexe aux comptes consolidés

TECFOR SA

Le 18 mai 2009, le Groupe a acquis la totalité du capital-actions de la société TECFOR SA pour un montant global de CHF 3.1 millions. TECFOR SA est une société active principalement dans le domaine du forage pour la géothermie. Son siège est à Troistorrents (Valais) et son capital-actions est de CHF 0.56 million. TECFOR SA est consolidée selon la méthode de l'intégration globale dès son acquisition le 18 mai 2009. Le goodwill reconnu lors de la consolidation a été justifié sur la base des flux futurs de trésorerie, planifiés sur 5 ans. L'incidence de cette intégration sur le compte de résultat du Groupe est de l'ordre de +CHF 0.3 million et de CHF 2 millions sur le chiffre d'affaires. Le tableau ci-après indique l'allocation du coût d'acquisition de cette participation.

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Annexe aux comptes consolidés

	Juste valeur CHF '000	Valeur comptable CHF '000
Trésorerie et équivalents de trésorerie	111	111
Clients	269	259
Autres actifs courants	79	79
Immobilisations corporelles	1 761	1 433
Total des actifs	2 220	1 882
Fournisseurs	211	211
Autres passifs courants	993	993
Passifs non courants	359	359
Impôts différés	73	-
Total des passifs	1 636	1 563
Juste valeur de l'actif net	584	
Goodwill provenant de l'acquisition	2 516	
Total du coût d'acquisition	3 100	
	CHF '000	
Trésorerie acquise lors de l'achat	111	
Paiement en espèces	(1 550)	
Sortie nette de trésorerie	(1 439)	

Le coût de cette acquisition comprend des paiements en espèces de CHF 1.5 million et de paiements futurs non actualisés de CHF 1.6 million.

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Annexe aux comptes consolidés

Sociétés associées

Energie Solaire SA

Le 6 juillet 2009, le Groupe a acquis 24 % des actions de la société Energie Solaire SA, Sierre. Le Groupe détenait jusqu'alors 10 % du capital de cette société, pour un montant de CHF 0.6 million ; ces actions étaient classées sous la rubrique « autres immobilisations financières ». Cette société est dotée d'un capital-actions de CHF 1.6 million composé de 4'000 actions au porteur. Energie Solaire SA développe et conçoit des panneaux solaires. La mise en équivalence a été effectuée à partir de la date de la deuxième acquisition des actions, soit le 6 juillet 2009.

Eneftech SA

Au cours de l'exercice (21.07.2009), le Groupe a investi dans la société Eneftech Innovation SA, Ecublens. Cette société au capital de CHF 0.25 million est active dans le domaine de la cogénération et de la valorisation de chaleur. Eneftech Innovation SA est détenue par la filiale du Groupe, Romande Energie Renouvelable SA.

Pour la mise en équivalence, le Groupe a estimé la valeur des actifs, des passifs ainsi que du goodwill au moment de l'acquisition. L'affectation du coût du regroupement d'entreprise a été effectuée sur la base des due-diligence effectuées dans le cadre de ces acquisitions ainsi que sur la base des informations en possession du Groupe.

CHF '000	
Quote-part des actifs nets	177
Quote-part des actifs nets des immobilisations corporelles	1 017
Valeur Goodwill	3 411
Coût du regroupement	4 605

St-Gingolph Energia SA

Le Groupe a également souscrit une part de 25 % au capital à la création de la société St-Gingolph Energia SA, St-Gingolph. Cette société a pour but de construire et exploiter une centrale de turbinage hydraulique. Le capital-actions de cette société est de CHF 0.1 million. Le Groupe a libéré sa part à la valeur nominale, soit CHF 25'000.

2) Acquisitions en 2008

a) HC SA

Le 31 mai 2008, le Groupe a acquis la totalité du capital-actions de la société HCSA pour un montant de CHF 2.5 millions plus un solde de CHF 1 million qui sera versé en cas d'atteinte des objectifs fixés d'entente entre acheteurs et vendeurs (v. page 97).

b) Société de Distribution Electrique Champéry SA (SDEC)

Le Groupe a acquis 95 % des parts de SDEC, le 2 juillet 2008, pour un montant de CHF 7.9 millions, montant comprenant un premier versement en trésorerie de CHF 5.3 millions. Un deuxième versement en trésorerie de CHF 2.6 millions a eu lieu au cours du 1^{er} semestre 2009.

3) Activités abandonnées en 2008

En date du 7 octobre 2008, le Groupe a acquis 33.65 % des actions SEVM que détenaient les Communes de la Riviera vaudoise. Dans le même temps, le Groupe se séparait de l'activité Transports Publics en cédant les actions VMCV SA, cette dernière société résultant d'une scission opérée en 2008. En plus des actions VMCV SA remises aux Communes, ces dernières ont reçu un versement de CHF 39.3 millions.

Note 5

Gestion des risques

a) Informations sur la gestion des risques

Le Groupe gère ses risques au travers de comités de gestion de risques spécifiques, tels que ceux existant par exemple pour l'approvisionnement en électricité. Un risk manager coordonne les différents comités de gestion des risques ainsi que les processus relatifs à cette gestion. L'objectif du risk manager est de s'assurer de manière systématique que les risques sont identifiés, évalués, maîtrisés et suivis. Le risk manager dépend directement de la direction générale du Groupe.

Deux fois par an, le risk manager présente une cartographie des risques les plus importants au Conseil d'administration. Cette cartographie comprend un descriptif des risques ainsi que les mesures prises visant à réduire les risques ainsi identifiés.

b) Exposition aux risques

Le Groupe est soumis aux risques du marché qui découlent principalement des prix de l'énergie, du risque de change et des taux d'intérêts, ainsi qu'aux risques de crédits et de liquidités. La direction surveille régulièrement ces risques.

Le Groupe effectue des transactions sur des produits dérivés, principalement swap de taux d'intérêts et contrats de change à terme. Le but est de limiter les risques découlant des taux d'intérêts sur emprunts et des transactions en monnaies étrangères effectuées dans le cadre des activités opérationnelles du Groupe. Le Groupe n'effectue pas de transactions financières pour lesquelles il existe au moment de l'échéance de la transaction un risque non calculé. Cela signifie que le Groupe ne procède pas à des transactions sans détenir les actifs et passifs sous-jacents. Seuls les valeurs patrimoniales et les engagements actuels ou futurs qui ont une forte probabilité de réalisation font l'objet d'une couverture.

c) Risques liés à l'approvisionnement en énergie

Le Groupe se trouve exposé aux fluctuations des prix du marché de l'électricité pour toute la quantité d'énergie qu'il ne produit pas

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Annexe aux comptes consolidés

lui-même, soit environ 84 % des besoins totaux. Dès lors, des contrats d'approvisionnement à long terme sont conclus avec des partenaires privilégiés fixant les prix et volumes. Dans ce cadre, le Groupe est au bénéfice de contrats à long terme dont le plus long porte jusqu'en 2015. Ces contrats ajoutés aux achats à terme et au droit d'achat mentionné à la note 34, couvrent la quasi-totalité des besoins en énergie sur la base de la consommation prévue en 2010.

Pour le solde, le Groupe recourt à des techniques dites de « stress-testing » qui visent à évaluer le scénario du pire. Puis il fixe annuellement un prix maximum d'approvisionnement qu'il couvre sur l'« European Energy Exchange » (EEX) par des achats à terme, achats qu'il optimise en profitant des variations des prix spot et à terme. Au vu de la volatilité des prix de l'énergie, le Groupe tend à couvrir la totalité des besoins prévisionnels à 24 mois.

Des outils de gestion mis à disposition par des sociétés partenaires permettent de réduire les risques de hausse du prix d'approvisionnement.

Pour l'exercice 2010, le Groupe a couvert la totalité de ses besoins en énergie et la plupart des besoins 2011. Cela signifie que pour ces deux prochaines années, le Groupe sera peu exposé aux variations de prix sur le marché de gros de l'électricité.

L'augmentation de la demande en électricité sur le marché européen induit une congestion des lignes de transport de l'électricité. En fonction de la demande, le passage de l'énergie aux frontières est soumis à enchères. Le montant des enchères n'est pas prévisible et peut varier fortement d'une année à l'autre, à savoir CHF 14 millions en 2009 contre CHF 11 millions en 2008.

d) Risques liés aux taux de change

Ce risque est principalement généré par les achats d'énergie sur l'EEX qui se font principalement en Euros. Par conséquent, le Groupe a recours à des contrats de change à terme et d'options pour couvrir en tout temps le 100 % de ses engagements fermes en devises étrangères et 50 % de ses cash flows estimés pour les 12 prochains mois conformément à sa politique

interne de gestion de trésorerie. L'impact sur le compte de résultat, avant impôt, d'une variation raisonnablement possible du taux de change de l'Euro face au franc suisse à savoir +5 % et -5 %, toutes choses étant égales par ailleurs, aurait eu une influence de CHF 8.4 millions sur le compte de résultat 2009, contre CHF 8.1 millions en 2008. Il n'y a pas d'impact sur les fonds propres.

A noter que le groupe n'effectue pas de comptabilité de couverture et que toutes les variations de change sont comptabilisées par le biais du compte de résultat.

e) Risques liés aux taux d'intérêts

Comme le Groupe est très faiblement endetté, le risque découlant d'une augmentation des taux d'intérêts ne pourrait être significatif pour lui. L'exposition du Groupe aux risques liés aux taux d'intérêts provient essentiellement des placements à terme qu'il réalise. L'impact sur le compte de résultat 2009, avant impôt, d'une variation de plus ou moins 50 points de base est de CHF 1.2 million contre CHF 0.4 million en 2008, il n'y a pas d'impact sur les fonds propres.

f) Autres risques de prix

Le Groupe est exposé aux risques de prix sur les titres découlant des investissements en participations financières. Ces participations sont détenues à des fins stratégiques plutôt qu'à des fins de transactions. Le Groupe n'a pas d'exposition matérielle aux fluctuations de prix des titres. Ces fluctuations sont comptabilisées par les fonds propres.

g) Risques de crédit

Le risque de crédit est géré de manière centralisée pour le Groupe. Ce risque consiste dans l'éventualité qu'une contrepartie ne puisse honorer ses engagements.

Le risque lié aux clients est limité par le nombre important de ceux-ci et leur répartition géographique (uniquement en Suisse). Les postes ouverts sont suivis sur une base mensuelle. Cette position est détaillée dans la note 18. Le Groupe n'a pas d'exposition significative envers une contrepartie individuelle.

Le risque découlant des autres instruments financiers comme la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les instruments finan-

ciers dérivés et les dépôts auprès d'instituts financiers de placements est géré en investissant et en acquérant lesdits instruments financiers en conformité avec la politique et le règlement de trésorerie du Groupe. Le Groupe investit uniquement auprès d'établissements financiers sélectionnés selon des critères stricts. Il s'agit notamment des deux grandes banques suisses, de Postfinance et de banques ayant un rating minimum de AA-. Le risque maximum sur cette position est égal à la valeur comptable des instruments financiers.

h) Risques de liquidités

Le risque de liquidités couvre l'incapacité pour le Groupe d'honorer ses obligations à temps. Le service de trésorerie du Groupe est responsable de la liquidité et du financement. Les risques de liquidité et de financement font l'objet d'une supervision permanente de la part de la direction, au niveau du Groupe. Le Groupe dispose de liquidités suffisantes pour répondre à tous les engagements par maturité.

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Annexe aux comptes consolidés

Le tableau ci-après indique les différentes échéances des engagements du Groupe (y.c. intérêts) :

Échéance En CHF '000	<1 mois	>1 mois et < 3 mois	> 3 mois> et <12 mois	> 1 an et < 5 ans	> à 5 ans	Total
31 décembre 2009						
Dettes financières		1 094	1 049	28 914	20 285	51 342
Engagements résultant de livraisons et prestations	32 275	11 808	143			44 226
Autres dettes	21 944	29 969	27 667	3 048		82 628
Total	54 219	42 871	28 859	31 962	20 285	178 196
Instruments financiers dérivés						
Achat de devises à terme	3 725	7 588	30 854	123 805		165 972

Échéance En CHF '000	<1 mois	>1 mois et < 3 mois	> 3 mois> et <12 mois	> 1 an et < 5 ans	> à 5 ans	Total
31 décembre 2008						
Dettes financières		1 094	358	28 920	14 858	45 230
Engagements résultant de livraisons et prestations	30 035	11 245	477			41 757
Autres dettes	20 234	38 162	27 438	3 042		88 876
Total	50 269	50 501	28 273	31 962	14 858	175 863
Instruments financiers dérivés						
Achat de devises à terme	7 516	6 559	29 930	83 829	-	127 834

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Annexe aux comptes consolidés

i) Informations sur les actifs et engagements financiers

Actifs financiers En CHF '000	Note	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat		Disponibles à la vente		Prêts et créances		Total	
		2009	2008	2009	2008	2009	2008		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15					227 286	161 194	227 286	161 194
Titres, dépôts à terme et instruments financiers dérivés									
- obligations négociables	17	23 973	17 074					23 973	17 074
- dépôts à terme	17	20 000	11 271					20 000	11 271
Créances résultant de livraisons et prestations	18					146 409	170 204	146 409	170 204
Autres actifs courants									
- créances diverses	20					1 164	3 434	1 164	3 434
Autres immobilisations financières									
- participations financières diverses	25			9 656	10 906			9 656	10 906
- prêts aux sociétés associées	25					5 661	4 912	5 661	4 912
- prêts à des tiers	25					265	275	265	275
Total		43 973	28 345	9 656	10 906	380 785	340 019	434 414	379 270

Actifs financiers En CHF '000	Note	Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat		Autres passifs financiers		Total	
		2009	2008	2009	2008		
Autres engagements à court terme	26						
- instruments financiers dérivés		5 433	7 523			5 433	7 523
- comptes courants partenaires				8 441	7 680	8 441	7 680
- Engagements divers à court terme				40 191	42 933	40 191	42 933
Part à court terme des emprunts	27			262	262	262	262
Part à long terme des emprunts	27			41 675	39 200	41 675	39 200
Total		5 433	7 523	135 124	131 832	140 557	139 355

A partir du 1^{er} janvier 2009, le Groupe a adopté l'amendement à la norme IFRS 7 « Instruments financiers » prévoyant que les évaluations de juste valeur des éléments comptabilisés à la juste valeur doivent être présentés par source d'entrée en utilisant une hiérarchie de valeur à trois niveaux (Note 17).

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Annexe aux comptes consolidés

Note 6

Capital Management

L'objectif principal du management du capital est de maintenir la capacité à lever des fonds pour garantir la continuité d'exploitation et pour maximiser la valeur d'entreprise.

Le Groupe surveille l'endettement au travers du « gearing » ratio, qui correspond à la dette nette divisée par le total des fonds propres. Comme pour les années antérieures à 2008, le Groupe revient à une situation de fortune nette et ceci malgré des in-

vestissements importants effectués au cours de l'exercice. Cette situation est principalement due au dividende exceptionnel reçu de EOS Holding, soit CHF 116 millions.

CHF '000	2009	2008
Dettes financières	41 937	39 462
Créances fournisseurs et autres	126 854	130 633
./ Trésorerie et équivalents de trésorerie	(227 286)	(161 194)
(Liquidités)/ dettes nettes	(58 495)	8901
Fonds propres	2 608 381	1 805 620
Total des fonds propres et (fortune) endettement net(te)	2 549 886	1 814 521
Gearing ratio	n.s.	0.49%

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Annexe aux comptes consolidés

Note 7

Informations sectorielles

La détermination des segments opérationnels est basée sur les unités d'affaires qui font l'objet d'un reporting au niveau du comité de direction du Groupe.

Le Groupe est actuellement divisé en trois unités d'affaires (UA) principales :

- Commercialisation
- Distribution
- Environnement

Ces trois unités d'affaires sont gérées de manière distincte bien que traitant toutes d'activités liées à l'énergie. Il n'a pas été tenu compte de secteurs géographiques du fait que le Groupe est actif uniquement en Suisse.

L'unité d'affaires « Commercialisation » est en charge de la vente de l'électricité, de prestations connexes (facturation, call-center, etc.) ainsi que de produits et services destinés à toute la gamme de la clientèle (audit énergétique, éclairage public, etc.). L'approvisionnement en électricité est assuré partiellement par le groupe au travers de son unité d'affaires « Environnement ». Le solde est acquis auprès de tiers par le biais de contrats à long terme ou auprès de la Bourse EEX pour les achats de couverture et le spot. La société Romande Energie Commerce SA, filiale du groupe à 66.7 %, concentre la quasi-totalité des activités de cette unité d'affaires.

L'UA « Distribution » a pour mission principale de garantir une fourniture d'électricité de qualité, conforme aux normes en vigueur. A cet effet lui sont dévolus l'entretien et le développement du réseau de distribution de l'électricité. La majeure partie des activités de cette unité d'affaires est régulée. Ses revenus proviennent essentiellement de la rémunération de la mise à disposition du réseau, que ce soit au niveau des clients finaux ou au niveau des partenaires-distributeurs. La loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) édicte les modalités de cette rémunération.

L'UA « Environnement » a pour objectifs principaux la production d'énergie hydraulique, le développement et la production de nouvelles énergies renouvelables ainsi que le développement d'activités en lien avec l'efficacité énergétique.

Les transactions entre unités d'affaires sont faites à un prix proche du prix du marché, sauf pour les activités dont les prix de transfert sont fixés dans la législation. Les mêmes normes comptables sont appliquées sur l'ensemble des unités d'affaires

du Groupe. Le Groupe exerce ses activités uniquement en Suisse et n'a pas de client représentant à lui seul plus de 10 % de son chiffre d'affaires.

L'actif opérationnel de chaque unité d'affaires est constitué principalement d'immobilisations corporelles, des créances résultant de livraisons et prestations et autres créances. Le passif opérationnel comprend principalement les fournisseurs et autres dettes. Les passifs non attribuables à un segment opérationnel sont constitués notamment des passifs d'impôts différés et des dettes d'impôts courants.

« Corporate »

Les charges groupées sous « corporate » se réfèrent aux frais en lien avec les activités du siège social du Groupe. Figurent également sous cette rubrique les produits et charges qui ne peuvent être appliqués spécifiquement à une unité d'affaires. Les actifs et les passifs consistent en majeure partie en trésorerie et équivalents de trésorerie, en participations dans des sociétés associées et en dettes financières.

Le reporting par segment est établi sur la base des comptes IFRS.

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Annexe aux comptes consolidés

Reporting par secteur opérationnel pour 2009

CHF '000	Commercialisation	Distribution	Environnement	Corporate	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires net réalisé avec des tiers	326 529	237 505	4 845	14 866		583 745
Chiffre d'affaires net réalisé avec d'autres unités	22 754	3 707	32 716	32 685	(91 862)	-
Chiffre d'affaires net des unités d'affaires	349 283	241 212	37 561	47 551	(91 862)	583 745
Achats d'énergie, matériel et prestations de tiers	(328 686)	(73 558)	(6 373)	(1 561)	47 217	(362 961)
Marge brute opérationnelle	20 597	167 654	31 188	45 990	(44 645)	220 784
Charges de personnel	(12 897)	(45 941)	(3 028)	(16 947)		(78 813)
Autres charges d'exploitation	(14 017)	(42 570)	(11 749)	(19 357)	44 645	(43 048)
EBITDA	(6 317)	79 143	16 411	9 686		98 923
Amortissements des immobilisations	-	(34 730)	(5 597)	(5 122)		(45 449)
Correction de valeur des immobilisations incorporelles	-	-	-	(1 944)		(1 944)
Résultat opérationnel (EBIT⁹)	(6 317)	44 413	10 814	2 620		51 530
Produits financiers						5 508
Charges financières						(3 585)
Part au résultat net des sociétés associées				675 163		675 163
Impôts				(15 579)		(15 579)
Résultat avant impôts des activités poursuivies				622 204		713 037
Actifs opérationnels	91 287	637 439	173 484	1 996 001		2 898 211
Actifs non attribuables à un segment						63 300
Total des actifs	91 287	637 439	173 484	1 996 001		2 961 511
Passifs opérationnels	41 153	82 700	3 008	3 380		130 241
Passifs non attribuables à un segment						205 218
Total des passifs	41 153	82 700	3 008	3 380		335 459
Investissements :						
Immobilisations corporelles	51	76 872	41 398	11 024		129 345
Immobilisations incorporelles et goodwill				2 516		2 516
Total investissements	51	76 872	41 368	13 540		131 861

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Annexe aux comptes consolidés

Reporting par secteur opérationnel pour 2008

CHF '000	Commercialisation	Distribution	Environnement	Corporate	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires net réalisé avec des tiers	304 971	238 525	3 369	25 590		572 455
Chiffre d'affaires net réalisé avec d'autres unités	28 162	5 312	45 265	3 885	(82 624)	-
Chiffre d'affaires net des unités d'affaires	333 133	243 837	48 634	29 475	(82 624)	572 455
Achats d'énergie, matériel et prestations de tiers	(316 080)	(63 264)	(6 294)	(1 266)	62 586	(324 318)
Marge brute opérationnelle	17 053	180 573	42 340	28 209	(20 038)	248 137
Charges de personnel	(11 952)	(45 026)	(2 483)	(15 775)	1 392	(73 844)
Autres charges d'exploitation	(10 053)	(33 330)	(8 910)	(10 852)	18 646	(44 499)
	-					
EBITDA	(4 952)	102 217	30 947	1 582		129 794
Amortissements des immobilisations	(18)	(31 412)	(5 475)	(8 170)		(45 075)
Résultat opérationnel (EBIT¹⁾)	(4 970)	70 805	25 472	(6 588)		84 719
Produits financiers						9 073
Charges financières						(18 164)
Part au résultat net des sociétés associées				63 835		63 835
Impôts				(15 518)		(15 518)
Résultat avant impôts des activités poursuivies				41 729		123 945
Actifs opérationnels	56 981	573 643	112 935	1 262 318		2 005 877
Actifs non attribuables à un segment						158 334
Total des actifs	56 981	573 643	112 935	1 262 318		2 164 211
Passifs opérationnels	29 512	80 193	26 157	1 326		137 187
Passifs non attribuables à un segment						203 365
Total des passifs	29 512	80 193	26 157	1 326		340 552
Investissements :						
Immobilisations corporelles	620	25 120	2 500	1 523		29 763
Immobilisations incorporelles et goodwill				2 823		2 823
Total investissements	620	25 120	2 500	4 346		32 586

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Annexe aux comptes consolidés

Note 8

Chiffre d'affaires net

CHF '000	2009	2008
Chiffre d'affaires net	490 829	473 948
Perception timbres HT et services système	26 311	34 730
Perception taxes cantonales et communales	25 760	16 170
Autres produits	20 786	30 478
Propres prestations activées	18 445	17 853
Variation du croire et pertes sur débiteurs	1 614	(724)
Total du chiffre d'affaires net	583 745	572 455

Note 9

Achats d'énergie, matériel et prestations de tiers

CHF '000	2009	2008
Achats d'énergie	289 873	261 978
Timbres HT, THT et services système	33 455	30 361
Concessions, redevances et taxes réseaux	32 269	25 324
Autres achats	7 364	6 655
Total des achats d'énergie, matériel et prestations de tiers	362 961	324 318
<p>Les redevances sont versées, sur la base de conventions, aux cantons et communes, soit pour l'utilisation du sol (liées à la distribution), soit pour le turbinage des eaux (liées à la production).</p>		

Note 10

Charges de personnel

CHF '000	2009	2008
Salaires et traitements	64 714	61 275
Charges sociales et de prévoyance	11 639	8 960
Autres charges de personnel	2 460	3 609
Total des charges de personnel	78 813	73 844
Effectifs au 31 décembre, en équivalent plein temps		
Collaborateurs	635	613
Apprentis	25	27
Total	660	640

Note 11

Autres charges d'exploitation

CHF '000	2009	2008
Charges diverses	44 258	45 551
Résultat net sur réalisation d'actifs immobilisés	(1 210)	(1 052)
Total des autres charges d'exploitation	43 048	44 499

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Annexe aux comptes consolidés

Note 12

Résultat financier net

CHF '000	2009	2008
Produits d'intérêts	1 587	4 657
Dividendes encaissés	261	649
Produits sur titres	260	963
Gains sur ventes de titres	70	36
Gains de change	1 141	2 345
Variation de la juste valeur des instruments financiers	2 090	-
Produits financiers divers	99	423
Total des produits financiers	5 508	9 073
Intérêts sur emprunts, hypothèques et dettes bancaires	(1 604)	(1 527)
Pertes de change	(1 278)	(3 373)
Variation de la juste valeur des instruments financiers	-	(12 214)
Pertes sur titres	(346)	(787)
Actualisation des provisions (voir la note 29)	(258)	(175)
Frais financiers divers	(99)	(88)
Total des charges financières	(3 585)	(18 164)
Résultat financier net	1 923	(9 091)

Note 13

Impôt sur le bénéfice et impôts différés

CHF '000	2009	2008
Bénéfice avant impôts	728 616	139 463
Charges pour impôts courants sur le résultat	14 107	20 730
(Produits)/Charges pour impôts différés	1 472	(5 212)
Total des charges pour impôts sur le bénéfice	15 579	15 518
Analyse du taux d'imposition :		
Les principales divergences entre le taux moyen pondéré et le taux d'imposition effectif se présentent de la manière suivante :		
Taux d'imposition moyen pondéré applicable (en %)	23.20	23.20
Effets des sociétés mises en équivalence (en %)	-21.29	-10.93
Effets des revenus imposés à taux réduits ou non imposés (en %)	0.00	-1.20
Effets dus aux exercices antérieurs et autres (en %)	0.23	0.05
Taux d'imposition effectif	2.14	11.12
De par la réduction fiscale sur les revenus de participations, ceux-ci n'ont quasiment pas d'impact sur les impôts de la société holding. Le taux moyen pondéré est calculé chaque année sur la base du taux applicable à chaque entité.		

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Annexe aux comptes consolidés

Impôts différés

CHF '000	Immobilisations corporelles	Participations	Autres actifs, provisions et comptes de régularisation	Total
Solde au 1^{er} janvier 2009	118 480	14 141	15 685	148 306
Comptabilisés au compte de résultat	5 821			5 821
Comptabilisés aux autres éléments du compte de résultat		(28)	(4 349)	(4 377)
Impact du regroupement d'entreprises	62		11	73
Solde net d'impôts différés au 31 décembre 2009	124 363	14 113	11 347	149 823
Solde au 1^{er} janvier 2008	119 462	15 472	16 988	151 922
Comptabilisés au compte de résultat	(2 729)		(1 305)	(4 034)
Comptabilisés directement dans les fonds propres		(1 331)		(1 331)
Impact du regroupement d'entreprises	1 747		2	1 749
Solde net d'impôts différés au 31 décembre 2008	118 480	14 141	15 685	148 306

Note 14

Bénéfice par action (BPA)

Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net attribué aux actionnaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice et qui exclut le nombre moyen d'actions propres détenues par le Groupe.

CHF '000	2009	2008
Bénéfice par action :		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	1 100 826	1 100 826
Résultat attribuable aux actionnaires de Romande Energie Holding SA (en CHF '000)		
Activités poursuivies	715 414	123 321
Activités abandonnées	-	(1 276)
Total	715 414	122 045
Résultat par action (en CHF)		
Activités poursuivies	649.89	112.03
Activités abandonnées	-	-1.16
Total	649.89	110.87

Il n'existe aucun élément qui puisse effectivement ou potentiellement diluer les bénéfices.

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Annexe aux comptes consolidés

Note 15

Trésorerie et équivalents de trésorerie

CHF '000	2009	2008
Liquidités sur comptes courants bancaires et caisses	109 716	127 532
Dépôts à court terme	117 570	33 662
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	227 286	161 194
<p>Les liquidités sur comptes courants bancaires sont rémunérées sur la base de taux d'intérêts variables. Les dépôts à court terme sont conclus pour des périodes variables comprises entre un jour et trois mois en fonction des besoins immédiats de trésorerie du Groupe. La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie est égale à la valeur comptable tant au 31 décembre 2009 qu'au 31 décembre 2008.</p>		

Note 16

Variation de l'actif circulant et autres flux de trésorerie des activités opérationnelles

CHF '000	2009	2008
Variation des créances résultant de livraisons et prestations	25 520	(30 637)
Variation des engagements résultant de livraisons et prestations	2 258	2 742
Variation d'autres actifs courants, d'autres passifs courants et d'autres éléments des activités opérationnelles	(12 909)	(3 016)
Variation de l'actif circulant et autres flux de trésorerie des activités opérationnelles	14 869	(30 911)

Note 17

Titres, dépôts à terme et instruments financiers dérivés

CHF '000	2009	2008
Obligations négociables	23 973	17 074
Total titres de placement	23 973	17 074
Dépôts à terme avec échéance supérieure à 90 jours	20 000	11 271
Total titres de placement, dépôts à terme et instruments financiers dérivés	43 973	28 345

Le tableau ci-après donne une analyse des instruments financiers, comptabilisés à leur juste valeur, classés par niveau, en fonction du degré de subjectivité relatif aux critères utilisés pour déterminer cette juste valeur.

- Niveau 1: La juste valeur correspond aux prix cotés sur un marché actif.
- Niveau 2: La juste valeur est déterminée selon des indications autres que les prix cotés décrits selon niveau 1. Ces indications sont obtenues principalement par

des données observables sur le marché ou par d'autres moyens.

- Niveau 3: La juste valeur correspond à une évaluation technique qui comprend des éléments qui ne sont pas basés sur des données marché observables.

Actifs financiers En CHF '000	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations négociables	23 973			23 973
Total titres de placement	23 973	-	-	23 973
Dépôts à terme avec échéance supérieure à 90 jours		20 000		
Total titres de placement, dépôts à terme et instruments financiers dérivés	23 973	20 000	-	43 973

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Annexe aux comptes consolidés

Note 18

Créances résultant de livraisons et prestations

CHF '000	2009	2008
Créances résultant de livraisons et prestations	121 894	123 382
Energie livrée non facturée	27 131	49 036
Total des créances résultant de livraisons et prestations, brut	149 025	172 418
Provision pour créances douteuses	(2 616)	(2 214)
Total des créances résultant de livraisons et prestations, net	146 409	170 204

Au 31 décembre 2009, des créances pour un montant de kCHF 3'347 (2008: kCHF 2'655) ont fait l'objet de corrections de valeur. Le montant de la provision relative à ce poste est de kCHF 2'616 au 31 décembre 2009 (2008: kCHF 2'214). La correction de valeur effectuée sur les postes individuels concerne des clients auprès desquels un encaissement est hautement improbable en raison de leur situation économique défavorable.

Créances provisionnées individuellement	423	889
Créances provisionnées globalement	2 924	1 766
	3 347	2 655

Mouvement de la provision pour créances douteuses

Solde au 1^{er} janvier	(2 214)	(2 166)
Dotations à la provision pour créances douteuses	(975)	(136)
Utilisation de la provision pour créances douteuses	573	88
Solde au 31 décembre	(2 616)	(2 214)

Risque de crédit

Le tableau ci après indique la mesure du risque de crédit compris dans le poste « créances résultant de livraisons et prestations »

Créances n'étant ni échues, ni provisionnées	141 690	165 873
Créances échues mais n'ayant pas fait l'objet d'une correction de valeur		
- Compris entre 30 et 60 jours	1 539	2 381
- Compris entre 60 et 90 jours	1 361	657
- Compris entre 90 et 120 jours	426	347
- Compris entre 120 et 180 jours	662	505
Total	3 988	3 890
Créances ayant fait l'objet de provisions	3 347	2 655

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Annexe aux comptes consolidés

Note 19

Immeubles destinés à la vente

CHF '000	2009	2008
Solde au 1 ^{er} janvier	1 172	1 275
Vente/Cession	(3)	(103)
Total des immeubles destinés à la vente	1 169	1 172
<p>Le solde de ce poste correspond à un terrain, lequel fait l'objet d'une réservation de la part d'un investisseur. Ce dernier a également effectué un dépôt de garantie.</p>		

Note 20

Autres actifs courants

CHF '000	2009	2008
Charges payées d'avance et produits à recevoir	9 164	7 915
Créances diverses et actifs circulants divers	1 164	5 474
Impôts préalables, impôts anticipés et autres impôts récupérables	1 883	3 434
Total des autres actifs courants	12 211	16 823
<p>Il n'existe pas de dépréciation de valeur pour les créances diverses et autres actifs circulants tant en 2009 qu'en 2008. Aucune perte n'a été comptabilisée. La valeur comptable correspond à la juste valeur.</p>		

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Annexe aux comptes consolidés

Note 21

Immobilisations corporelles

CHF '000	Terrains et bâtiments	Installations de production d'énergie	Installations de distribution d'énergie	Autres immobilisations corporelles	Constructions en cours	Total
2009						
Coûts d'acquisition :						
1^{er} janvier	97 869	258 748	1 118 339	64 160	51 963	1 591 079
Acquisitions - transferts	147	1 581	57 200	8 495	72 996	140 419
Variation de périmètre				1 761		1 761
Désinvestissements - transferts			(13 197)	(1 534)	(12 073)	(26 804)
31 décembre	98 016	260 329	1 162 342	72 882	112 886	1 706 455
Amortissements cumulés :						
1^{er} janvier	53 182	146 618	601 660	48 150		849 610
Amortissements de l'exercice	2 847	5 540	33 295	3 614		45 296
Désinvestissements - transferts			(9 017)	(1 146)		(10 163)
31 décembre	56 029	152 158	625 938	50 618		884 743
Valeurs nettes au 31 décembre	41 987	108 171	536 404	22 264	112 886	821 712

Au cours de l'exercice 2009, d'importants investissements ont été consentis en sus des investissements réalisés dans le cadre du maintien des installations existantes. Il s'agit notamment du confortement du barrage des Toules pour un montant de CHF 11 millions, de la centrale de production

d'énergie à partir des sous-produits du bois (Enerbois) pour une somme de CHF 20.5 millions et également par l'achat d'un réseau 125 kV pour CHF 28 millions.

CHF '000	Terrains et bâtiments	Installations de production d'énergie	Installations de distribution d'énergie	Autres immobilisations corporelles	Constructions en cours	Total
2008						
Coûts d'acquisition :						
1^{er} janvier	98 845	255 232	1 072 308	140 907	32 146	1 599 438
Acquisitions - transferts	76	3 516	38 348	9 220	19 817	70 977
Variation de périmètre			14 940			14 940
Désinvestissements - transferts	(1 052)		(7 257)	(4 728)		(13 037)
Activités abandonnées				(81 239)		(81 239)
31 décembre	97 869	258 748	1 118 339	64 160	51 963	1 591 079
Amortissements cumulés :						
1^{er} janvier	50 283	141 143	576 132	75 596		843 154
Amortissements de l'exercice	2 899	5 475	31 412	5 149		44 935
Désinvestissements - transferts			(5 884)	(909)		(6 793)
Activités abandonnées				(31 686)		(31 686)
31 décembre	53 182	146 618	601 660	48 150	-	849 610
Valeurs nettes au 31 décembre	44 687	112 130	516 679	16 010	51 963	741 469

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Annexe aux comptes consolidés

Note 22

Immeubles de placement

CHF '000	2009	2008
Coûts d'acquisition :		
Solde au 1^{er} janvier	1 791	5 564
Transfert	469	-
Sortie de périmètre	-	(3 773)
Solde au 31 décembre	2 260	1 791
Amortissements cumulés :		
Solde au 1^{er} janvier	476	1 739
Transfert	469	-
Sortie de périmètre	-	(1 352)
Amortissements de l'exercice	90	89
Solde au 31 décembre	1 035	476
Valeur comptable nette :		
Au 31 décembre	1 225	1 315
Les immeubles de placement sont évalués selon la méthode du coût.		

Leur valeur estimée par le Groupe est de CHF 1.7 million, identique à 2008. Cette estimation s'appuie sur des indications du marché pour des objets similaires. Il n'y a pas eu d'évaluation reposant sur une expertise réalisée par un professionnel de l'immobilier. Les revenus locatifs des

immeubles de placement se montent à CHF 0.2 million et les charges directes correspondantes s'élèvent à CHF 0.2 million; les chiffres comparatifs 2008 étaient identiques. Il n'y a pas d'engagements significatifs non réalisables sur les investissements immobiliers.

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Annexe aux comptes consolidés

Note 23

Immobilisations incorporelles, goodwill et acquisitions de l'année

CHF '000	Goodwill	Autres immobilisations incorporelles	Total
2009			
Coûts d'acquisition :			
1^{er} janvier	17 255	896	18 151
Acquisition	2 516		2 516
Sortie	(725)		(725)
31 décembre	19 046	896	19 942
Amortissements cumulés :			
1^{er} janvier	-	51	51
Amortissements de l'exercice		63	63
Correction de valeur	1 944		1 944
31 décembre	1 944	114	2 058
Valeurs nettes au 31 décembre	17 102	782	17 884

En 2008, le Groupe a acquis 100 % du capital-actions de la société HC SA. Le montant de la transaction fixée à ce moment-là était de CHF 3.5 millions. Ce prix comprenait des paiements subséquents en fonction de l'atteinte de certains objectifs. Ceux-ci n'ayant pu être réalisés, le prix a par conséquent été ramené à CHF 2.6 millions. Le goodwill d'acquisition de CHF 2.8 millions calculé en 2008 est donc ajusté à CHF 1.9 million.

Ce goodwill résultait de synergies et de flux attendus de trésorerie. Au vu de la situation économique actuelle, le Groupe est assez pessimiste quant à l'évolution des « cash flow » futurs. Les flux de trésorerie projetés sur les 5 prochaines années, actualisés au taux de 6.6 %, ne justifient plus la valeur du goodwill, le Groupe a donc enregistré cet ajustement à CHF 1.9 million.

2008

Coûts d'acquisition :

1^{er} janvier	-	-	-
Acquisitions	17 255	896	18 151
31 décembre	17 255	896	18 151
Amortissements cumulés :			
1^{er} janvier	-	-	-
Amortissements de l'exercice		51	51
31 décembre	-	51	51
Valeurs nettes au 31 décembre	17 255	845	18 100

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Annexe aux comptes consolidés

Note 24

Participations dans des sociétés associées

Etat au 1^{er} janvier 2009

Investissements de l'exercice	4 631
Part au résultat des sociétés associées	675 163
Ajustement dans les fonds propres des sociétés associées	111 687
Dividendes reçus	(141 023)

Etat au 31 décembre 2009

1 656 361

Les investissements de l'exercice dans les sociétés associées concernent essentiellement :

- acquisition de 34 % des actions de la société Eneftech Innovation SA, Ecublens, pour une somme de CHF 2.6 millions ;
- achat de 34 % des parts de la société Energie Solaire SA, Sierre, pour un montant de CHF 2 millions.

Le Groupe détient les participations significatives suivantes dans des sociétés associées intégrées dans le périmètre de consolidation par la méthode de mise en équivalence :

CHF '000	2009	Valeur au bilan		Effet sur le compte de résultat	
		2008	2009	2008	2009
EOS Holding SA	1 577 742	936 076	669 292	58 711	
FMHL SA	29 735	29 806	520	617	
FMA	7 839	7 367	471	528	
SITEL SA	15 709	13 116	3 340	2 704	
SEFA	14 343	14 068	819	617	
Divers	10 993	5 470	721	658	
Total	1 656 361	1 005 903	675 163	63 835	

Le tableau ci-dessous illustre de manière résumée la situation agrégée des sociétés associées :

CHF '000	2009	2008
Part dans les revenus des sociétés associées		
Chiffre d'affaires net, agrégé	147 686	3 617 637
Bénéfice net, agrégé	2 347 183	216 857
Part au résultat net des sociétés associées	675 163	63 835
Part dans les bilans des sociétés associées		
Actifs courants	491 474	740 042
Actifs non courants	5 402 249	4 314 437
Passifs courants	(56 346)	(474 547)
Passifs non courants	(124 175)	(1 125 662)
Actifs nets, agrégés	5 713 202	3 454 270
Part aux capitaux propres des sociétés associées	1 656 361	1 005 903

Les états financiers des sociétés associées établis selon d'autres normes que celles du Groupe sont ajustés pour les rendre compatibles. Aucune des sociétés associées n'est cotée. Hormis, EOS Holding SA et FMHL SA, les comptes des sociétés associées sont provisoires. Tout ajustement effectué après la date de publication des états financiers du Groupe, sera pris en compte sur l'exercice 2010.

Tant la valeur que le résultat de la participation EOS Holding (EOSH) ont été très fortement influencés par le résultat du regroupement ATEL et EOS qui a donné naissance au groupe Alpiq. Conformément aux clauses de la transaction, EOS Holding a transféré ses activités et actifs et a reçu en contrepartie 4'478'730 actions nominatives d'Alpiq Holding SA et une somme de CHF 1'784.5 millions.

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Annexe aux comptes consolidés

Le détail de la transaction enregistré dans les comptes de EOS Holding est le suivant :

	CHF '000
Juste valeur des titres reçus soit 4'478'730 actions au cours de CHF 568.24	2 545 000
Somme reçue	1 784 500
Juste valeur des éléments reçus	4 329 500
Valeur comptable des actifs transférés	(1 224 127)
Différence	3 105 373
Elimination du gain inter-société	(974 466)
Résultat de la transaction avec impact sur le résultat d'EOS Holding	2 130 907

Cette transaction a dégagé pour le Groupe un bénéfice de CHF 612 millions enregistré sous la rubrique « part aux résultats nets des sociétés associées ». Les comptes intermédiaires du Groupe au 30 juin 2009 enregistraient une somme de CHF 551 millions en relation avec cette transaction. La différence provient essentiellement de la juste valeur des titres Alpiq reçus en échange des actifs transférés. En effet, lors de la comptabilisation du 30 juin 2009, le prix qui avait été utilisé provisoirement s'élevait à CHF 500 par action, soit leur cours boursier. Dans le cadre du traitement définitif de cette transaction, la juste valeur retenue pour les titres correspond à la valeur convenue par les parties lors de la conclusion de la transaction. La participation de 18.5 % détenue historiquement par

EOSH a été valorisée à ce même prix, les ajustements de valeurs ayant été comptabilisés via les fonds propres conformément à IAS 39. Suite à la transaction, la part détenue par EOSH est passée de 18.5 % à 31.4 % impliquant un changement de traitement comptable, passant d'actifs financiers à société associée. Le montant de la participation figurant dans les états financiers de EOSH au 31.12.2009 a été comptabilisé à sa juste valeur lors de la transaction, soit CHF 568,24 par action. Il a été considéré que la valeur des investissements, à la date où Atel est devenue une société associée, correspondait au coût d'acquisition. De ce fait aucun renversement des ajustements comptabilisés précédemment dans les fonds propres n'est nécessaire.

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Annexe aux comptes consolidés

Note 25

Autres immobilisations financières

CHF '000	2009	2008
Participations financières diverses - titres disponibles à la vente	9 656	10 688
Prêts aux sociétés associées	5 661	4 912
Prêts à des tiers	265	275
Total des autres immobilisations financières	15 582	15 875

Participations financières diverses

Les participations financières sont évaluées à leur juste valeur. Pour les sociétés non cotées et pour lesquelles nous ne possédons pas d'évaluation récente, la juste valeur est déterminée sur la base de l'EBITDA auquel est appliqué un facteur multiplicateur correspondant aux normes de leur secteur d'activité. Pour 2009, un ajustement de valeur de CHF 0.35 million a été enregistré par le biais des fonds propres.

Prêts aux sociétés associées

Cette position comprend une créance contre la société FMS dont le taux est de 3 %, ainsi qu'une créance de CHF 0.8 million contre la société Spontis. Les prêts sont évalués selon la méthode du coût amorti.

Note 26

Autres engagements à court terme

CHF '000	2009	2008
Comptes de régulation passifs	33 115	36 554
Salaires et autres charges sociales dus	9 614	12 505
Instruments financiers dérivés	5 433	7 523
Avances reçues	5 408	1 575
Comptes courants partenaires	8 441	7 680
Ristournes et taxes à payer aux communes	12 388	12 365
Solde à payer sur acquisitions	620	2 933
Dépôts de garantie	3 048	3 042
Divers	4 561	4 699
Total des autres engagements à court terme	82 628	88 876

Les instruments financiers dérivés correspondent à l'évaluation des contrats de change à terme et des swaps d'intérêts. La baisse sensible de l'Euro face au franc suisse a conduit à la comptabilisation d'un passif.

Instruments financiers dérivés

CHF '000	Montant des contrats		Juste valeur positive		Juste valeur négative	
	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2009	31.12.2008
Contrats de change à terme	165 972	127 834	-	-	3 170	6 147
Contrats de swap d'intérêts	30 000	30 000	-	-	2 263	1 376
Total des instruments financiers dérivés	195 972	157 834	-	-	5 433	7 523

Les opérations de change à terme concernent essentiellement des transactions en Euro.

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Annexe aux comptes consolidés

Note 27 Emprunts

CHF '000	2009	2008
Dettes auprès des banques et autres établissements financiers	38 000	35 000
Emprunts auprès de sociétés associées	333	333
Autres engagements financiers à long terme	3 604	4 129
Total des emprunts	41 937	39 462
Part à court terme des emprunts	(262)	(262)
Total des emprunts à long terme	41 675	39 200

L'exposition du Groupe aux risques de changement de taux d'intérêt et de renouvellement des emprunts à la date de clôture est la suivante :

Inférieure à 6 mois	262	262
Comprise entre 6 mois et 1 année	333	-
Comprise entre 1 année et 5 années	26 048	26 381
Plus de 5 années	15 294	12 819
Total des emprunts	41 937	39 462
Limites de crédits :		
Crédits utilisés	5 567	71
Crédits non utilisés	61 633	67 129
Total des limites de crédits	67 200	67 200
<p>Les emprunts ont des échéances fixes sans possibilité de remboursement anticipé. Les dettes financières contractées auprès des établissements bancaires le sont aux conditions du marché. Le taux moyen des emprunts est de 4.03 % en 2009 (2008: 4.01 %).</p>		

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Annexe aux comptes consolidés

Note 28

Engagements de prévoyance

La plupart des employés du Groupe sont affiliés auprès de la Caisse de pensions du Groupe. Les engagements ainsi que les capitaux y relatifs ont, pour cette année, été revus par des actuaires indépendants.

La situation du plan de prévoyance se présente comme suit :

CHF '000	2009	2008
Engagements de prévoyance :		
Début d'exercice	438 529	471 978
Prestations de prévoyance acquises, après cotisations des employés	7 383	7 086
Intérêts sur engagements de prévoyance futurs	12 817	14 524
Cotisations des employés	3 770	4 096
(Sortie) Reprise des engagements « fondation collective »	-	(46 698)
Prestations versées	(23 122)	(24 328)
(Gains)/pertes actuariel(le)s	(759)	11 243
Impact du changement de plan	-	628
Engagements de prévoyance en fin d'exercice	438 618	438 529
Actifs du plan de prévoyance à la valeur de marché :		
Début d'exercice	378 943	497 719
Cotisations de l'employeur	16 830	7 181
Cotisations des employés	3 770	4 096
(Sortie) Reprise de la fortune du plan « fondation collective »	-	(32 547)
Prestations versées	(23 122)	(24 328)
Produits escomptés sur la fortune de prévoyance	18 642	
Gains	23 242	
Rendement de la fortune	41 884	(73 178)
Actifs du plan de prévoyance à la valeur du marché en fin d'exercice	418 305	378 943
Situation financière	20 313	59 586
Gains/(pertes) actuariel(le)s non comptabilisé(e)s	(38 012)	(63 397)
Montant reconnu au bilan	(17 699)	(3 811)

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Annexe aux comptes consolidés

La variation de l'actif net et des montants se trouvant au bilan se compose comme suit :

CHF '000	2009	2008
Solde au 1^{er} janvier	(3 811)	-
Cotisations de l'employeur	(16 830)	(7 181)
Charges nettes comptabilisées durant l'exercice dans les charges de personnel	2 942	3 370
Actif net au 31 décembre	(17 699)	(3 811)

Ci-dessous, le résumé des montants enregistrés dans les comptes annuels du Groupe en relation avec le plan de prévoyance à régime de prestations prédéfinies :

CHF '000	2009	2008
Prestations de prévoyance acquises, après cotisations des employés	7 383	7 086
Intérêts sur engagements de prévoyance futurs	12 817	14 524
Perte nette	1 384	39 668
Produits escomptés sur la fortune de prévoyance	(18 642)	(24 102)
Total des produits nets de prévoyance	2 942	37 176
Charges résultant de 19.58b	-	(34 024)
Autres dépenses/(produits)	-	(410)
Produits résultant du changement de plan	-	628
Charges de prévoyance reconnues dans le compte de résultat	2 942	3 370

Les hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des charges et produits en 2009 et 2008 sont les suivantes :

En %	2009	2008
Taux d'actualisation	3.00	3.00
Indexation des salaires	2.40	2.40
Taux de rendement de la fortune	5.00	5.00
Taux d'inflation	1.50	1.50
Taux d'adaptation des rentes	0.50	0.50
Répartition de la fortune entre les différentes classes d'actifs		
Liquidités et autres	3.67	6.53
Obligations	34.04	39.32
Actions suisses	39.36	31.75
Hedge funds	2.13	1.82
Matières premières	3.11	2.70
Immobilier suisse	17.69	17.88
Total	100.00	100.00

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Annexe aux comptes consolidés

CHF '000	2009	2008
Rendement effectif de la fortune pendant l'exercice		
Rendement effectif de la fortune	41 884	(75 552)
Taux de rendement de la fortune	11.09 %	-16.19 %

CHF '000	2009	2008	2007	2006
Historique de la situation financière au 31.12				
Engagements	438 618	438 529	425 252	433 510
Fortune	(418 305)	(378 943)	(465 504)	(472 364)
Situation financière	20 313	59 586	(40 252)	(38 854)
(Gains)/pertes non reconnus	(38 012)	(63 397)	6 228	6 228
Actifs non reconnus selon IAS 19.58b	-	-	32 670	32 626
Passif/(actif) reconnu au 31.12	(17 699)	(3 811)	1 354	-

La détermination du taux de rendement attendu repose sur l'objectif de rendement du plan de pensions du Groupe résultant de la stratégie de placement définie dans son règlement de placements. Cette stratégie a été établie par le Conseil de fondation, sur la base d'une étude de congruence entre les actifs et passifs de la Caisse.

Les contributions de l'employeur attendues pour l'exercice 2010 sont estimées à CHF 6.7 millions.

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Annexe aux comptes consolidés

Note 29 Provisions

CHF '000	2009	2008
OIBT	5 973	6 142
Total des provisions	5 973	6 142
Part à court terme des provisions	(1 057)	(1 023)
Total des provisions à long terme	4 916	5 119

Provision OIBT

Le Groupe a constitué une provision pour faire face aux coûts engendrés par l'ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT). Celle-ci est entrée en vigueur en 2002. Elle prescrit que les contrôles qui auraient dû être effectués avant son entrée en vigueur sont à faire maintenant aux frais des exploitants de réseaux.

Les dispositions transitoires de l'OIBT fixent un délai pour rattraper les contrôles en retard et prévoient en effet de faire payer aux exploitants de réseaux les contrôles qui n'auraient pas été réalisés dans les délais. Cette provision est revue chaque année en fonction des contrôles restant à effectuer.

Cette provision a évolué de la manière suivante au cours des exercices 2009 et 2008 :

CHF '000	2009	2008
Solde au 1^{er} janvier	6 142	6 403
Evaluation annuelle de la provision	343	681
Effet d'actualisation	258	175
Utilisation	(770)	(1 117)
Solde au 31 décembre	5 973	6 142

Note 30 Capital actions et réserves

Capital-actions

Au 31 décembre 2009, le capital-actions émis était constitué de 1 140 000 actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 25.– chacune. Le montant prévu pour la distribution de dividendes se base sur le montant de la rubrique « bénéfice au bilan » de la société mère, Romande Energie Holding SA. Il est déterminé conformément aux prescriptions du Code suisse des obliga-

tions. Les fonds propres consolidés comprennent des réserves légales de CHF 56.7 millions (2008 : CHF 53.3 millions), qui ne sont pas distribuables.

Il existe une convention entre le Canton de Vaud, des communes vaudoises et la Banque Cantonale Vaudoise. Cette convention prévoit un droit de préemption réciproque en cas de vente des actions détenues par l'une ou l'autre de ces parties. Au 31 décembre 2009, les parties pre-

nantes à cette convention détiennent ensemble 53.68 % du capital-actions.

L'assemblée générale du 8 mai 2008 a décidé de renouveler le capital autorisé de maximum 405 000 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 25.– chacune, autorisation valable 2 ans. Au 31 décembre 2009, aucune des actions constituant le capital autorisé n'avait été émise.

Le registre des actions indique les propriétaires suivants :

En %	2009	2008
Etat de Vaud	38.6	38.6
Les communes vaudoises	14.2	14.1
Alpiq	10.4	10.0
Groupe e	5.8	5.8
BKW FMB Energie SA	5.0	5.0
Banque Cantonale Vaudoise	3.6	3.6
Actions propres	3.4	3.4
Public	19.0	19.5

Autres réserves

Les autres réserves d'un montant de CHF 474.6 millions sont constituées des ajustements à la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente (voir la note 25).

Ce montant comprend notamment l'ajustement de valeur des titres Alpiq dans les comptes de EOS Holding pour un montant de CHF 451 millions.

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Annexe aux comptes consolidés

Note 31

Actions en circulation

CHF '000	2009	2008
Nombre total d'actions	1 140 000	1 140 000
Actions propres détenues par le Groupe	(39 174)	(39 174)
Actions en circulation	1 100 826	1 100 826

Note 32

Transactions et soldes avec les parties liées

Parties Liées	parties liées CHF'000	Ventes aux parties liées CHF'000	Montants Achats aux parties liées CHF'000	Montants dus par les parties liées CHF'000
Entités avec influence notable sur le Groupe	2009	2 348	9 579	559
	2008	4 498	9 364	370
Sociétés associées	2009	904	22 368	710
	2008	89 169	238 665	11 545
Principaux dirigeants	2009	1 333	301 328	3 817
	2008	1 832	56 471	370

Les taxes et impôts versés au canton de Vaud ont été exclus de l'information relative aux parties liées.

Sont considérés comme entités avec influence notable, les actionnaires qui possèdent 20 % et plus du capital-actions de la société mère Romande Energie Holding SA.

Les transactions réalisées avec des parties liées sont effectuées au prix du marché.

Suite à la fusion ATEL/EOS, les transactions « énergie » sont effectuées depuis 2009 avec la nouvelle société née de cette fusion, soit Alpiq. Les relations avec cette société sont classées sous la rubrique « principaux dirigeants » par le fait que le Groupe Alpiq détient un siège au conseil d'administration de Romande Energie Holding SA.

Note 33

Rémunération de la direction et du conseil d'administration

CHF '000	2009	2008
Salaires de la direction octroyés au cours de l'exercice	2 002	1 944
Frais de représentation	96	78
Charges sociales de la direction	439	428
Total rémunération de la direction	2 537	2 450
Indemnités	573	612
Charges sociales	33	39
Total rémunération du conseil d'administration	606	651

La direction est composée de 6 membres (2008: 5 membres)
Le conseil d'administration est composé de 11 membres (2008: 11 membres)

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Annexe aux comptes consolidés

Note 34

Autres engagements futurs, engagements conditionnels et actifs éventuels

CHF '000	2009	2008
Autres engagements futurs		
Engagements futurs sur contrats de location	88	87
<p>Dans le cadre de son activité, Romande Energie a conclu divers engagements à long terme, d'approvisionnement et de vente d'énergie.</p>		

Droit d'achat

Dans le cadre des conventions avec EOS, le Groupe a la possibilité, depuis le 1^{er} octobre 2007 et jusqu'au 31 décembre 2030, de s'approvisionner en électricité auprès d'EOS, pour des quantités prédéfinies inférieures à 20 % de sa consommation annuelle, à un prix équivalent au coût moyen de production d'EOS. La différence cumulée au fil des années entre le prix de vente moyen d'EOS et son coût moyen de production sur les quantités prélevées ne peut excéder un plafond mutuellement convenu.

Cette possibilité d'approvisionnement est considérée comme un droit d'achat qui ne naît qu'au moment de l'exercice du droit et qui s'éteint uniquement par la livraison physique

d'électricité. Il s'agit dès lors d'un droit futur d'achat d'énergie dont l'exercice dépend des conditions du marché au moment où le droit s'exerce. Ce droit est pris en compte dans les états financiers du Groupe au moment de son exercice. Pour l'exercice 2009, ce droit représente un montant de CHF 36 millions (2008 : CHF 25 millions). La valeur du droit exercé est portée en diminution des frais d'achat d'énergie. Au vu de l'utilisation faite de ce droit, ce dernier devrait expirer au plus tard en 2013.

Engagements

Le Groupe a pris des parts dans la construction d'une centrale électrique à charbon en Allemagne. Le Groupe a déjà fait un premier verse-

ment de Euro 2.5 millions. Selon les conventions, le Groupe pourrait être amené à libérer un montant supplémentaire de Euro 11.5 millions, soit CHF 17.3 millions au cours de change du 31 décembre 2009.

Note 35

Événements postérieurs à la clôture

Les comptes consolidés 2009 du Groupe Romande Energie ont été approuvés par le Conseil d'administration en date du 26 mars 2010. Un dividende de CHF 32.– par action sera soumis à l'approbation de l'assemblée

générale des actionnaires. En cas de validation de cette proposition, le montant total des dividendes versés s'élèverait à environ CHF 35 millions, en déduisant les actions propres détenues par le Groupe.

Comptes consolidés du Groupe Romande Energie

Annexe aux comptes consolidés

Note 36

Filiales et sociétés associées

Filiale, siège	Activités principales	Capital-actions CHF'000	2009	Participations en % 2008
Filiales:				
Romande Energie SA, Montreux	E	36 150	100.00	100.00
Société Electrique Vevey-Montreux SA, Montreux (SEVM)	E	39 000	100.00	100.00
Société Electrique du Bas-Valais SA, Vouvry (SEBV)	E	15 000	65.00	65.00
Romande Energie Commerce SA, Morges	E	15 221	66.66	67.49
Société des Forces Motrices du Grand-St-Bernard SA, Bourg-St-Pierre (FGB)	E	10 000	75.00	75.00
Romande Energie Renouvelable SA, Morges	E	2 500	100.00	100.00
Enerbois SA, Rueyres	E	2 000	50.01	50.01
Effitec SA, Morges	I	200	100.00	100.00
Société de Distribution Electrique Champéry, Champéry	E	500	99.55	94.55
Société Hydro Electrique, Val-d'Illiciez, Val-d'Illiciez	E	400	100.00	100.00
HC SA, Fribourg	N	100	100.00	100.00
Sociétés associées:				
EOS Holding SA, Lausanne	D	324 000	28.72	28.72
Forces Motrices Hongrin-Léman SA (FMHL), Château-d'Oex	E	30 000	41.14	41.14
Forces Motrices de l'Avançon SA (FMA), Bex	E	7 095	26.19	26.19
Forces Motrices de Sembrancher SA (FMS), Sembrancher	E	6 000	20.60	20.60
Société Electrique des Forces de l'Aubonne SA (SEFA), Aubonne	E	5 000	36.90	36.90
Sitel SA, Morges	N	20 850	33.34	33.34
Cisel Informatique SA, Matran	N	1 200	40.00	40.00
neo technologies SA, Lausanne	N	2 000	48.89	48.89
Spontis SA, Granges-Paccot	N	100	22.50	22.50
Enefttech Innovation SA, Ecublens ¹⁾	E	250	33.96	0.00
Energie Solaire SA, Sierre ¹⁾	N	1 600	34.00	0.00
St-Gingolph Energia SA, St-Gingolph ¹⁾	E	100	25.00	0.00

Activités principales:

E Production, distribution et vente d'énergie

N Autres

D Détention de participations

I Contrôle d'installations

Comptes annuels de Romande Energie Holding SA

Rapport de l'organe de révision 2009



Ernst & Young SA
Place Chauderon 18
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
Romande Energie Holding SA, Morges

Lausanne, le 29 mars 2010

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Romande Energie Holding SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe (pages 110 à 115) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Comptes annuels de Romande Energie Holding SA

Rapport de l'organe de révision 2009



2

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Clément'.

Serge Clément
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Sierro'.

Christelle Sierro
Experte-réviseur agréée

Comptes annuels de Romande Energie Holding SA

Compte de résultat 2009

CHF '000	2009	2008
Produits:		
Loyers et produits divers	2 625	2 615
Produits financiers	91 618	137 643
Total des produits	94 243	140 258
Charges opérationnelles:		
Frais d'exploitation	(461)	(579)
Frais généraux d'administration	(1 212)	(1 086)
Amortissements	(781)	(781)
Dissolution de provisions	-	14 449
Charges financières	(3 438)	(2 499)
Résultat avant impôts	88 351	149 762
Impôts sur le bénéfice	(353)	(929)
Bénéfice net de l'exercice	87 998	148 833

Comptes annuels de Romande Energie Holding SA

Bilan au 31 décembre 2009

CHF '000	31.12.2009	31.12.2008
ACTIFS		
Actifs courants :		
Liquidités	215 717	48 401
Titres	42 562	6 701
Comptes courants avec les sociétés apparentées	28 618	173 690
Impôts courants	497	-
Autres actifs circulants	2 012	1 625
Total des actifs courants	289 406	230 417
Actifs non courants :		
Immobilisations corporelles	15 122	15 902
Immobilisations financières	189 250	181 667
Prêts aux sociétés apparentées	15 860	12 579
Total des actifs non courants	220 232	210 148
Total des actifs	509 638	440 565
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		
Passifs courants :		
Engagements résultant de livraisons et prestations	80	438
Comptes courants avec les sociétés apparentées	6 977	-
Autres engagements à court terme	2 412	2 496
Dettes d'impôts courants	-	1 243
Total des passifs courants	9 469	4 177
Passifs non courants :		
Emprunts à long terme	25 000	25 000
Provisions pour risques et charges	2 800	2 800
Total des passifs non courants	27 800	27 800
Total des passifs	37 269	31 977
Capitaux propres :		
Capital-actions	28 500	28 500
Réserve générale	5 859	5 859
Réserve pour actions propres	15 268	15 268
Bénéfice au bilan :		
Report de l'exercice précédent	334 744	
Bénéfice net de l'exercice	87 998	
Bénéfice au bilan	422 742	358 961
Total des capitaux propres	472 369	408 588
Total des passifs et des capitaux propres	509 638	440 565

Comptes annuels de Romande Energie Holding SA

Annexe aux comptes annuels 2009

1. Principales immobilisations financières (participations)

	Capital-actions CHF '000	Participations en %	
		2009	2008
Romande Energie SA, Montreux ¹⁾	36 150	100.00	100.00
Société électrique Vevey-Montreux SA, Montreux ¹⁾	39 000	100.00	100.00
Société Electrique du Bas-Valais SA, Vouvry ¹⁾	15 221	65.00	65.00
Sitel SA, Morges ²⁾	20 850	33.34	33.34
Cisel Informatique SA ³⁾	1 200	40.00	40.00
Romande Energie Commerce SA ¹⁾	15 221	56.69	57.52
Romande Energie Renouvelable SA ¹⁾	2 500	100.00	100.00
Société Electrique des Forces de l'Aubonne SA ¹⁾	5 000	36.63	36.63
neo technologies SA, Lausanne ³⁾	2 000	48.89	48.89
Forces Motrices de Sembrancher SA ¹⁾	6 000	20.60	20.60

Buts:

- 1) Production et distribution d'énergie
- 2) Télécommunications
- 3) Travaux de nature informatique

Les filiales et les autres participations sont inscrites au bilan à leur prix d'acquisition, déduction faite d'une correction appropriée dans le cas d'une réduction permanente de valeur.

2. Emprunts

CHF '000			2009	2008
Taux	Durée	Echéance		
4.375 %	2001 - 2011	28.03.2011	25 000	25 000
Total des emprunts			25 000	25 000

3. Actions propres

	31.12.2009		31.12.2008	
	Nombre d'actions	CHF '000	Nombres d'actions	CHF '000
Titres détenus par Romande Energie Holding SA:				
Etat au début de l'exercice	9 765	1 572	9 765	1 572
Etat au 31 décembre	9 765	1 572	9 765	1 572
Titres détenus par Romande Energie SA:				
Etat au début de l'exercice	29 409	13 696	29 409	13 696
Etat au 31 décembre	29 409	13 696	29 409	13 696
Total actions propres	39 174	15 268	39 174	15 268
Réserve pour actions propres		15 268		15 268

Comptes annuels de Romande Energie Holding SA

Annexe aux comptes annuels 2009

4. Capital autorisé

CHF 10.125 millions par émission d'au maximum 405 000 actions nominatives d'une valeur de CHF 25.– chacune, jusqu'au 8 mai 2010.

5. Actionnaires importants

	Capital- actions au 31.12.2009 en %	Capital- actions au 31.12.2008 en %
Etat de Vaud	38.6	38.6
Les communes vaudoises	14.2	14.1
Alpiq	10.4	10.0
Groupe e	5.8	5.8
BKW FMB Energie SA	5.0	5.0
Banque Cantonale Vaudoise	3.6	3.6

6. Valeurs d'assurance incendie

CHF '000	2009	2008
Valeurs d'assurance immobilière	32 273	32 273

7. Engagements divers

La société fait partie d'un groupe TVA et est par conséquent débitrice solidaire envers l'administration fédérale des contributions pour les dettes TVA des autres membres du groupe.

Romande Energie Holding SA s'est engagée à couvrir les pertes futures de Romande Energie Commerce SA pour un montant maximum de CHF 15 millions.

Comptes annuels de Romande Energie Holding SA

Annexe aux comptes annuels

8. Indemnités versées aux membres du conseil d'administration (En CHF)

Nom		Indemnités	Charges sociales	Total reçu en 2009	Indemnités 2008	Charges sociales 2008	Total reçu en 2008
Mustaki Guy	Président	95 200	7 616	102 816	101 500	8 120	109 620
Martz Wolfgang	Vice-président	73 400	5 872	79 272	79 100	6 328	85 428
Budry Christian	Administrateur	43 800	3 504	47 304	45 000	3 600	48 600
Barde Hubert	Administrateur	-	-	-	15 000	1 200	16 200
Schmutz Daniel	Administrateur	39 000	3 120	42 120	38 100	3 048	41 148
Grobéty Bernard	Administrateur	45 834	3 667	49 501	39 300	3 144	42 444
Miauton Jean-Jacques	Administrateur	51 800	4 144	55 944	59 000	4 720	63 720
Francfort Laurent	Administrateur	-	-	-	39 900	3 192	43 092
Lattion Antoine	Administrateur	69 000	5 520	74 520	73 800	5 904	79 704
Leonardi Giovanni	Administrateur	38 400		38 400	25 100		25 100
Pidoux Jean-Yves	Administrateur	55 000		55 000	50 200		50 200
Ballif Laurent	Administrateur	38 400		38 400	46 100		46 100
Ghillani Paola	Administratrice	23 550		23 550	-	-	-
Total		573 384	33 443	606 827	612 100	39 256	651 356

Les éventuelles transactions (énergie) avec les administrateurs étant réalisées au prix du marché, elles ne sont pas englobées dans la liste ci-dessus.

9. Montants accordés aux membres de la direction (En CHF)

	Salaires	Frais de représentation	Charges sociales	Total
2009				
Rémunération globale	2 001 677	96 400	438 618	2 536 695
Rémunération la plus élevée : Urech Pierre-Alain, Directeur général	613 009	18 000	134 063	765 072
2008				
Rémunération globale	1 944 485	78 000	428 138	2 450 623
Rémunération la plus élevée : Urech Pierre-Alain, Directeur général	657 510	18 000	143 910	819 420

10. Gestion des risques

Le Groupe gère ses risques au travers de comités de gestion de risques spécifiques, tels que ceux existant par exemple pour l'approvisionnement en électricité. Un risk manager coordonne les différents comités de gestion des risques ainsi que les processus relatifs à cette gestion. Les processus du système de

contrôle interne (SCI) sont définis et ont été validés. Ils ont été mis en oeuvre dans le courant de l'année. Cette nouvelle approche permet au management de contrôler les processus les plus importants de l'entreprise qui ont un impact significatif sur l'établissement des reportings financiers.

Comptes annuels de Romande Energie Holding SA

Proposition de répartition du bénéfice au bilan 2009

CHF '000	31.12.2009
Report de l'exercice précédent	333 882
Dividende retenu sur actions propres (art. 659 CO)	862
Bénéfice net de l'exercice	87 998
Montant à disposition de l'assemblée générale	422 742
Dividende de CHF 32.– par action	36 480
Solde à nouveau	386 262
Total	422 742

Au nom du conseil d'administration

– Le président, Guy Mustaki –

– Le secrétaire, Olivier Rapin –

Liste des abréviations

– EBIT –

Bénéfice avant intérêts et impôts
(Earnings before interest and taxes)

– FGB –

Société des Forces Motrices
du Grand-St-Bernard SA

– FMA –

Forces Motrices de l'Avançon SA

– FMHL –

Forces Motrices Hongrin-Léman SA

– IFRS –

Normes Comptables Internationales
(International Financial Reporting
Standards)

– RE –

Romande Energie SA

– REC –

Romande Energie Commerce SA

*** – SDEC –**

Société de Distribution
Electrique Champéry SA

– SEBV –

Société Electrique du Bas-Valais SA

– SEFA –

Société Electrique
des Forces de l'Aubonne SA

– SEVM –

Société électrique Vevey-Montreux SA

*** – SHEVI –**

Société Hydro Electrique,
Val-d'Illiez SA

– VMCV –

Transports publics
Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve

Relations investisseurs

– René Lauckner –

T +41 21 802 95 24

F +41 21 802 95 18

rene.lauckner@romande-energie.ch

Contact

– Groupe Romande Energie –

Romande Energie SA

Rue de Lausanne 53

Case postale

CH-1110 Morges 1

T +41 21 802 91 11

F +41 21 802 95 18

www.romande-energie.ch

Impressum

– Design –

essencedesign.com

– Impression –

Imprimerie Campiche, Oron-la-Ville

– Photographies –

Matthieu Spohn

www.matthieu-spohn.com

Getty Images

–Groupe Romande Energie–
Romande Energie SA
Rue de Lausanne 53
Case postale
CH-1110 Morges 1
T +41 21 802 91 11
F +41 21 802 95 95
www.romande-energie.ch